

Archived Content

Information identified as archived on the Web is for reference, research or record-keeping purposes. It has not been altered or updated after the date of archiving. Web pages that are archived on the Web are not subject to the Government of Canada Web Standards.

As per the [Communications Policy of the Government of Canada](#), you can request alternate formats on the "[Contact Us](#)" page.

Information archivée dans le Web

Information archivée dans le Web à des fins de consultation, de recherche ou de tenue de documents. Cette dernière n'a aucunement été modifiée ni mise à jour depuis sa date de mise en archive. Les pages archivées dans le Web ne sont pas assujetties aux normes qui s'appliquent aux sites Web du gouvernement du Canada.

Conformément à la [Politique de communication du gouvernement du Canada](#), vous pouvez demander de recevoir cette information dans tout autre format de rechange à la page « [Contactez-nous](#) ».

CANADIAN FORCES COLLEGE / COLLÈGE DES FORCES CANADIENNES
JCSP 35 / PCÉMI 35

MASTER IN DEFENCE STUDIES / MAÎTRISE EN ÉTUDES DE LA DÉFENSE

**LE CRIME ORGANISÉ TRANSNATIONAL: LA PROCHAÎNE PANDÉMIE DE
LA SÉCURITÉ NATIONALE DU CANADA?**

By / par : Major Rénaud Dufour

3 juin 2009

This paper was written by a student attending the Canadian Forces College in fulfilment of one of the requirements of the Course of Studies. The paper is a scholastic document, and thus contains facts and opinions which the author alone considered appropriate and correct for the subject. It does not necessarily reflect the policy or the opinion of any agency, including the Government of Canada and the Canadian Department of National Defence. This paper may not be released, quoted or copied except with the express permission of the Canadian Department of National Defence.

La présente étude a été rédigée par un stagiaire du Collège des Forces canadiennes pour satisfaire à l'une des exigences du cours. L'étude est un document qui se rapporte au cours et contient donc des faits et des opinions que seul l'auteur considère appropriés et convenables au sujet. Elle ne reflète pas nécessairement la politique ou l'opinion d'un organisme quelconque, y compris le gouvernement du Canada et le ministère de la Défense nationale du Canada. Il est défendu de diffuser, de citer ou de reproduire cette étude sans la permission expresse du ministère de la Défense nationale.

Sommaire

L'emprise des organisations du crime organisé défie la gouvernance et la sécurité d'État et même de région du tiers monde prenant avantage de la mondialisation et des récentes percées technologiques créant ainsi une pandémie transnationale requérant l'attention des Nations-Unies. Au Canada, il n'y a certes pas plus dangereux en terme d'arme de destruction massive que le ravage fait par les drogues dans les cours d'école et la violence associée au crime organisé observé dans les communautés canadiennes. Malgré les efforts multilatéraux démontrés à ce jour par les divers intervenants au Canada, les statistiques démontrent que les stratégies et mécanismes de sécurité canadiens ne réussissent pas à contrôler l'expansion de certains aspects du crime organisé. Faisant face à un tel constat, le gouvernement canadien devra vraisemblablement réviser son approche actuelle en impliquant possiblement une participation plus grande des Forces canadiennes dans le futur.

Ce mémoire de maîtrise vise donc à réévaluer le rôle de même que les tâches des Forces canadiennes (FC) en fonction de la menace posée par le crime organisé au Canada tenant compte des capacités et limitations actuelles du mécanisme global de sécurité canadienne. En plus de définir un cadre d'étude et d'évaluer la menace posée par le crime organisé au Canada, ce mémoire analyse les actions entreprises et les stratégies implémentées depuis 2002 par les divers paliers de gouvernement pour combattre ce fléau. Sur ces bases, le mémoire culmine avec l'analyse du rôle et des tâches des FC dans un contexte d'opération interdépartemental identifiant quatre impératifs visant à améliorer l'efficacité et l'efficacité globale des FC en appui à ce genre d'opération.

L'analyse effectuée conclut que le rôle et les tâches des FC visant à combattre le crime organisé au Canada demeureront essentiellement les mêmes. Cependant, la fréquence des demandes, le type d'appui requis et la complexité des opérations menées créeront de nouveaux besoins d'entraînement, d'éducation, d'arrangements de commandement et contrôle interdépartemental, d'optimisation des capacités actuelles et finalement, d'acquisition de nouvelles capacités. Même si la portée du document vise principalement l'aspect domestique du combat contre le crime organisé, plusieurs éléments de cette analyse ont une application pragmatique dans les théâtres d'opérations expéditionnaires modernes.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	ii
LISTE DES FIGURES	iii
 INTRODUCTION	 2
Contexte	2
Thèse et arguments principaux	6
Méthodologie	8
Contribution du mémoire	8
Généralités	8
 CHAPITRE I. LE CRIME ORGANISÉ TRANSNATIONAL	 10
1.1 Définir le problème	10
1.2 L'impact du problème au niveau mondial	14
1.3 L'État et le crime organisé transnational	15
1.4 Contextes favorisant l'émergence du crime organisé	17
1.5 Relations du crime organisé transnational avec le terrorisme et la corruption	20
1.6 Phénomène émergent et inquiétant- les gangs de rue	23
1.7 Sommaire	29
 CHAPITRE II. LE CRIME ORGANISÉ – LA MENACE AU CANADA	 30
2.1 Définition du crime organisé canadien	31
2.2 Le renseignement sur le crime organisé	31
2.3 Le monde du crime organisé canadien	33
2.4 Zones d'opération et Méthodes opérationnelles du crime organisé	35
2.5 Connexions canadiennes avec le crime organisé transnational	36
2.6 Les marchés criminels canadiens	37
2.7 Tendances inquiétantes	38
2.7.1. Le vol et la fraude d'identité	39
2.7.2. Le marché illicite des armes à feu	4-
2.7.3. Les gangs de rue	41
2.8 Sommaire	44
 CHAPITRE III. STRATÉGIE ET LE MÉCANISME DE SÉCURITÉ CANADIENNE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ TRANSNATIONAL	 46
3.1 La position du Canada envers le crime organisé transnational.	47
3.2 Combattre le crime organisé au Canada	49
3.3. Les réponses administratives et structurelles.	53

3.3.1.	Grandes lignes des nouvelles approches et agences non traditionnelles.	54
3.3.2.	Optimiser et/ou rationaliser les pratiques déjà existantes	55
3.4	L'efficacité du plan d'action stratégique canadien	56
3.5	Le mécanisme de sécurité canadienne au niveau opérationnel et tactique	59
3.5.1	Gouvernance	60
3.5.2.	Stratégie d'application des lois contre le crime organisé	61
3.6.	Contre le problème des gangs de rue	64
3.7	L'efficacité du mécanisme de sécurité canadienne au niveau opérationnel et tactique	67
3.8	Sommaire	70
CHAPITRE IV. LES FORCES CANADIENNES ET LE CRIME ORGANISÉ : UNE REDÉFINITION DU RÔLE ET DES TÂCHES?		72
4.1	Cadre d'analyse pour contre le crime organisé transnational au Canada	73
4.2	L'emploi des FC au Canada contre le crime organisé transnational	76
4.3	Les FC et la zone extérieure	79
4.4	Les FC et la zone de transit	82
4.5	Les FC et la zone domestique	88
4.6	Améliorer l'efficience et l'efficacité des FC	89
4.7	Sommaire	94
CONCLUSION		95
APPENDICES		
Appendice 1.	Quantification de l'impact du crime organisé international et canadien	98
Appendice 2.	Relation entre le crime organisé transnational incluant les gangs, le terrorisme et la corruption	101
Appendice 3.	Le crime organisé et la criminalité	103
ACRONYMES		106
BIBLIOGRAPHIES		107
LISTE DES FIGURES		
Figure 1.1.	Caractéristiques des trois générations de gang de rue	28
Figure 2.1.	Gangs de rue au Canada	42

Figure 3.1.	Gouvernance au sein du Ministère de la Sécurité publique	60
Figure 3.2.	Stratégie d'application de la loi canadienne visant à combattre le crime organisé au niveau stratégique	62
Figure 3.3.	Stratégie visant à combattre le crime organisé mené par le renseignement au niveau tactique	63
Figure 4.1.	Cadre d'analyse pour contre le crime organisé transnational au Canada	76
Figure 4.2.	Grille des autorités pour les opérations nationales des FC	79
Figure 4.3.	Évolution du système de détection maritime dans la zone d'exclusion économique canadienne	87
Figure A.3.1.	Offenses perpétrées par les gangs dans les prisons fédérales	102
Figure A.3.2.	Inconduites institutionnelles des membres de gang dans les prisons fédérales	104
Figure A.3.3	Homicide intentionnel sur la scène internationale par régions en date de 2004	105

INTRODUCTION

“Le pouvoir des criminels modernes a surpassé l’habilité des gouvernements de les contenir. Le crime organisé international est trop gros ... Pendant que les gros syndicats du crime vont où l’argent est, les États souverains ne peuvent simplement rien faire. S’ils échouent dans la guerre contre le crime organisé, ce sera largement attribuable au fait qu’ils sont empêchés de par tout le bagage et limitation de l’état – patriotisme, politiques, gouvernements responsables, droits humains, rigueur légale, conventions internationales, bureaucratie, diplomatie – tandis que les gros syndicats criminels n’ont aucune allégeance rationnelle, aucune loi sauf les leurs, aucune frontière.” (Traduction libre)

Claire Sterling¹

Contexte

Au cours des vingt-cinq dernières années, les Canadiens sont devenus de plus en plus conscients de la vulnérabilité non seulement aux activités du crime organisé au Canada, mais aussi des activités du crime organisé transnational. Il n’est donc pas étonnant que pour la collectivité canadienne, le crime organisé représente l’une des plus grandes menaces envers leur sécurité et leur bien-être économique. Bien que l’impact soit beaucoup moins sensationnel que le terrorisme au Canada, la proximité et l’impact réel quotidien des menaces associées au crime organisé auprès des gens constituent une menace beaucoup plus sérieuse et présente pour l’ensemble des Canadiens.

En effet, la majorité des activités criminelles au Canada sont principalement attribuables au crime organisé étant de plus en plus diversifié. Ces activités criminelles touchent maintenant plusieurs champs d’activités s’étalant de la vente de produits contrefaits jusqu’à la perpétration d’homicide étant très versatiles et adaptatifs à la

¹Claire Sterling, *Thieves World: The Threat of The New Global Network of Organized Crime* (Londres: Simon and Schuster, 1994), p. 10.

demande optimisant les technologies de pointe, les faiblesses du système judiciaire et les manquements juridique. Tel qu'indiqué à l'appendice 1, les profits du crime organisé canadien se chiffrent annuellement à plus de \$60 milliards, soit quatre fois le budget actuel du Ministère de la Défense nationale.² Bien que le crime organisé vise à opérer dans l'ombre, ses activités sont occasionnellement présentées au public en tant que grand titre dans les médias suite à la conduite d'opérations policières. Lors de tels évènements, l'intérêt du public et des politiciens est grand générant bien des discussions sur l'efficacité de notre système de sécurité à contrer cette menace.

Maximisant les avantages procurés par la mondialisation, les organisations criminelles ont augmenté en nombre au cours des dernières dix années et amélioré leur capacité d'opération, de protection et l'efficacité et la portée de leur réseautage domestique et international. L'importation et l'exportation de produits illicites au Canada demeurent à ce jour un problème très sérieux malgré les efforts soutenus des autorités à tous les niveaux pour contrer ce fléau incluant les actions répressives, de dissuasion, de surveillance et de la saisie d'actifs provenant du crime organisé. Par ailleurs, le trafic d'êtres humains connaît une tendance à la hausse de plus en plus inquiétante au Canada. De plus, le marché lucratif du crime organisé a vu le nombre d'organisations criminelles augmenter de façon importante au cours des quinze dernières années incluant l'apparition du phénomène des gangs de rue dans tous les grands centres urbains n'ayant aucune hésitation à recourir à la violence pour arriver à leur fin. Certains gangs démontrent également une évolution et sophistication inquiétante pour la sécurité canadienne

²Le Budget du Ministère de la défense canadienne pour 2008 se chiffre à \$18,3 milliards. Canada, Canadian Broadcast Cooperation, "Canada's Military – Canadian Forces in the 21st Century", <http://www.cbc.ca/news/background/cdnmilitary/>; Internet; consulté le 22 décembre 2008.

provenant de l'étranger. Pour comprendre ces tendances, il faut tout d'abord en saisir les causes.

Au Canada, quatre éléments favorisent l'évolution du crime organisé traditionnel domestique au crime organisé moderne avec des connexions transnationales:

- La mondialisation de l'économie facilite les contacts entre les Canadiens et les corporations canadiennes avec des entités étrangères incluant les terroristes.³
- Le Canada a enregistré depuis dix ans une augmentation significative dans le nombre et l'hétérogénéité de ses immigrants. Ces immigrants maintiennent généralement des réseaux sociaux et commerciaux importants avec leur pays d'origine normalement dans une langue étrangère pouvant faciliter l'importation et l'exportation de produits illicites au Canada tout en augmenté le niveau de difficulté des autorités canadiennes à surveiller ces activités et assurer ainsi le respect des lois canadiennes.⁴
- Le crime organisé transnational a suscité beaucoup d'intérêts médiatiques souvent inter relié et/ou associé à d'autres problèmes tel que la corruption et le terrorisme. Il est certes très difficile de définir la portée du problème, ses relations avec le terrorisme et la corruption et finalement, d'implémenter une stratégie globale et intégrée sur la scène internationale.⁵

³Gary I. Wilson et John P. Sullivan, "When Gangs and Terrorists Converge", *Agora's Magazine*, Volume 1, No 3, 2008, p. 20.

⁴Maria Mourani, *La face cachée des gangs de rue*, Montréal : Les éditions de l'homme, 2006, p86 et 87.

⁵The United Nations Office on Drug and Crime, *Results of a Pilot Survey of forty selected organized criminal group in 60 countries*, http://www.unodc.org/pdf/crime/publications/Pilot_survey.pdf; Internet; consulté le 16 novembre 2008, p 4 à 6.

- Contrairement au problème du terrorisme, les Forces canadiennes (FC) ont présentement un rôle exclusivement d'appui aux autres départements du gouvernement en charge de mener le combat contre le crime organisé en sol canadien.⁶ Paradoxalement, les éléments expéditionnaires des FC tels qu'en Afghanistan côtoient le crime organisé constituant un joueur non étatique important nuisant à la sécurité, la reconstruction du pays et du rétablissement du règne du droit et finalement, la légitimité du gouvernement. De facto, les FC ne peuvent ignorer les activités du crime organisé surtout lorsqu'elles affectent la sécurité des régions où le Canada opère.⁷

D'une perspective historique, législative et culturelle, le crime organisé au Canada est de juridiction policière. Cependant, de plus en plus d'experts et de dirigeants politiques reconnaissent l'ampleur et la nature de plus en plus globales et critiques des problèmes associés au crime organisé reconnaissant le besoin d'approches multidisciplinaires et intégrées d'agences tant municipales, provinciales, fédérales qu'internationales.⁸

Tel qu'exprimé par Claire Sterling, la proximité et l'impact des menaces associées au crime organisé constitue une menace beaucoup plus inquiétante et réelle pour le

⁶Canada, Ministère de la Défense nationale, *Canada Command - Direction for Domestic Operations*. Ottawa (ON: Canada Com J3, 2006), p. 1-2/8.

⁷Groupe d'experts indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan. *Groupe d'experts indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan : Rapport final*, Ottawa : Travaux publics et Services gouvernementaux, 2008, p. 17. http://dsp-psd.tpsgc.gc.ca/collection_2008/dfait-maeci/FR5-20-1-2008F.pdf; consulté le 11 octobre 2008.

⁸Ces initiatives englobent plusieurs domaines incluant le renseignement, la législation et le judiciaire, la prévention, l'éducation, la réhabilitation et finalement, la capacité accrue de gestion de système de crise incluant le conduite d'opérations coup de poing multi-agences et multi-département. Canada. Ministère de la Sécurité publique, "Ensemble contre le crime organisé – Rapport public concernant les mesures prises dans le cadre du programme national de lu – le crime organisé", p.1. http://www.publicsafety.gc.ca/prg/le/oc/fl/ogcrime06_f.pdf; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

gouvernement et l'ensemble de la population. Étant donné le besoin d'une approche globale et intégrée pour neutraliser les criminels modernes ayant de plus en plus recours à la violence extrême entre organisations criminelles et/ou envers les autorités possédant des capacités limitées pour neutraliser cette menace, les Forces canadiennes seront éventuellement appelées à participer de façon plus active aux opérations contre le crime organisé conjointement avec les agences fédérales telles que la GRC tel que dans le cas du terrorisme au Canada. Toutefois, une telle position soulèvera certainement une polémique provenant de considérations légales et juridictionnelles. Ce genre de débat est donc essentiel au Canada considérant que la menace du crime organisé s'accroît sans cesse impactant sur la sécurité et le bien-être des Canadiens.

Thèse et arguments principaux

L'objectif de ce travail est donc de faire le point sur le crime organisé de souche et d'origine transnational au Canada incluant l'expansion des gangs de rue et de discuter de l'état actuel du système de sécurité canadien pour contrer ces problèmes. Sur ces bases, le présent mémoire évaluera la validité du rôle et des tâches actuelles des Forces canadiennes au sein d'une stratégie interdépartementale globale et intégrée visant à enrayer cette menace à la sécurité canadienne.

Bien que plusieurs défendent la position que les FC ne devraient pas s'impliquer davantage dans un contexte domestique contre le crime organisé, il sera démontré dans ce mémoire que les priorités stratégiques établies par le gouvernement avec la défense du Canada en avant-plan et l'évolution de la menace posée par le crime organisé forceront les FC à assumer un rôle plus prédominant et soutenu dans des domaines précis du mécanisme intégré de la sécurité canadienne tant à l'extérieur du pays, dans les zones de

transit vers le Canada et finalement au Canada même de par l'appui aux autres départements. Bien que ce mémoire soutient que le rôle et les tâches des FC envers le crime organisé demeureront essentiellement les mêmes, la fréquence des demandes, le type d'appui requis et la complexité des opérations menées créeront cependant de nouveaux besoins d'entraînement, d'éducation, d'arrangements de commandement et contrôle interdépartemental, d'optimisation de certaines capacités actuelles et finalement, l'acquisition et la génération de nouvelles capacités particulièrement au niveau de la capacité d'interception de la marine en zone côtière et arctique. Finalement, l'auteur souhaite que ce document puisse devenir une référence éducative afin de mieux comprendre et combattre le crime organisé transnational pour les membres des FC se déployant à l'étranger où le crime organisé prospère.

Pour soutenir cette thèse, ce mémoire établira au premier chapitre le cadre théorique et abordera les difficultés posées par le crime organisé transnational sur la scène internationale. Au deuxième chapitre, une évaluation au niveau stratégique de la menace et des activités du crime organisé au Canada sera effectuée. Le troisième chapitre analysera la stratégie et les mécanismes actuels de sécurité canadienne pour faire face au crime organisé au Canada, de même que leur efficacité. Finalement, le dernier chapitre révisera le rôle et les tâches actuelles des FC pour la défense du Canada tenant compte de l'évolution de la menace et du mécanisme intégré de la sécurité canadienne auquel souscrit la stratégie de défense "Le Canada d'abord".⁹

⁹Canada. Ministère de la Défense nationale, "Stratégie de défense – Le Canada d'abord". Ottawa : Adjoint du sous-ministre des affaires publiques, 2005, <http://www.forces.gc.ca/site/focus/first-premier/defstradef-fra.asp>; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

Méthodologie

Étant donné la nature délicate du sujet traité, la méthodologie retenue durant la production de cette mémoire consiste à strictement utiliser des sources papiers et électroniques non classifiées produites par des Organisations internationales telles que les Nations-Unies, les autorités gouvernementales du Canada, diverses sources médiatiques et finalement, d'auteurs ayant écrit sur ce sujet. Par conséquent, l'analyse effectuée dans le cadre de ce mémoire est donc non classifiée étant centrée principalement au niveau stratégique et institutionnel.

Contribution du mémoire

L'apport de ce mémoire est de deux ordres. Il est premièrement souhaité qu'il contribuera à lancer le débat sur ce que devrait être le rôle et les tâches des FC à l'égard de la menace actuelle et future causée par le crime organisé au Canada. Deuxièmement, il est à souhaiter que ce document comble un vide sur le matériel de référence éducationnel accessible aux membres des FC sur le crime organisé transnational. Durant la préparation de ce document, il a été fort surprenant de constater que la bibliothèque du Collège des FC ne possédait qu'une très faible quantité de références sur le crime organisé comparé au phénomène du terrorisme où la littérature abonde.

Généralités

Avant de poursuivre, il faut clarifier deux points. Premièrement, l'auteur a jugé bon de traduire librement les citations de l'anglais au français aux fins de clarté. Pour savoir si une référence fut traduite, il suffira de vérifier le titre de l'ouvrage dans la bibliographie où la langue d'origine est représentée.

Deuxièmement, il est nécessaire de limiter le champ de l'analyse étant donné la portée limitée de cette mémoire. Donc, les aspects suivants ne seront pas considérés au sein de la présente mémoire:

- Les contre-mesures contre les menaces du crime organisé auxquelles les FC ont peu de capacité à réagir incluant les activités associées au crime cybernétique, crime économique, blanchiment d'argent, et autres,
- Le mécanisme et le concept de demande d'aide au pouvoir civil, le processus d'approbation s'y rattache et les considérations financières,
- Les aspects législatifs, judiciaires et pénaux associés au crime organisé, et finalement
- La dimension légale et constitutionnelle, et les règles d'engagement reliées à l'utilisation des FC dans les opérations contre le crime organisé dans un contexte domestique.

Finalement, l'auteur voudrait certes souligner l'apport du Major Éric Lallier durant le processus de révision des chapitres 3 et 4 mais l'auteur désire indiquer qu'il assume l'entière responsabilité pour le matériel contenu dans le présent mémoire.

CHAPITRE 1. LE CRIME ORGANISÉ TRANSNATIONAL

"Le crime [organisé] transnational sera un enjeu vital du 21e siècle pour les dirigeants politiques tout comme l'était la Guerre froide pour le 20e siècle et la colonisation lors du 19e siècle. Les terroristes et groupes organisés transnationaux proliféreront parce que ces groupes criminels sont des bénéficiaires importants de la mondialisation. Ils prennent avantage d'une plus grande mobilité des entités physiques, d'échange commercial, des mouvements rapides d'argent, des télécommunications et liens informatiques, et sont positionnés avantageusement pour la croissance." [Traduction libre]

Louise I. Shelley¹⁰

Le crime organisé est un problème très complexe démontrant une adaptabilité remarquable à son milieu sur la scène internationale. Préalable à toute forme d'analyse dans les chapitres subséquents, il est tout d'abord essentiel d'établir un cadre théorique au sujet du crime organisé et son impact sur la sécurité des États. Pour ce faire, ce chapitre couvrira les points suivants : la définition du crime organisé transnational, ses conséquences au niveau mondial, le contexte favorisant son émergence, ses relations avec d'autres polémiques incluant le terrorisme et la corruption, et finalement, l'étude du phénomène sans cesse grandissant des gangs de rue sur la scène internationale.

1.1 Définir le problème

Le crime organisé transnational est considéré par l'ONU comme l'une des plus grandes menaces pour la sécurité humaine, empêchant le développement social, économique, politique et culturel des sociétés dans le monde entier.¹¹ Bien que tous partagent généralement une conception commune sur ce qui caractérise le crime organisé

¹⁰ Louise I. Shelley, *Page principale du site Web*, <http://policy-tracc.gmu.edu/>; Internet; consulté le 18 novembre 2008.

¹¹ The United Nations, *A more secure world: our shared responsibility - Report of the High-level Panel on Threats*, 2005; <http://www.un.org/secureworld/report.pdf>; Internet; consulté le 26 octobre 2008. p. 4 et 5.

transnational, il fut cependant très difficile d'établir une définition acceptée internationalement du problème permettant par la suite le développement d'une stratégie d'action internationale.¹² La définition acceptée par les membres de l'ONU du crime organisé transnationale est la suivante :

“Le crime organisé transnational désigne un groupe structuré de trois personnes ou plus existant depuis un certain temps et agissant de concert dans plus d'un pays dans le but de commettre une ou plusieurs infractions graves ou infractions établies conformément à la présente Convention, pour en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel.”¹³

Le crime organisé transnational a plusieurs facettes dont l'intensité et la gravité se sont amplifiées dans divers secteurs d'activités économiques, technologiques et criminelles au cours des dernières années. Les principaux facteurs expliquant cette expansion rapide et inquiétante incluent:¹⁴

¹²Lyman et Potter décrivent en détails les difficultés que les autorités américaines ont eu aux cours dernières années à définir le crime organisé étant donné l'évolution et l'adaptation constante de ses structures et activités d'opérations optimisant la technologie de pointes et les opportunités de marché. Tous deux argumentent que les autorités américaines d'application de la loi n'ont pas incorporée la réalité actuelle du crime organisé dans leur définition et qu'ils devraient adopter rapidement la définition de l'ONU qui est maintenant celle adoptée par tous les pays de l'Union Européenne. Micheal D. Lyman et Gary W. Potter, *Organized Crime*, 4^{ième} édition (Upper Saddle River, NJ: Pearson Prentice Hall, 2007), p. 3 à 6.

¹³ L'expression “**groupe structuré**” désigne un groupe qui ne s'est pas constitué au hasard pour commettre immédiatement une infraction et qui n'a pas nécessairement de rôles formellement définis pour ses membres, de continuité dans sa composition ou de structure élaborée. L'expression “**infraction grave**” désigne un acte constituant une infraction passible d'une peine privative de liberté dont le maximum ne doit pas être inférieur à quatre ans ou d'une peine plus lourde. ; Finalement, le crime organisé est qualifié de **transnational** si : il est commis dans plus d'un État; il est commise dans un État mais qu'une partie substantielle de sa préparation, de sa planification, de sa conduite ou de son contrôle a lieu dans un autre État; il est commise dans un État mais implique un groupe criminel organisé qui se livre à des activités criminelles dans plus d'un État; ou il est commise dans un État mais a des effets substantiels dans un autre État. Stephen Schneider, Margaret Beare et Jeremy Hill, *Alternative Approaches to Combating Transnational Crime*. Rapport final, 31 mars 2000; http://ww2.ps-sp.gc.ca/Publications/Policing/TransCrime_e.pdf; Internet; consulté le 11 octobre 2008. p.6.

¹⁴Sandro Calvani, “Transnational Organized Crime : a global concern”, *Advancing Security, Serving justice, building peace Background note to NATO Defense College*, Accessible en ligne à http://www.unicri.it/www/staff/speeches/080519b_dir.pdf; Internet; consulté le 12 octobre 2008. p. 2 et 3.

- La mondialisation de par deux aspects en particulier:
 - La libéralisation économique et financière,¹⁵ et
 - une plus grande mobilité et migration de la population interétatique.
- La libéralisation politique suite à la chute du mur de Berlin, et
- la faiblesse de certains États combinée au sous-développement économique dans certaines régions du globe.

Face à cette problématique en évolution, l'ONU, représentant la communauté internationale, déclara en 2004 que le crime organisé se classait au sixième rang des menaces contre la paix mondiale et la sécurité internationale soit, immédiatement derrière le terrorisme préconisant une approche multilatérale au niveau international.¹⁶ Depuis, le Bureau des drogues et du crime des Nations-Unies (UNODC)¹⁷ mène la lutte contre ce fléau, travaillant en coopération étroite avec les gouvernements, organisations internationales et la société civile pour renforcer la coopération internationale et contrer l'influence sans cesse grandissante du crime organisé transnational.

Les organisations criminelles transnationales ont su optimiser les avantages que leur offrait la mondialisation adaptant leurs méthodes d'opérations et leurs structures de commandement et de contrôle.¹⁸ Les formes traditionnelles hiérarchiques des groupes du

¹⁵Peter Andreas. "Transnational Crime and Economic Globalization", extrait de *Transnational Organized Crime and International Security – Business as Usual?*, sous la direction de Mats Berdal and Monica Serrano, Colorado : Lynne Rienner Publisher Inc, 2002, p. 45-49.

¹⁶The United Nations, *A more secure world: our shared responsibility - Report of the High-level Panel on Threats*, 2005; <http://www.un.org/secureworld/report.pdf>; Internet; consulté le 26 octobre 2008. p. 2.

¹⁷The United Nations Office on Drug and Crime, *UNDOC and Organized Crime*, <http://www.unodc.org/unodc/index.html>; Internet; consulté le 12 octobre 2008.

¹⁸Lyman, Micheal D. et Gary W. Potter, *Organized Crime*, 4^{ème} édition, Upper Saddle River, NJ: Pearson Prentice Hall, 2007. p. 6 et 7.

crime organisé sont remplacées progressivement par des réseaux plus fluides s'adaptant à l'environnement et, dans une certaine mesure, collaborant afin d'exploiter les nouvelles opportunités de marché.¹⁹ Par exemple, les groupes du crime organisé impliqués dans le trafic de la drogue sont couramment engagés dans la contrebande d'autres produits illicites et le trafic d'êtres humains. Les liens entre le trafic de la drogue et les autres formes de crime transnational requièrent une approche internationale plus intégrée afin d'atténuer ces connexions.²⁰ La signature de la convention sur le crime organisé transnational en 2003²¹ et tous les travaux effectués depuis constituent un moment marquant représentatif de la volonté internationale d'éradiquer cette menace moderne réelle. Cependant, les dirigeants politiques sont conscients du fait que les concepts de sécurité passée ne peuvent adresser cette nouvelle menace.

1.2 L'impact du problème au niveau mondial

Les définitions et concepts traditionnels de la sécurité qui ont été développés par le passé portaient principalement sur l'État et les menaces militaires dirigées contre la souveraineté des nations.²² Cependant, suite à la chute du mur de Berlin et aux attentats terroristes de 2001, il est évident qu'une perspective plus nuancée et globale est requise,

¹⁹The United Nations Office on Drug and Crime, *Results of a Pilot Survey of forty selected organized criminal group in 60 countries*, http://www.unodc.org/pdf/crime/publications/Pilot_survey.pdf; Internet; consulté le 16 novembre 2008. p. 7 à 9.

²⁰Carlo Morselli, Mathilde Turcotte et Guillaume Louis, "Le crime organisé et les contres-mesures", extrait de *Traité de sécurité intérieur*, sous la direction de Maurice Cusson, Benoît Dupont et Frédéric Lemieux, Montréal : Cahiers du Québec – Collection Droit et Criminologie, 2007, p. 198.

²¹The United Nations Office on Drug and Crime, *The United Nations Convention against Transnational Organized Crime and its Protocols*, <http://www.unodc.org/documents/treaties/UNTOC/Publications/TOC%20Convention/TOCebook-e.pdf>; Internet; consulté le 16 novembre 2008

²²Frank Bovenkerk et Bashir Abou Chakra, "Terrorism and Organised Crime", extrait de *Terrorism, Organised Crime and Corruption*, sous la direction de Leslie Holmes (Londres : Leslie Holmes, 2007), p. 7 à 9.

prenant en compte un large éventail de sujet de sécurité dit “doux ” incluant les menaces dans les dimensions sociales, humaines et environnementales.²³ Il est tout d’abord essentiel de comprendre à quel point les menaces du crime organisé transnational sont globalement inter reliées et intégrées.

Le volume et la complexité des réseaux de trafic d’êtres humains, de drogues et du phénomène sans cesse grandissant de gangs sur la scène mondiale sont d’excellents exemples de connexions complexes et du niveau d’intégration entre ces activités. En effet, que se soit dans la région et/ou du pays d’origine, de transit ou de destination finale, le crime organisé transnational génère une variété de menaces interconnectées à divers niveaux et de différente façon selon les opportunités et besoins dans les domaines de la sécurité politique, économique, humaine et militaire.²⁴ Par conséquent, des solutions flexibles, multilatérales et adaptées à la situation intégrant tous les éléments de réponse à ces diverses menaces sont requises lors de l’implémentation au niveau local, national, régional et/ou international.²⁵ Hélas, les pays ayant une gouvernance faible éprouvent de très grandes difficultés ou sont simplement incapables d’adresser le problème du crime organisé sans aide extérieure.²⁶ Par conséquent, il est essentiel de comprendre les relations existantes entre le crime organisé à l’État.

²³Jeanne Giraldo et Harold Trinkunas. “Transnational Crime.” Extrait de *Contemporary Security Studies*, sous la direction de Alan Collins (New York: Oxford University Press, 2006), p. 347 et 348.

²⁴*Ibid.*, p. 349 et 350

²⁵Commission on Crime Prevention and Criminal Justice, Crime prevention and criminal justice responses to urban crime brief paper, sixteen session, Vienna, 23-27 April 2007, Accessible en ligne à http://www.unodc.org/pdf/crime/session16th/E_CN15_2007_CRP3_E.pdf; consulté le 29 novembre 2008. p.11 à 15.

²⁶James Cochayne et Daniel Pfister, “Peace Operations and Organised Crime”, Extrait de *Geneva Papers*, International Peace Institute, (Geneva: Geneva Centre for Security Policy, 2008), Accessible en ligne à

1.3 L'État et le crime organisé

Contrairement au terrorisme, le crime organisé transnational est motivé par des raisons économiques cherchant ainsi à affaiblir les institutions de l'État, mais non pas à les détruire.²⁷ Cependant, le crime organisé constitue une vraie menace pour la sécurité des États en faillite ou en déroute alors qu'elles constituent une menace plutôt moins importante pour les états ayant une gouvernance plus solide.²⁸ Comme l'expérience des opérations du maintien de la paix le démontrent par le passé, l'impact relié aux activités du crime organisé transnationales touche à plusieurs fonctions étatiques et sociales des paix en reconstruction dont la bonne gouvernance, le fonctionnement efficace des institutions de l'état, la légalité des marchés et du développement économique et finalement, le bien-être et la sécurité de la population.²⁹ Pour sécuriser leur emprise et leur marché, les membres du crime organisé exploitent habilement et en silence les faiblesses de l'État.

Les faiblesses d'un État se regroupent normalement au sein des cinq secteurs suivants:³⁰

- Territorial. Ce secteur concerne le territoire total échappant au contrôle de l'État incluant les secteurs hors la loi et hors d'accès.

http://www.gcsp.ch/e/publications/geneva_papers/geneva_paper_2.pdf; consulté le 29 novembre 2008, p. 17.

²⁷Jeanne Giraldo et Harold Trinkunas. "Transnational Crime." Extrait de *Contemporary Security Studies*, sous la direction de Alan Collins (New York: Oxford University Press, 2006), p. 355.

²⁸The United Nations, *A more secure world: our shared responsibility - Report of the High-level Panel on Threats*, 2005; <http://www.un.org/secureworld/report.pdf>; Internet; consulté le 26 octobre 2008. p 49 et 50.

²⁹James Cochat et Daniel Pfister, "Peace Operations and ...", p 5 à 7.

³⁰*Ibid.*, p.12-23

- Légal. Ce secteur porte sur les manquements législatifs qui peuvent être exploités par le crime organisé transnational dans les domaines de l'immigration et de l'importation par exemple.
- Politique. Ce secteur est relatif aux manques de légitimité du gouvernement aux yeux de la population et à la présence de corruption.
- Économique. Ce secteur renvoie à la faiblesse de la performance économique et à la présence d'une économie substantielle illégale.
- Sociale. Ce secteur a trait à l'importance de la culture de la criminalité au sein de la société et du niveau de corruption. Ce secteur est particulièrement difficile à quantifier.

Contrairement au pays occidentaux où ces secteurs sont relativement stables et prospères, l'ampleur et la nature du crime transnational organisé dans les États en faillite, en déroute ou vulnérables sont devenues si sérieux qu'ils relèvent maintenant de la sécurité "forte" de l'appareil étatique relevant souvent de la responsabilité militaire.³¹ Cela est d'autant plus important compte tenu des liens maintenant confirmés entre le crime organisé et le terrorisme³² augmentant ainsi la possibilité de déstabilisation aux nations avoisinantes et la possibilité de trafic de produits dangereux tel que le matériel nucléaire sur la scène internationale.³³ Ces craintes forcent maintenant la communauté

³¹G. Manwaring, *Street Gangs: The New Urban Insurgency*, (Leavenworth: Strategic Studies Institute, US Army War College, March 2005), p.18 et 19.

³²Phil Williams, "Strategy for a New World: Combating Terrorism and Transnational Organized crime." Extrait de "in Strategy in the Contemporary World, edited by John Baylis, James Wirtz, Colin S. Gray, et Elliot Cohen (New York: Oxford University Press, 2007), p. 200 et 201.

³³Canada. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. "Global Partnership Program: A Tangible Canadian Contribution to Reducing the Threat of Weapons of Mass Destruction". (Ottawa, ON: Global Partnership Program),

internationale à prendre une position plus ferme, consistante et solidaire visant à développer une intervention efficace visant à éradiquer les bases de génération du terrorisme particulièrement dans les États où la gouvernance est faible et/ou l'aide internationale requise.

Une connaissance détaillée de la menace permettra le développement et la mise en place de stratégies globales, efficaces et adaptées contre le crime organisé transnational; tenant compte des réalités régionales des futurs théâtres d'opérations. Tout comme combattre une insurrection, il est vital de comprendre en détail le fonctionnement du crime organisé transnational et la façon dont il émerge, évolue, et s'adapte à son environnement. Pour ce faire, un cadre d'étude du crime organisé transnational est requis.

1.4 Contextes favorisant l'émergence du crime organisé

La meilleure façon d'étudier et d'analyser le phénomène du crime organisé est de l'étudier en fonction des contextes où il émerge et opère par la suite. Il existe essentiellement trois contextes favorisant son émergence et son développement étant tous basés sur le simple principe de l'offre et de la demande visant le gain monétaire.³⁴

Dans le premier contexte d'application, le service fourni par le crime organisé constitue l'offre de produits et services que l'État ne veut et/ou ne peut pas fournir adéquatement à la population.³⁵ Dans certains pays, dont l'Afghanistan, les services gouvernementaux ne sont pas en mesure d'assurer adéquatement l'approvisionnement de

http://geo.international.gc.ca/cip-pic/library/GPX_AnnualReport_07-en.pdf, Internet; consulté le 11 octobre 2008, p. 2.

³⁴Carlo Morselli, Mathilde Turcotte et Guillaume Louis, "Le crime organisé et ...", p. 185 à 188.

³⁵*Ibid.*, p. 186.

certains services légitimes. Ces manquements démontrent ainsi la faiblesse de l'État et profitent donc à des groupes criminels qui tombent sous la qualification générique de mafias³⁶ qui s'investissent alors dans des activités de protection sur certains territoires et de leur population en retour de diverses ristournes incluant entre autres des compensations financières, production de drogues et/ou appartenance à des milices privées. Ces mafias jouent un rôle crucial dans les sociétés qui ne disposent pas d'appareils et de mécanismes efficaces pour organiser des structures économiques et sociales servant également à régler les conflits. Ces conditions permettent donc l'émergence et l'enracinement profonds de ces groupes criminels dans les États faibles leur fournissant la base d'approvisionnement, de transport et de contrôle requise pour la projection de leurs activités criminelles sur la scène internationale en échappant ainsi au contrôle étatique.

Dans le deuxième contexte d'application, une organisation criminelle transnationale offre des produits et/ou services interdits par l'État venant satisfaire à une demande de la population qui est absente au sein de l'économie légale d'une société.³⁷ Le trafic d'être humain, la prostitution, la vente de drogues forment généralement la base des activités associées à ce deuxième contexte étant exclusivement orientée vers le profit. Au cours des quinze dernières années cependant, les organisations criminelles transnationales furent très innovatrices et adaptatives maximisant les opportunités offertes par la mondialisation créant ainsi un troisième contexte d'application.

³⁶*Ibid.*, p. 186.

³⁷Monica Serrano, "Transnational Organized Crime and International Security: Business as Usual? Extrait de *Transnational Organized Crime and International Security : Business as Usual?* sous la direction de Mats Berdal et Monica Serrano. Bolder: Lynne Rienner Publishers, 2002. p. 15.

Dans ce troisième contexte, les organisations criminelles transnationales effectuent des crimes ayant des motifs économiques dans de nouveaux domaines d'activités internationales capitalisant sur les nouvelles technologies, l'expertise de spécialiste, le manque de surveillance et de détection, et finalement, les lacunes des lois et du système juridique.³⁸ Ces activités incluent entre autres les crimes financiers tels que le blanchiment d'argent et les fraudes dans les domaines de l'immobilier, du marketing de masse, carte de débit et crédit. La question se pose alors : est-ce possible d'observer plus d'un contexte d'application dans une même société ?

L'étude du crime organisé transnational confirme que les trois contextes du crime organisé transnational mentionné précédemment ne sont pas nécessairement indépendants.³⁹ En effet, plusieurs régions et pays font aujourd'hui face à des combinaisons de ces trois contextes problématiques lorsque les conditions et la technologie le permettent. Finalement, ce contexte "global" ainsi formé se complique d'autant plus lorsque les organisations du crime organisé transnational entretiennent des relations avec le terrorisme et la corruption.

1.5 Relations du crime organisé transnational avec le terrorisme et la corruption

Depuis les attentats de septembre 2001 et les investigations qui suivirent, il a été confirmé qu'il y existait bien des liens et des secteurs d'activités communs entre les crimes du terrorisme⁴⁰, du crime organisé transnational et de la corruption.⁴¹ Bien qu'à

³⁸Canada. Service canadien de renseignements criminels, *Rapport 2008 sur le crime organisé*, 2008; http://www.cisc.gc.ca/annual_reports/annual_report_2008/document/report_oc_2008_f.pdf; Internet; consulté le 11 octobre 2008, p 27-29

³⁹ Carlo Morselli, Mathilde Turcotte et Guillaume Louis, "Le crime organisé et ...", p. 188.

⁴⁰Selon l'Organisation des Nations-Unies, le terrorisme se définit comme toute action qui est dirigée à causer la mort ou des blessures importantes aux civils ou non-combattants lorsque de tels actes, par leurs natures ou contexte, ont pour but d'intimider la population, ou forcer le gouvernement ou organisation

la base, il existe des différences fondamentales entre le terrorisme et le crime organisé, il existe cependant une certaine convergence entre ces deux activités. Cette menace combinée à laquelle fait face le système de sécurité étatique est d'autant plus sérieuse lorsque la corruption existe au sein des autorités de l'État. La présente section a donc pour objectif de décrire ces menaces et d'expliquer leurs convergences de même que leurs divergences.

Les groupes terroristes et du crime organisé transnational convergent en tant qu'acteurs non étatiques partageant des caractéristiques communes.⁴² Tout d'abord, ils utilisent des réseaux qui survivent en s'adaptant aux efforts d'application des lois tout en étant capables d'assurer la continuité de leurs opérations sans un leadership hiérarchique.⁴³ De plus, ils sont capables de communiquer et d'opérer efficacement parce que leurs efforts sont facilités de par la technologie, l'ouverture des marchés et des frontières internationales et, de par les conditions favorables que leur procurent les États fragiles et en déroute (thèse du « Black Hole »⁴⁴) leur fournissant ainsi une base de projection internationale pour leurs opérations.⁴⁵ Au besoin, ils peuvent former des alliances au niveau tactique dans des champs d'opérations communes telles que dans les

internationale de faire ou de s'abstenir de prendre action, ne peut être justifié par aucun motif et constitue ainsi un acte de terrorisme. The United Nations, *Securing a Dangerous World*, 2005 World Summit Press Release, <http://www.un.org/summit2005/presskit/Peace.pdf>; Internet; consulté le 26 octobre 2008.

⁴¹Frank Bovenkerk et Bashir Abou Chakra, "Terrorism and ...", p. 10.

⁴²Williams, Phil, "Strategy for a New World: Combating Terrorism and ...", p.195 à 197

⁴³The United Nations Office on Drug and Crime, *Results of a Pilot Survey...*, p. 33 à 44.

⁴⁴Standing Group Organised Crime, "Organised Crime and Terrorism", eNewsletter, Vol 5, Issue 2, 12 May 2006. http://www.essex.ac.uk/ecpr/standinggroups/crime/documents/SGOC_Vol5_2.pdf; Internet; consulté le 29 novembre 2008, p.4 et 5.

⁴⁵James Cochayne et Daniel Pfister, "Peace Operations and...", p.5.

activités associées à la drogue pour leur financement développant des groupes hybrides dans certaine partie du monde où ils convergent.⁴⁶ Dans les deux cas, les actions de ces groupes sont illégales, souvent violents, mais rationnelles et orientées vers le but recherché. Ces deux menaces ont cependant des différences importantes.

En termes de divergences, le terrorisme a un but politique⁴⁷ alors que le crime organisé transnational⁴⁸ a une motivation économique. Le terrorisme recherche principalement la destruction de l'État ou un changement radical du régime politique.⁴⁹ Les idéologies qui animent le terrorisme favorisent la violence envers la population civile recherchant la publicité pour instaurer la peur au sein du public et provoquer le gouvernement. Paradoxalement, le crime organisé transnational ne recherche pas la destruction de l'État. L'objectif est plutôt d'opérer dans l'ombre visant à déjouer ou éviter les agences appliquant les lois maximisant les failles dans les divers niveaux de juridiction.⁵⁰ Dans le cas du terrorisme, mais plus particulièrement du crime organisé transnational, la corruption de l'État au niveau du leadership, des fonctionnaires, des représentants de la loi et des forces armées se veut une tactique souvent utilisée augmentant ainsi l'efficacité et garantissant la continuité des opérations de ces deux groupes.

⁴⁶Phil Williams, "Strategy for a New World: Combating Terrorism and ...", p. 200-201

⁴⁷Mats Berdal et Monica Serrano. "Transnational Organized Crime and International Security : The New Topography", extrait de *Transnational Organized Crime and International Security – Business as Usual?*, sous la direction de Mats Berdal and Monica Serrano, Colorado : Lynne Rienner Publisher Inc, 2002, p. 201

⁴⁸*Ibid.*, p. 202

⁴⁹Phil Williams, "Strategy for a New World: Combating Terrorism and ...", p.195.

⁵⁰Frank Bovenkerk et Bashir Abou Chakra, "Terrorism and ...", p. 12.

La corruption est utilisée par ces groupes afin de faciliter les activités illégales, d'influencer le processus politique et d'étendre les liens transnationaux.⁵¹ Au niveau le plus bas, il existe de la corruption visant à soutenir les opérations des groupes lors du trafic aux frontières étatiques. La cible de ce genre de corruption vise les douanes et officiers d'immigrations assurant la protection des frontières. Dans cette optique, ce genre de paiements fait parti du coût d'opération de ces activités. À plus haut niveau, la corruption systémique de l'État visant la corruption des chefs, membres de la fonction publique, et du personnel judiciaire et d'application de la loi se veut problématique pour les États faibles, fragiles et en déroute. Par conséquent, la corruption entache la crédibilité et la légitimité de l'appareil de gouvernance étatique aux yeux de ses citoyens.⁵² L'objectif de ces groupes est donc d'établir un environnement à risques faibles dans lequel ils peuvent opérer dans l'impunité. Alors, la question se pose : comment fait-on pour déterminer si une activité est le fruit du terrorisme, du crime organisé transnational et/ou de la corruption?

Les agences internationales telles que l'ONU et les États s'accordent généralement sur les effets de ces crimes, mais éprouvent de grandes difficultés à établir des définitions acceptées internationalement sur ces divers enjeux.⁵³ Cette difficulté rend d'autant plus difficile l'établissement d'un cadre législatif et judiciaire international accepté et ratifié par les nations visant à combattre ces problèmes sans passeport d'une façon efficace et globale dans le cadre d'une approche multilatérale. La difficulté

⁵¹Phil Williams, "Strategy for a new World: Combating Transnational Organized Crime", extrait de *Transnational Threats : Blending Law Enforcement and Military Strategies*, sous la direction de Carolyn W. Pumphrey (Leavenworth : Strategic Studies Institute, US Army War College, 2000), p. 197-198

⁵²Phil Williams, "Strategy for a New World: Combating Terrorism and ...", p. 197-198.

⁵³Frank Bovenkerk et Bashir Abou Chakra, "Terrorism and ...", p. 10.

engendrée par une recherche de définition de ses crimes sera contournée si l'attention est plutôt portée sur l'action de ces groupes les évaluant sur la base de critères précis.⁵⁴ Un tel cadre d'analyse est présenté à l'Appendice 2. Étant donné la progression alarmante et les problèmes de sécurité intrinsèque associés au phénomène des gangs de rue sur la scène internationale, la prochaine section vise à définir ce problème et d'en saisir les impacts sur la sécurité.

1.6 Phénomène émergent et inquiétant- les gangs

...“En tant que tels, les gangs sont plus qu'un problème de crime. Plusieurs sont grandement impliqués dans les domaines de la politique, l'immobilier, la religion, et les organisations communautaires...Les gangs sont des agents sociaux... Comme agents sociaux, dans les communautés défavorisées avec de faibles mécanismes de contrôle social, ces groupes ont la capacité de non seulement mener la guerre, mais aussi de la contrôler.”⁵⁵

[Traduction libre]

Au Canada, le problème des gangs et plus particulièrement les gangs de rue a certainement capté l'attention des citoyens et médias canadiens au cours des dernières années devenant un problème social sérieux dans certaines métropoles affectant ainsi la sécurité des gens. Les gangs appartiennent au crime organisé et peuvent avoir des liens transnationaux dépendamment de leur organisation et niveau de sophistication.⁵⁶ Au Canada, le système de développement et d'application de lois est bien fondé. Cependant, ce n'est pas le cas dans les États où la gouvernance est faible se traduisant ainsi dans des

⁵⁴*Ibid.*, p.11-14.

⁵⁵J.M Hagedorn, “The Global Impact of Gangs.” Extrait de *Journal of Contemporary Criminal Justice*, vol 21, no2, 2005. p.154.

⁵⁶G. Manwaring, “Gangs and Coups D'Streets in the New World Disorder: Protean Insurgents in Post-Modern War”, *Global Crime*, volume 7, no 3-4 (August-November 2006), p. 505.

problèmes de sécurité importante menaçant même la subsistance de certains États. La question se pose alors : comment définit-on un gang?

Dans le contexte canadien, un cadre de classement des gangs a été développé identifiant cinq catégories de groupes/gangs précis.⁵⁷ Les groupes/gangs identifiés classés en ordre croissant de menace incluent les groupes d'amis (Catégorie 1) étant opportuniste pour commettre des crimes généralement mineurs, les groupes/gangs d'activité criminelle spontanée (Catégorie 2), les gangs/groupes avec but précis (Catégorie 3), les gangs de rue (Catégorie 4), et les organisations criminelles organisées (Catégorie 5). Une description plus en détail des catégories 2 à 4 se retrouve à l'Appendice 2. De par la comparaison des activités et comportements associés aux gangs de rue émanant de recherche internationale et tenant en compte la composition multiethnique de la mosaïque démographique canadienne, il existe donc une grande corrélation permettant ainsi d'utiliser ce cadre de classement pour l'étude du phénomène des gangs sur la scène internationale. La question se pose : quelle est donc l'ampleur globale du problème des gangs de rue sur la scène internationale?

Max G. Manwaring⁵⁸ résume bien la menace que posent les gangs de rues qualifiant ce phénomène inquiétant à un nouveau type d'insurrection dans certains centres urbains:

“Les problèmes politico-psychologiques associés au phénomène des gangs de rue dans un environnement de sécurité global se traduisent par des difficultés permanentes, parfois subtiles et parfois l'étant beaucoup moins, sur le pouvoir du gouvernement régissant les sociétés de la plus

⁵⁷Canada, Département de la Justice, Research and Statistics Division, “The Nature of Canadian Urban Gangs and their Use of Firearms: A Review of Literature and Police Survey”, 2006. http://www.justice.gc.ca/eng/pi/rs/rep-rap/2007/rr07_1/p0.html, Internet; consulté le 17 décembre 2008.

⁵⁸G. Manwaring, *Street Gangs: The New Urban Insurgency...*, p. 41.

grande partie de ce monde. Ceci, en retour, se traduit par une destruction graduelle et inévitable de l'État, de son gouvernement et de la société. Cette situation de crise politique contemporaine est extrêmement volatile et dangereuse nécessitant une attention particulière. Dans ces conditions, les États de l'hémisphère ouest et la communauté internationale doivent comprendre et faire face à la menace posée par les gangs [particulièrement] de troisièmes générations qui sont déterminées à déstabiliser et utiliser la violence extrême pouvant facilement détruire la démocratie, les économies de marché et la prospérité ayant été atteintes au cours des dernières années dans ces régions... nécessitant éventuellement une intervention des États-Unis dans les domaines de la sécurité globale.⁵⁹

[Traduction libre]

Le Lieutenant John P. Sullivan, Département de la Police de Los Angel, a défini en 1997 un modèle de cadre organisationnel permettant l'étude contemporaine de l'évolution des gangs de rue les qualifiant de guerriers de réseau (Netwar)⁶⁰, de cartel et de territoire. Ce modèle fut mis à jour en 2006 et re-publier en raison de l'évolution rapide et de l'adaptation constante et impressionnante des gangs de rues à leur environnement.

Lors de ces études, Sullivan observa que les gangs progressaient via trois niveaux générationnels.⁶¹ Suite à une analyse détaillée des gangs de rue et de leurs équivalents en prison, Sullivan remarqua que certaines de ces entreprises criminelles ont effectué une transition du gang de rue traditionnel territorial à un gang de rue orientant ses activités

⁵⁹ Max G. Manwaring a étudié en profondeur le phénomène actuel des gangs en Amérique du Sud et des Caraïbes faisant un parallèle avec l'expérience du phénomène des Mafia italiennes en Italie de 1968 à 1983 et par la suite, les brigades rouges. Il en déduit que dans tous les cas, l'approche de la communauté internationale envers le phénomène de gang doit changer de l'approche unilatérale assumée par la police ou l'Armée à une approche multidimensionnelle, multi organisationnel, multiculturelle et internationale. G. Manwaring, "Gangs and Coups D'Streets in the New World Disorder: Protean Insurgents in Post-Modern War", *Global Crime*, volume 7, no 3-4 (August-November 2006), p. 543.

⁶⁰ La guerre par réseaux (Netwar) se définit selon ses théoriciens comme un mode émergeant de conflit (et de crime) aux niveaux sociaux, impliquant des mesures moindre que la guerre, dans lesquelles les protagonistes utilisent, et dépendent de l'utilisation des organisations en réseau pour leur doctrine, leur stratégie et leur communication. John P. Sullivan, "Maras Morphing: Revisiting Third Generation Gangs", *Global Crime*, volume 7, no 3-4 (August-November 2006), p. 489.

⁶¹ *Ibid.*, p.489.

sur le marché de la drogue et par la suite, à un troisième niveau combinant des buts politiques et mercenaires. Au fur et à mesure que les gangs de rue effectuent cette transition, leur progrès peut être observé par l'interaction à trois facteurs : politisation, internationalisation et sophistication. Le gang de rue résultant de cette troisième génération tel que le MS-13⁶² possède des caractéristiques normalement associées à des organisations telles que les triades, cartels et organisations terroristes.

Tout comme Manwaring,⁶³ Sullivan remarque que l'évolution générationnelle des gangs de rue est une conséquence des changements technologiques et organisationnels. En effet, la révolution de l'information permet maintenant à des groupes d'envergure limitée de communiquer dans une zone d'influence beaucoup plus grande en beaucoup moins de temps augmentant ainsi leur efficacité.⁶⁴ De plus, les percées technologiques permettent à ces organisations d'évoluer leur structure passée utilisant des formes hiérarchiques traditionnelles à de nouvelles structures décentralisées basées sur le concept de cellules d'opérations augmentant ainsi leur survie.⁶⁵ Certains gangs en milieu urbains sont particulièrement disposés à utiliser ces formes avancées de la technologie de

⁶²Le gang du MS-13 a acquis une très grande réputation de par l'utilisation de la violence extrême. En effet, on estime à environ 30,000 membres aux États-Unis et l'Amérique centrale. Il semblerait que les membres fondateurs du groupe ont leurs origines dans les escouades de la mort d'El Salvador qui aurait immigrés à Los Angel durant les années 80. Télévision Quatre Saisons, "Le MS-13 à Montréal", <http://www.tqs.ca/videos/infos/2007/06/le-ms-13-a-montreal-11373.php> ; Internet; consulté le 12 octobre 2008.

⁶³G. Manwaring, "Gangs and Coups D'Streets in the New World Disorder: Protean Insurgents in Post-Modern War", *Global Crime*, volume 7, no 3-4 (August-November 2006), p. 506.

⁶⁴John P. Sullivan, "Maras Morphing...", p. 489.

⁶⁵Ofi Brafman et Rod A. Beckstrom, *The Starfish and the Spider*, (London: Penguin Group, 2006), p. 19 à 26.

l'information leur permettant ainsi de faire la guerre par réseaux.⁶⁶ La figure 2.1 ici-bas fournit un sommaire des trois générations de gangs de rue selon les facteurs de politisation, internationalisation et de sophistication.



Figure 1.1 : Caractéristiques des trois générations de gang de rue

Source: Sullivan, Maras *Morphing Third Generation Gangs*, p.490

L'appendice 2 fournit une description plus détaillée des caractéristiques associées

aux trois générations de gangs de rue tout en les intégrant dans le cadre d'étude supérieure incluant le crime organisé transnational, la corruption et le terrorisme.

1.7 Sommaire

En résumé, le chapitre 1 adressa la question du crime organisé transnational en définissant d'abord le problème et identifiant l'impact au niveau mondial. Par la suite, l'interaction du crime organisé transnational et de l'État fut étudiée menant à l'établissement d'un cadre d'étude pour le crime organisé. À partir de ce cadre d'étude, les relations du crime organisé transnational avec le terrorisme et la corruption furent analysées. Finalement, le problème des gangs et spécifiquement les gangs de rue fut abordé. L'appendice 2 de cette mémoire présente donc l'intégration globale des divers éléments et concepts contenus dans ce chapitre dans un cadre basé sur l'analyse de la

⁶⁶John P. Sullivan, "Maras Morphing...", p. 489.

littérature disponible à ce jour. Ce cadre se veut en soi une référence pratique, simple et flexible destinée aux opérateurs faisant face à ce genre de problématique.

En somme, il est clair que le phénomène du crime organisé transnational est un phénomène global et particulièrement complexe. Moins spectaculaire et dramatique que le terrorisme, les effets et l'évolution du crime organisé transnationale incluant les gangs sont omniprésents et certainement de plus en plus inquiétants pour la sécurité des États. À ce genre de problème sans passeports, une solution globale et multilatérale est requise. À la base d'une telle solution, une volonté politique et une solidarité internationale sont les ingrédients essentiels pour entamer l'action collective à ce problème. La question se pose alors : Au Canada, à quel degré évalue-t-on la menace causée par le crime organisé traditionnel et/ou transnational sur la société canadienne? Le chapitre 3 vise à répondre à cette question.

CHAPITRE 2. LE CRIME ORGANISÉ – LA MENACE AU CANADA

“Organized crime is identified by our [Canadian] law enforcement community as one of the most significant threats to the safety, security and economic well being of Canadians. Indeed, many of the most pervasive criminal threats today can be specifically attributed to criminal groups [especially gangs].”⁶⁷

Colonel Donald R. Dixon
Directeur général SCRC

Ayant développé et établi un cadre théorique sur le phénomène du crime organisé transnational au chapitre 1, le chapitre 2 bâtit sur cette connaissance et vise à cerner l’ampleur de même que la nature du problème incluant les gangs de rue au Canada. Par conséquent, l’objectif du présent chapitre est d’évaluer au niveau stratégique la menace du crime organisé domestique et transnational au Canada. Une large proportion des Canadiens considèrent que les autorités, méthodes et approches traditionnelles sont incapables de contenir l’expansion des activités du crime organisé au Canada. Au cours de ce chapitre, il sera démontrera au cours du présent chapitre que les récentes tendances et augmentations significatives des activités du crime organisé en sol canadien sont très inquiétantes surtout dans le grand centre urbain. Ce chapitre établira également la base sur laquelle l’efficacité du système de sécurité canadien sera évaluée au chapitre 3 et, l’analyse du rôle et des tâches des FC au chapitre 4.

Le présent chapitre débutera par la définition du crime organisée utilisée par toutes les agences canadiennes impliquées dans l’effort de renseignement. Par la suite, les sujets suivants seront abordés sur le crime organisé incluant le renseignement, le monde du crime organisé, les zones opérationnelles et méthodes d’opération utilisées,

⁶⁷Canada. Service canadien de renseignements criminels, “Rapport 2008 sur ..., p. 5.

l'impact du crime organisé transnational au Canada, les champs d'activités du crime organisé et finalement, l'analyse de tendances inquiétantes récemment observées au Canada.

2.1 Définition du crime organisé canadien

L'article 467.1 du *Code criminel du Canada*⁶⁸ définit une « organisation criminelle » comme un groupe, quel qu'en soit le mode d'organisation :

- composé d'au moins trois personnes se trouvant au Canada ou à l'étranger;
- dont un des objets principaux ou une des activités principales est de commettre ou de faciliter une ou plusieurs infractions graves qui, si elles étaient commises, pourraient lui procurer - ou procuré à une personne qui en fait partie – directement ou indirectement, un avantage matériel, notamment financier.

2.2 Le renseignement sur le crime organisé

Toute recherche académique visant à qualifier et quantifier le crime organisé au Canada à partir de sources ouvertes s'avère très difficile à cause de la nature très délicate du sujet. Cette condition découle de la dynamique permanente entre les autorités judiciaires et les criminelles du jeu du chat et de la souris visant à obtenir l'avantage au niveau du renseignement. Par conséquent, les autorités canadiennes maintiennent un accès et une gestion fortement contrôlée du renseignement criminel. La protection du renseignement et de l'intégrité des sources constituent selon la police le facteur le plus

⁶⁸Cette définition ne vise pas le groupe d'individus formé au hasard pour la perpétration immédiate d'une seule infraction. David Freedman, "The New Law of Criminal Organizations in Canada", Extrait de *La Revue du Barreau canadien*, vol 85, no 2 (2006): 171-219. http://post.queensu.ca/~freedmnd/crim_org.pdf; internet, consulté le 26 octobre 2008, p. 204 et 205.

déterminant aux succès d'opérations policières contre le crime organisé incluant les opérations coup-de-poing et cibles.⁶⁹ Cette "guerre" du renseignement est donc perpétuelle et souvent très difficile à gagner. Ceci résulte de l'herméticité des structures de commandement et contrôle souvent décentralisées et utilisées par les groupes du crime organisé criminels rendant ainsi l'infiltration difficile.⁷⁰ Au niveau stratégique, le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) mène l'effort de renseignement contre le crime organisé canadien.

Le SCRC représente la voix du milieu des renseignements criminels au Canada et a pour mission à court terme d'assurer l'échange en temps utile des renseignements criminels entre les organismes d'application de la loi canadiens.⁷¹ Il appuie également à plus long terme les efforts visant à réduire les ravages causés par le crime organisé, en fournissant des produits du renseignement stratégique et services et en offrant leadership et savoir-faire à ses organismes membres de même qu'à la population en général via le rapport annuel du SCRC.⁷² Seul document du genre non classifié offrant au public un tableau complet du crime organisé au Canada, ce rapport dresse un portrait stratégique du crime organisé canadien de même que les menaces qu'il représente pour les collectivités du pays entier. En plus de fournir un aperçu stratégique, le SCRC joue un rôle

⁶⁹Frédérique Lemieux, "Vers un renseignement criminel de qualité", extrait de *Traité de sécurité intérieure*, sous la direction de Maurice Cusson, Benoît Dupont et Frédéric Lemieux, Montréal : Cahiers du Québec – Collection Droit et Criminologie, 2007, p. 290 et 291.

⁷⁰Carlo Morselli, Mathilde Turcotte et Guillaume Louis, "Le crime organisé et ...", p. 193-195.

⁷¹Canada. Service canadien de renseignements criminels, "Service canadien de renseignements criminels", http://www.cisc.gc.ca/index_f.html; Internet; consulté le 12 octobre 2008.

⁷²Canada. Service canadien de renseignements criminels, "Rapport et Publication du SCRC", http://www.cisc.gc.ca/products_services/products_services_f.html; Internet; consulté le 12 octobre 2008.

fondamental à coordonner les diverses agences de collection et de distribution du renseignement criminel.

À l'aide de la définition commune établie à la section 2.1 du crime organisé, le SCRS coordonne le travail d'au-delà de 400 organismes régionaux, provinciaux et fédéraux⁷³ contribuant à l'effort national de la collecte de renseignement fondant leur évaluation sur des critères préétablis, ce qui permet au niveau stratégique d'effectuer une analyse la plus vaste et la plus exacte possible des groupes du crime organisé. Même si ce système n'est pas parfait requérant une évolution et des adaptations constantes se traduisant par des alignements institutionnels et juridictionnels entre les diverses agences du niveau municipal jusqu'au niveau fédéral, les progrès de géant faits depuis les attentats de 2001 ont grandement amélioré les capacités de renseignement du Canada. Il est maintenant temps d'aborder l'évaluation stratégique de la menace du crime organisé tel qu'évalué par le SCRS dans son rapport de 2008.

2.3 Le monde du crime organisé canadien

Remontant au milieu du 20e siècle, l'existence du crime organisé au Canada a une histoire bien établie à laquelle ont pris part divers groupes criminels ayant des origines tant domestiques qu'étrangères. Dépendamment de leurs réputations, habileté de réseautage et de marketing, zone d'opération et de leur capacité de recourir à la force lorsque requise, une certaine hiérarchie s'est établie entre ces divers groupes criminels opérant au Canada formant la mosaïque criminelle actuelle. D'une perspective analytique, le SCRS identifie les groupes suivants⁷⁴ :

⁷³ Canada. Service canadien de renseignements criminels, "Rapport 2008 sur ..., p.9.

- Les organisations de souches traditionnelles à grande influence telles que les bandes de motards et la mafia italienne.⁷⁵
- Les mafias de souches immigrantes également à grande influence telle que les triades chinoises et la mafia russe.
- Les gangs de rue alignée selon l’ethnicité ou nationalité incluant les groupes tels que gangs amérindiens incluant “Warriors”, Crips, Bloods, MS-13, les beaux gars, etc.⁷⁶
- Autres organisations criminelles démontrant une idéologie particulière et/ou lien avec le terrorisme tel que les Tamils Tigers.⁷⁷

Selon les recherches effectuées par Statistiques Canada sur les transactions financières annuelles associées au crime organisé au Canada tabulé à l’appendice 1, on estime que ce montant représente \$66.3 milliards soit 5.4% du GDP Canadien de la parité du pouvoir d’achat pour 2007 et quatre fois le budget annuel de la défense canadienne!⁷⁸ Outre l’aspect économique, le crime organisé engendre plusieurs autres problèmes au niveau de la gouvernance des autorités, de la sécurité de la population et des aspects sociaux. Il est donc essentiel de comprendre où le crime organisé canadien opèrent de même que ces méthodes d’opérations.

⁷⁴(The) Mackenzie Institute, “A Citizen’s Primer on Organized Crime in Canada”, Issue #9, Toronto, 1997. <http://www.fatf-gafi.org/dataoecd/5/3/40323928.pdf>; Internet; consulté le 26 octobre 2008

⁷⁵Maria Mourani, *La face cachée ...*, p. 81 à 88

⁷⁶Prison Gangs.com. “A Snapshot of Prison Gangs and Youth Gangs in Canada: Well-known Gangs, Membership, Offences, Risk, and Reconviction”, <http://www.insideprison.com/prison-gangs-canada.asp>; ; Internet; consulté le 11 octobre 2008

⁷⁷Stewart Bell, “The Snow Tigers”. Chapitre 2 extrait de *Cold Terror : How Canada Nurtures and Exports Terrorism Around the World* (Etibicoke: John Wiley & Sons Canada Ltd, 2007) p. 60-78

⁷⁸Kelowna Chamber of Commerce, *Briefing note on Organized Crime Task Force*, 2007, <http://www.chamber.ca/cmslib/general/20Crime.pdf>; Internet; consulté le 11 octobre 2008. p.2 et 3

2.4 Zones d'opération du crime organisé

La région de Vancouver, de Toronto et de Montréal constitue les zones d'opérations principales où l'on retrouve la majorité des organisations du crime organisé canadien et de leur marché de vente.⁷⁹ Le marché de la région de Vancouver est principalement contrôlé par les Asiatiques alors que les motards et la Mafia italienne contrôlent principalement la région de Toronto et Montréal. Finalement, il existe un grand nombre de groupe indépendant réparti dans le reste du pays où la demande de marché existe. Bien que la compétition est féroce entre le groupe bien établi et ceux désirant s'implanter, le recours à la violence et la formation d'alliance pour se tailler un marché et/ou se protéger sont une pratique commune adaptée selon les besoins.⁸⁰ À l'intérieur de ces zones d'opérations, la vente de drogue fournit le financement principal de ces organisations criminelles.

Le SCRS confirme qu'un grand nombre d'organisations criminelles actif au Canada ont la capacité de connecter à l'échelle internationale profitant de la mondialisation telle qu'expliquée au chapitre 1. De par leur affiliations ethnique et/ou réseautage international, ces groupes ont la capacité d'établir des lignes de communication pour l'importation et l'exportation de produits illicites notamment la drogue.⁸¹ Selon les besoins, ces groupes n'hésitent pas à créer et par la suite sécuriser ces lignes de communication de par l'exploitation et l'infiltration d'entreprises privées et

⁷⁹Canada. Service canadien de renseignements criminels, "Rapport 2008 sur ...", p. 14.

⁸⁰Maria Mourani, *La face cachée...*, p. 72 à 91.

⁸¹Canada. Service canadien de renseignements criminels, "Rapport 2008 sur ...", p. 14.

d'entités gouvernementales canadiennes allant même jusqu'à recourir à la corruption si requise. Pour en arriver à leur fin au Canada, les criminelles utilisent diverses méthodes.

Le SCRS confirme que les groupes criminels canadiens utilisent une combinaison de méthodes opérationnelles traditionnelles telles que la violence et l'intimidation tant planifiée que spontanée de même que le soutien aux activités de blanchiment d'argent. Par ailleurs, les groupes criminels canadiens ont déployé de grands efforts pour acquérir des expertises et techniques particulières dans de nouveaux domaines d'activités criminelles tels que la fraude hypothécaire, le vol d'identité, et autres. Ces nouveaux champs d'opérations criminelles ont des connexions internationales.

2.5 Connexion canadienne avec le crime organisé transnational

UNDOC⁸² et les autorités du SCRS confirment la connexion du crime organisé canadien avec des réseaux du crime organisé transnational dans les domaines du crime économique, crime contre l'environnement, l'importation et l'exportation de drogues illicites et finalement, le trafic d'Êtres humains en tant que marchandises.⁸³ Au niveau économique, les criminelles se concentrent sur les activités reliées à l'argent électronique et les fluctuations du dollar américain optimisant les avantages offerts par l'ère de l'information de même que les manques de surveillance et de juridiction. Au niveau des crimes contre l'environnement, les activités criminelles se concentrent sur les déchets électroniques et l'exploitation illégale de ressource naturelle acheminée sur le marché mondial.⁸⁴ Au niveau des drogues illicites, l'importation de ces substances au Canada aux fins de distribution ou de transit en provenance de l'Asie et l'Amérique du Sud

⁸²The United Nations Office on Drug and Crime, *UNDOC and Organized Crime*, <http://www.unodc.org/unodc/index.html>; Internet; consulté le 12 octobre 2008

⁸³Canada. Service canadien de renseignements criminels, "Rapport 2008 sur ...", p. 19 à 22.

demeure à ce jour une réalité. Finalement, le trafic d'Êtres humains en tant que marchandises se veut sans cesse grandissant sur la scène internationale et le SCRS confirme une telle existence de marché au Canada aux fins d'exploitation sexuelle ou de transplantation de tissus et d'organes. Ayant établi les connexions du crime organisé canadien avec les réseaux transnationaux, il est essentiel d'analyser les marchés criminels au Canada pour en déterminer la menace.

2.6 Les marchés criminels canadiens

Le premier marché criminel est orienté sur la vente de drogue illicite au Canada qui constituait selon le SRCS en 2008 une activité majeure du marché criminel canadien.⁸⁵ La cocaïne demeure l'un des marchés illicites les plus importants selon les statistiques sur la production mondiale et les saisies effectuées au Canada alors que la vente de crack se situe surtout dans les grands centres urbains souvent associés à des zones où la criminalité abonde. Par ailleurs, le Canada figure à l'échelle mondiale parmi les principaux pays producteurs d'ecstasy, un producteur important au niveau de la production de méthamphétamine et finalement, d'exportateur principal de marihuana en direction des États-Unis. Il est à noter que la marihuana demeure une drogue très prisée sur la scène canadienne étant produite et distribuée par des groupes du crime organisé canadiens. Finalement, l'importation d'opium a augmenté de façon significative depuis un tel que démontré par les saisies effectuées constituant cependant une faible proportion par rapport à d'autres drogues telles que la cocaïne. Le dernier marché criminel orbite autour de la criminalité financière.

⁸⁵*Ibid.*, p. 24 à 26.

L'un des objectifs primaires des groupes criminels est de s'enrichir et d'obtenir plus de pouvoir. Le SCRS confirme la présence importante de criminalité financière au Canada généré à l'intérieur de même que l'extérieur du pays constituant un marché de prédilection pour les groupes criminels ciblant les Canadiens, et ayant les connaissances et capacités techniques requises.⁸⁶ Ce type de marché rapporte beaucoup à ses auteurs garantissant une grande flexibilité d'action et un risque généralement faible comparé au risque associé au marché de la drogue. Les activités de la criminalité financière traditionnelle incluent la contrebande de tabac,⁸⁷ passage de clandestins, traite de personnes, marché illicite des armes à feu et la criminalité liée aux véhicules.⁸⁸ De nouveaux secteurs d'activités de la criminalité financière émergent depuis quelques années incluant les fraudes hypothécaires, du marketing de masse, des cartes de paiement, de valeurs mobilières et violation des droits de propriété intellectuelle. En somme, les marchés criminels de la drogue et de la criminalité financière sont diversifiés, bien établis et très actifs au Canada. Au cours des trois dernières années cependant, certaines tendances inquiétantes du crime organisé ont été identifiées par les autorités et formeront le sujet de la prochaine section.

2.7 Tendances inquiétantes

Le SCRC, les autorités légales et judiciaires canadiennes ont identifié trois tendances inquiétantes générées par le crime organisé nécessitant une attention

⁸⁶*Ibid.*, p. 35 à 37.

⁸⁷La contrebande de tabac est principalement dirigée par des groupes du crime organisé établis en Ontario et au Québec. Environ 22 % des cigarettes fumées au Canada sont illégales. *Ibid.*, p. 29.

⁸⁸En effet, le nombre de véhicules volés annuellement au Canada demeure stable à environ 160 000 étant répertorié principalement dans les régions de Montréal et Toronto. *Ibid.*, p. 31

particulière au niveau gouvernemental en raison du manque de surveillance et contrôle efficace, leur expansion rapide et finalement, la menace qu'ils représentent pour la sécurité des Canadiens et par extension, au pays. Afin d'informer et éduquer la population sur ces tendances inquiétantes, le SCRC a publié au sein de ses trois derniers rapports annuels une section spéciale couvrant à tour de rôle chacune de ces menaces. Au cours des prochains paragraphes, le vol et la fraude d'identité, le marché illicite des armes à feu et finalement, les activités des gangs de rue seront abordés séparément et respectivement.

2.7.1. Le vol et la fraude d'identité

Bien que pouvant avoir des conséquences désastreuses sur les individus et des considérations économiques importantes au niveau privé et public, le vol et la fraude d'identité ne causent pas une menace sérieuse au niveau de l'État à ce point. La section dossier spéciale du bulletin annuel du SCRC sur le renseignement stratégique 2008 vise principalement à éduquer la population sur ce pandémie visant principalement sur l'éducation des Canadiens et la prévention.⁸⁹ Plusieurs méthodes sont utilisées pour voler des renseignements personnels tels que l'accès à l'information personnelle non sécurisée, l'arnaque via divers médiums et l'utilisation de technologie pour obtenir les mots de passe de cartes de débit. Le vol et la fraude d'identité sont présentement très lucratifs pour les groupes du crime organisé et comportent des risques de détection relativement faibles exerçant leurs activités dans la plupart des provinces canadiennes en

⁸⁹Pour fin d'analyse, le SRCS définit le vol d'identité comme la collecte, la possession et le trafic de renseignements personnels alors qu'il définit le terme fraude d'identité comme étant à l'utilisation de renseignements personnels à l'insu et sans l'approbation de la personne visée en vue de commettre divers crimes en son nom. Canada. Service canadien de renseignements criminels, "Rapport 2008 sur ...", p. 32 à 42.

plus de cibler des personnes aux États-Unis et à l'étranger. Le centre d'appels antifraude du Canada (CAAC) a reçu quelque 10 000 plaintes de victimes ayant signalé des vols et des fraudes d'identité dont les pertes totales se sont élevées à plus de 6 millions de dollars en 2007 et à plus d'un million de dollars au premier trimestre de 2008. Ces chiffres représentent une très faible proportion des données réelles selon le CAAC. Une problématique plus sérieuse est sans contredit le marché illicite des armes à feu.

2.7.2. Le marché illicite des armes à feu

Le marché illicite des armes à feu constitue une menace directe à la sécurité des Canadiens et des autorités chargées de l'application des lois au Canada. La section dossier spéciale du bulletin annuel du SRC sur le renseignement stratégique 2007 fut dédiée au marché illicite des armes à feu au Canada.⁹⁰ Selon le SCRS, le marché illicite des armes à feu au Canada est surtout contrôlé par des criminels et des membres du crime organisé. Ces armes sont principalement utilisées pour commettre des actes criminels et utilisés par les criminelles pour se protéger. Le SCRS confirme que le marché illicite des drogues tend à être l'élément moteur de la demande d'armes à feu illicites contribuant ainsi au contrôle du territoire de vente. Bien que les moyens de contrôle légaux sur l'acquisition et la possession mis en place au Canada aient en général très bien fonctionné depuis leurs implémentations, la plupart des armes à feu procurées par les groupes criminelles proviennent des États-Unis via l'internet ou par l'achat de pièces séparées évitant ainsi les contrôles à la frontière canado-américaine. D'autres parts, la mafia russe aurait un réseau d'importation d'armes au Canada très sophistiqué en provenance de

⁹⁰ Canada. Service canadien de renseignements criminels, "Rapport 2007 sur le crime organisé, 2007; http://www.cisc.gc.ca/annual_reports/annual_report_2007/document/annual_report_2007_f.pdf; Internet; consulté le 11 octobre 2008. p. 32-41.

l'Europe étant utilisant les voies maritimes pour entrer illégalement au Canada.⁹¹ De telles armes se retrouvant dans de mauvaises mains risquent d'entraver sérieusement la sécurité publique au Canada. Une telle crainte est certes justifiée lorsqu'on considère le niveau d'imprévisibilité et le niveau de violence démontré au cours des dernières années par les gangs de rue.

2.7.3. Les gangs de rue

Le phénomène sans cesse inquiétant du phénomène des gangs de rue sur la scène internationale soulevée au chapitre 1 prend de l'expansion au Canada au cours des dernières années constituant de plus en plus une menace à la collectivité, des autorités et à la sécurité des canadiens tel que démontré par les statistiques sur la criminalité à l'appendice 3. La section dossier spéciale du bulletin annuel du SRC sur le renseignement stratégique 2006 fut dédiée au phénomène des gangs de rue au Canada.⁹² Au Canada, les gangs de rue sont composés d'adolescents et de jeunes adultes qui commettent diverses formes d'actes criminels. Leur niveau d'organisation tend à varier selon les gangs, et peut avoir des liens aux organisations criminelles adultes. Ils ont tendance à être hautement territorial, opérant pour des raisons économiques et sont principalement impliqué dans le domaine de la drogue. Ces gangs peuvent utiliser de hauts niveaux de violence si requis.⁹³ Les gangs de rue canadiens ont une composition

⁹¹Maria Mourani, *La face cachée...*, p. 120 et 121.

⁹²Canada. Service canadien de renseignements criminels, "Rapport 2006 sur le crime organisé, 2006; http://www.cisc.gc.ca/annual_reports/annual_report_2006/document/annual_report_2006_f.pdf; Internet; consulté le 11 octobre 2008. p. 21-28.

⁹³Chez les gangs de rue, les armes sont également convoitées afin de s'identifier à un statut particulier précis. Canada, Département de la Justice, Research and Statistics Division, "The Nature of Canadian Urban Gangs and their Use of Firearms: A Review of Literature and Police Survey", 2006. p. 9.

ethnique plus diversifiée qu'auparavant ayant augmenté leur présence non seulement dans les grands centres, mais également dans les petites communautés urbaines et en milieu rural. En effet, plus de 300 gangs de rue comptant plus de 11,000 membres sont actifs au Canada avec près de la moitié opérant dans la grande région de Toronto⁹⁴ tel que décrit à la figure 2-1.

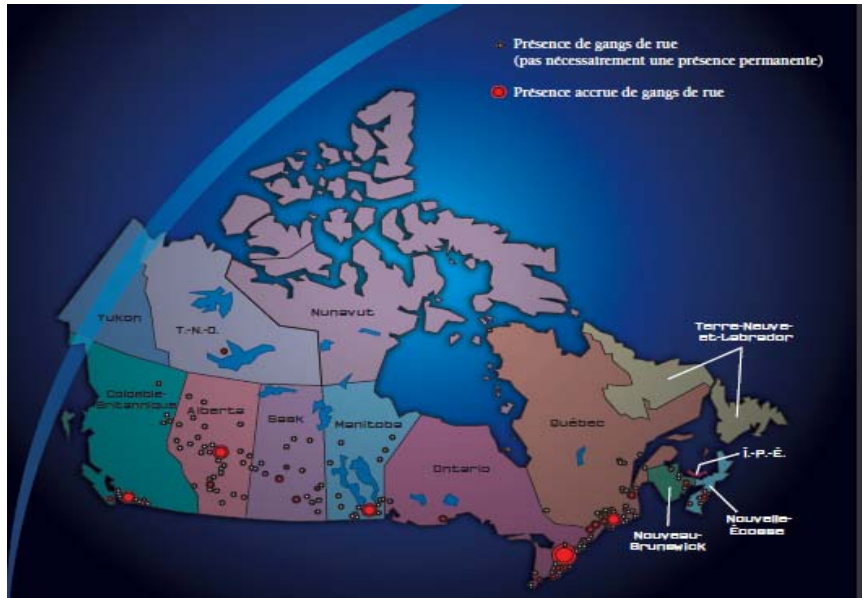


Figure 2.1 : Gangs de rue au Canada

Source: SCRC, *Rapport 2006 sur le crime organisé*, p.20

Bien que la plupart des organisations criminelles aient recours à la violence pour mener à bien leurs activités illicites, cette violence n'est habituellement pas utilisée de manière aussi régulière, spontanée et sans égard à la sécurité publique que celle exercée par les gangs de rue.⁹⁵ Ceci génère donc une préoccupation majeure pour de nombreux Canadiens. Plusieurs gangs canadiens⁹⁶ ont développé leur capacité et pratiquent

⁹⁴Canada. Service canadien de renseignements criminels, "Rapport 2006 ...", p. 22.

⁹⁵Canada, Statistiques Canada, "Statistiques de la criminalité au Canada", 2007. Internet; <http://www.statcan.ca/francais/freepub/85-002-XIF/2008009/article/10671-fr.pdf>, Consulté le 26 octobre 2008, p. 8-9

⁹⁶Maria Mourani, *La face cachée* ..., p. 25 et 26.

maintenant des formes de criminalité de gang de rue de deuxièmes générations ayant des connexions transnationales permanente.

Tel qu'observé au Canada et aux États-Unies, les membres de gangs de rue emprisonnés acquièrent une « maturité criminelle » pendant leur incarcération et font état d'une meilleure compréhension suite à leur libération des tactiques employées par la police. En plus de rendre les opérations de gangs plus efficaces et résilient, ces connaissances catalysent l'évolution de certains types de gang de deuxièmes générations au statut de troisième génération advenant que les conditions soient propices.⁹⁷ On retrouve présentement établi au Canada depuis environ 15 ans, les gangs "Cripps" et "Bloods" se classant de la deuxième génération de gangs. Par ailleurs, les médias et la police ont rapporté l'arrestation de dix-sept membres du Mara Salvatrucha-13 (MS13) du chapitre de Toronto en juin 2008 planifiant un homicide contre un représentant de l'ordre public⁹⁸ alors que des reconnaissances tactiques d'exploration de marché furent tenues à Vancouver et Montréal respectivement.⁹⁹ Il est très probable que ce gang transnational de troisièmes générations originaire de l'Amérique centrale ayant une réputation de violence extrême veut s'établir en permanence au Canada notamment dans les grands centres urbains. Advenant une décision du MS-13 de s'implémenter et/ou de créer une affiliation permanente au Canada avec des groupes déjà existants visant à augmenter leurs opérations et influence en Amérique du Nord, il est certain que le taux de violence

⁹⁷*Ibid.*, p. 50et 51

⁹⁸Canada, Canadian Broadcast Cooperation, "Violent MS-13 gang already operating in B.C., say police", 6 June 2008, <http://www.cbc.ca/canada/toronto/story/2008/06/05/ms-13.html> ; Internet; consulté le 12 octobre 2008.

⁹⁹Télévision Quatre Saisons, "Le MS-13 à Montréal", <http://www.tqs.ca/videos/infos/2007/06/le-ms-13-a-montreal-11373.php> ; Internet; consulté le 12 octobre 2008.

augmentera de façon significative ainsi ayant un impact sur la sécurité du Canada et de ses citoyens.

2.8 Sommaire

L'objectif de ce chapitre était d'évaluer au niveau stratégique la menace engendrée par le crime organisé traditionnel et/ou transnational au Canada. Cette analyse a tout d'abord débuté par une définition du crime organisé au Canada suivi d'une description du mécanisme de renseignement canadien et du crime organisé canadien. Par la suite, les liens entre le crime organisé canadien et le crime organisé transnational furent établis permettant ainsi d'analyser les marchés criminels canadiens. Finalement, une analyse fut effectuée des tendances inquiétantes du crime organisé sur la scène canadienne se concentrant sur le vol et la fraude d'identité, le marché illicite des armes à feu et finalement, le problème des gangs de rue.

En somme, les récentes tendances et l'augmentation significative des activités du crime organisé en sol canadiens sont très inquiétantes surtout dans les grands centres urbains. De plus, la prolifération des gangs de rue change de façon progressive, mais importante plusieurs aspects de notre société souvent pour le pire. La gravité de la situation est telle que le problème dépasse la capacité des autorités, méthodes et approches traditionnelles pour prévenir et lutter efficacement contre cette menace. Par conséquent, un changement d'approche favorisant une stratégie multilatérale, globale et intégrée des diverses agences appliquées au combat contre le crime organisé est requis. Bien que la réalité du crime organisé ne se veuille pas aussi percutante et spectaculaire qu'une attaque terroriste, la réalité et les impacts associés à l'ascendance du crime organisé au Canada durant les dernières années touchent de beaucoup plus près et de

façon plus globale l'ensemble des Canadiens. Dans les cours de nos écoles, il n'y a certes pas plus dangereux en terme d'arme de destruction massive que la consommation de cocaïne. La question se pose alors : Quel est l'efficacité du mécanisme de la sécurité canadienne contribuant à contrôler le phénomène du crime organisé transnational et à combattre crime organisé au Canada? Le chapitre 3 vise à répondre à ces questions.

CHAPITRE 3. STRATÉGIE ET LE MÉCANISME DE SÉCURITÉ CANADIENNE CONTRE LE CRIME ORGANISÉ TRANSNATIONAL

“Le crime organisé n’est pas simplement un problème de police. C’est un problème qui touche toutes les collectivités.”¹⁰⁰

Surintendant principal de la GRC Randy Robar,
Commandant de la Division L (Île-du-Prince-Édouard)

Ayant abordé le cadre du crime organisé transnational au chapitre 1 et les activités du crime organisé au Canada au chapitre 2, le chapitre 3 arborera les actions du Canada envers le crime organisé domestique et transnational. Une telle aventure est certes très ambitieuse considérant la complexité et l’éventail des opérations contre le crime organisé au Canada, les divers intervenants impliqués, le peu d’information et d’analyse sur la performance des systèmes légaux et d’application des lois, et finalement, le manque de données statistiques quantifiant l’efficacité des divers programmes présentement en cours.

L’objectif précis de ce chapitre est d’analyser l’efficacité des actions gouvernementales au niveau stratégique, opérationnel et tactique contribuant au mécanisme de la sécurité canadienne visant à combattre le crime organisé domestique et transnational au Canada. Pour ce faire, ce chapitre démontrera que les mesures implémentées à ce jour ne parviennent pas à freiner efficacement l’expansion du crime organisé au Canada malgré des progrès substantiels enregistrés depuis 2002. La position du Canada contre le crime organisé transnational sera abordée tout d’abord en première partie. La deuxième partie du chapitre portera sur la description et l’analyse de du plan

¹⁰⁰ Canada. Service canadien de renseignements criminels, “Rapport 2007 sur le crime organisé, 2007; http://www.cisc.gc.ca/annual_reports/annual_report_2007/document/annual_report_2007_f.pdf; Internet; consulté le 11 octobre 2008. p.33.

d'action et les diverses stratégies implémentées entreprises à ce jour visant à contrer le crime organisé tant au niveau stratégique qu'opérationnel/tactique.

3.1 La position du Canada envers le crime organisé transnational.

Les deux plus grands défis auxquels fait face la communauté internationale contre l'expansion de crime organisé transnational résident dans les manquements au niveau des capacités des pays pauvres et l'application d'une stratégie globale d'action et de normalisation au niveau international contre le crime organisé. Reconnaisant la nature du crime organisé transnational sur la scène mondiale et la déstabilisation croissante de certaines régions, la communauté internationale a adopté à l'unanimité la Convention des Nations-Unies contre le crime organisé transnational (CNUCOT)¹⁰¹ en 2003 et chapeauté depuis par UNDOC. De la perspective canadienne, la force de cette convention réside au niveau des mécanismes d'appui fournis par UNDOC visant à aider les pays signataires à adopter les termes de la convention pour en formuler des offenses criminelles intégrées dans la règle du droit domestique national. Par conséquent, UNDOC fournit de l'assistance pour l'adoption de nouveaux cadres d'assistance légale mutuelle, l'extradition de criminels, de coopération sur l'application des lois et finalement, d'assistance technique et d'entraînement. De plus, UNDOC travaille étroitement avec les gouvernements nationaux, organisation et société civile pour améliorer la coopération internationale visant à rapporter et contrer l'effet sans cesse grandissant du crime organisé. Finalement, il faut souligner qu'UNDOC cible en priorité l'implémentation de ses divers projets dans les États qui sont particulièrement vulnérables à la corruption et au

¹⁰¹The United Nations Office on Drug and Crime, *The United Nations Convention against Transnational Organized Crime and its Protocols*, <http://www.unodc.org/documents/treaties/UNTOC/Publications/TOC%20Convention/TOCebook-e.pdf>; Internet; consulté le 16 novembre 2008

crime organisé. Somme toute, les États ont un rôle crucial dans le succès de l'implémentation de cette approche multilatérale.

En ratifiant la convention, le Canada¹⁰² s'engage à implémenter les termes de la convention, à développer et promouvoir les meilleures pratiques pour contrer ce problème et finalement, à s'engager sur la scène internationale contre ce fléau. Malgré la bonne fiche de route du Canada au sein de ses engagements envers UNDOC, l'engagement et la volonté réelle de la plupart des autres pays à combattre le crime organisé transnational est certes l'aspect le plus problématique à ce jour dans l'implémentation de la stratégie de la Convention étant affectée par les réalités, restriction et contraintes de chaque État signataire. Tenant compte des diverses initiatives qui seront couvertes plus loin dans le présent chapitre et du chapitre 4, le Canada a certes démontré un engagement réel et solide à améliorer l'échange d'information et faciliter la coopération entre les divers partis impliqués implémentant les méthodes optimales de collection et de dissémination de renseignement criminel sur l'échelle régionale et internationale.¹⁰³ Le Canada a également assumé sa responsabilité à combattre le crime organisé en tant que membre du G8 aidant des régions spécifiques telles qu'exprimé de par sa politique étrangère¹⁰⁴ utilisant divers moyens incluant la diplomatie, l'Agence canadienne de développement international, le Ministère de la Défense nationale de même que le Ministère des affaires étrangères et du Commerce international. Sur la scène domestique, le gouvernement a

¹⁰² The United Nations Office on Drug and Crime, *UNDOC and Organized Crime*, <http://www.unodc.org/unodc/index.html>; Internet; consulté le 12 octobre 2008

¹⁰³ La GRC et le SCRC jouent un rôle de premier plan à cet égard. *Ibid.*,

¹⁰⁴ Canada. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. "Freedom from Fear – Canada's Foreign Policy for Human Security", (Ottawa : Groupe Communication Canada, 2001), p.9

pris des actions concrètes visant à contrôler et prévenir l’effervescence de souches du crime organisé transnational de même que la projection de leurs activités sur la scène internationale. Considérant la portée limitée de ce mémoire, les prochains points qui seront abordés porteront sur les actions spécifiques du gouvernement contre le crime organisé ici même au Canada et plus tard au chapitre 4, à l’étranger se concentrant exclusivement sur la contribution des FC à soutenir l’objectif stratégique. Au Canada, les actions législatives et/ou structurelles respectant la Charte des droits et libertés sont les deux principaux moyens pour combattre le crime organisé visant à préserver la gouvernance du pays et la confiance des Canadiens.

3.2 Combattre le crime organisé au Canada

Au chapitre 1, la nature du crime organisé transnational fut couverte en détail alors que le chapitre 2 évalua la menace du crime organisé au Canada d’une perspective stratégique démontrant clairement à l’Appendice 3 qu’il a une recrue de la violence dans les rues et les prisons canadiennes associées au problème des gangs et de leur expansion. La question se pose alors sur ce qui pousse un gouvernement à prendre action contre le crime organisé? Au Canada, cette décision est le résultat de la considération des facteurs nationaux,¹⁰⁵ de la volonté politique des dirigeants et de la capacité d’action des

¹⁰⁵ Le Canada possède certes de fortes qualités lui permettant de minimiser l’ampleur de ce fléau de par une économie forte, de bonnes infrastructures et structures sociales, une isolation géographique naturelle et finalement, un système de loi et d’application solide. Paradoxalement, le Canada fait face à de grands défis tels que l’étendue du territoire à couvrir, la limitation des ressources de sécurité, l’importance de la frontière et des relations diplomatiques avec les États-Unis, le grand volume d’importation au Canada, la globalisation économique et technologique mondiale et finalement, la multiethnicité sans cesse grandissante de la mosaïque démographique canadienne maintenant des liens avec leur pays respectif d’origine.

gouvernements menant à l'émergence de politiques et de mesures de contrôle. Cette décision est certes influencée par les intrants suivants :¹⁰⁶

- Sur la scène domestique, les pressions et demandes de l'opinion publique et des médias exigeant la prise d'action tel que démontré par l'adoption éventuelle du projet de loi antigang C-24 suite à une série d'incidents.¹⁰⁷
- Au niveau national, l'atteinte à la gouvernance, aux valeurs, et/ou crédibilité du gouvernement tel qu'observé par le trafic d'Êtres humains et la prostitution.
- Au niveau international, la réputation du Canada et/ou les diverses pressions exercées par d'autres pays et/ou organisations.

Les divers paliers de gouvernement canadiens ont certes démontré au cours des années une certaine “tolérance et acceptation” envers le fléau du crime organisé intervenant plus souvent qu'autrement en situation de crise. Hélas, les stratégies d'intervention et de répressions lors de ces situations demandent des résultats rapides et par conséquent, ciblent beaucoup plus les symptômes que les causes du problème se traduisant normalement par le renforcement des lois appuyées par une plus grande présence policière. Ces automatismes simplistes sont loin de considérer complexité des diverses dimensions associées au problème du crime organisé et devraient plutôt cibler des effets à long terme en minimisant le recrutement et l'expansion du crime organisé de par l'implémentation de stratégie efficace de prévention et d'interventions

¹⁰⁶Carlo Morselli, Mathilde Turcotte et Guillaume Louis, “Le crime organisé et les contres-mesures”, extrait de *Traité de sécurité intérieure*, sous la direction de Maurice Cusson, Benoît Dupont et Frédéric Lemieux (Montréal : Cahiers du Québec – Collection Droit et Criminologie, 2007), p. 197-198.

¹⁰⁷Canada. Ministère de la Justice, “Mesures de lutte contre le crime organisé”, <http://www.justice.gc.ca/fra/pi/eval/rap-rep/04/mlco-mcoc/som-sum/p1.html>; Internet; consulté le 26 octobre 2008.

multidimensionnelles et multifonctionnelles. Depuis 2002, le Canada démontre certes une approche plus équilibrée dans son utilisation de réponses tant législatives qu'administratives au niveau stratégique.

Les réponses législatives canadiennes utilisées à ce jour visent à interdire les comportements les plus couramment associés au marché criminel et/ou de bannir une organisation spécifique tout en respectant la Charte des droits et libertés.¹⁰⁸ La prohibition de comportements collectifs repose sur le concept juridique d'association criminelle et constitue un élément important de la lutte contre le crime organisé maintenant contenu dans le Code criminel canadien reconnaissant le besoin des agences de contrôle de posséder un plus grand pouvoir discrétionnaire et de la flexibilité dans son application.¹⁰⁹ Cependant, la présentation de la preuve contre l'accusé met souvent en péril l'intégrité et la sécurité même de la source du renseignement des policiers obtenue via informateur ou délateur créant ainsi l'un des plus grands défis des policiers à combattre le crime organisé. Par ailleurs, l'option de prohiber au Canada des organisations particulières du crime organisé connectée à des réseaux transnationaux a été sous-utilisée à ce jour. La prohibition offre certes une perspective efficace de dissuasion et de prévention contre l'expansion du crime organisé semblable à l'approche

¹⁰⁸ Carlo Morselli, Mathilde Turcotte et Guillaume Louis, "Le crime organisé et les contres-mesures", extrait de *Traité de sécurité intérieure*, sous la direction de Maurice Cusson, Benoît Dupont et Frédéric Lemieux (Montréal : Cahiers du Québec – Collection Droit et Criminologie, 2007), p. 189-190.

¹⁰⁹ Le code criminel canadien a été modifié basé sur deux documents étant le CNUCOT et la loi américaine du Racketeering Influenced and Corrupt Organizations (RICO). David Freedman, "The New Law of Criminal Organizations in Canada", Extrait de *La Revue du Barreau canadien*, vol 85, no 2 (2006): 171-219. http://post.queensu.ca/~freedmnd/crim_org.pdf; internet, consulté le 26 octobre 2008, p. 185-190

présentement utilisée contre les groupes terroristes au Canada.¹¹⁰ L'alternative aux réponses législatives pour le gouvernement canadien est les réponses administratives.

Les réponses administratives et structurelles au Canada constituent la deuxième forme de contrôle du crime organisé canadien ayant pris un envol important depuis 2002. Bien que ces initiatives soient plus difficiles à mettre en œuvre, elles demeurent les plus efficaces à long terme limitant les opportunités criminelles de s'ancrer dans la société.¹¹¹ Essentiellement, ces mesures visent à améliorer et transformer l'institution de même qu'à prévenir l'intrusion de méthodes criminelles dans les secteurs publics et privés. De telles mesures ont certes implémentées avec succès au Canada variant de la hausse de salaire des fonctionnaires prévenant ainsi la corruption, à la création de mécanismes de contrôle et de vérification indépendants et finalement, de changement organisationnel visant à augmenter l'efficacité et l'intégration des diverses agences engagées contre le crime organisé du niveau municipal au niveau fédéral. Depuis 2000, le Canada a certes implémenté un grand nombre de réponses administratives et structurelles contre le crime organisé faisant objet de la prochaine section.

3.3. Les réponses administratives et structurelles.

Le Canada a mis en œuvre en 2002 un plan d'action stratégique multilatérale favorisant l'approche multi départemental et multidisciplinaire visant à améliorer l'efficacité du système de sécurité canadienne pour combattre le crime organisé sur la

¹¹⁰Carlo Morselli, Mathilde Turcotte et Guillaume Louis, "Le crime organisé et les contres-mesures", extrait de *Traité de sécurité intérieure*, sous la direction de Maurice Cusson, Benoît Dupont et Frédéric Lemieux (Montréal : Cahiers du Québec – Collection Droit et Criminologie, 2007), p. 197.

¹¹¹The United Nations, *A more secure world: our shared responsibility - Report of the High-level Panel on Threats*, 2005; <http://www.un.org/secureworld/report.pdf>; Internet; consulté le 26 octobre 2008, p196

scène nationale et internationale.¹¹² Plus précisément, ce plan d'action valida les pratiques en place dès lors et incorpora de nouvelles initiatives et des alternatives effectives au système existant d'application de la loi. À la base de cette initiative, il fallait tout d'abord confirmer si le crime organisé constituait vraiment un problème pour la population canadienne. Les résultats du sondage indépendant à grande échelle confirment aux autorités que le crime organisé transnational et national au Canada est un problème sérieux et que le gouvernement doit agir.

Les Canadiens¹¹³ sont d'avis que la police ne dispose pas des moyens et des lois requises pour faire face efficacement à la réalité moderne de ce problème. Le plan d'action mis en place en 2002 a donc pour objectif deux actions précises pour rectifier à la situation. Premièrement, assister à l'application de la loi par de nouvelles approches et agences non traditionnelles et deuxièmement, améliorer les approches traditionnelles d'application de la loi via la coopération multi juridiction et multisectorielle. Le comité de coordination national sur le crime organisé veille depuis à l'implémentation et l'intégration du plan entre les divers paliers de gouvernement évaluant son efficacité globale et recommandant au besoin, des modificatifs.¹¹⁴ Le plan d'action multilatérale de

¹¹²Schneider, Stephen, Margaret Beare et Jeremy Hill, *Alternative Approaches to Combating Transnational Crime*. Rapport final, 31 mars 2000; http://ww2.ps-sp.gc.ca/Publications/Policing/TransCrime_e.pdf; Internet; consulté le 11 octobre 2008, p.5

¹¹³ Le sondage de la firme Léger Marketing fut relâché au public en juillet 2001. Le pourcentage des canadiens qualifia l'ampleur du problème du crime organisé de très sérieux (37%) et sérieux (43%). Les répondants indiquèrent que la police ne disposait pas des ressources requises (64%) et lois requises (59%) pour adresser le problème du crime organisé. Finalement, le sondage indique qu'une large proportion des Canadiens (79%) se sentent plus en sécurité au Canada versus les États-Unis. QRZ p.1-5.

¹¹⁴Canada. Ministère de la Sécurité publique, "Ensemble contre le crime organisé – Rapport public concernant les mesures prises dans le cadre du programme national de lu – le crime organisé", http://www.publicsafety.gc.ca/prg/le/oc/fl/ogcrime06_f.pdf; Internet; consulté le 11 octobre 2008. p. 3 à 9.

2002 se divise principalement en deux sections soient l'implémentation de nouvelles approches et agence non traditionnelle, et l'optimisation/rationalisation des pratiques existantes.¹¹⁵

3.3.1 Grandes lignes des nouvelles approches et agences non traditionnelles.

Les initiatives stratégiques suivantes ont été implémentées depuis 2002 dans cette catégorie :

- La mise en place de programmes et politiques régulateurs visant à renforcer la régularisation des secteurs vulnérables dans les domaines des services financiers et la vulnérabilité au transport de produit illicite dans les ports maritimes et les aéroports canadiens.
- L'amélioration d'un cadre législatif permettant la surveillance et le rapport de transactions financières suspectes utilisant le système FINTRACK.¹¹⁶
- L'addition de programmes et politiques de taxation permettant à Revenu Canada d'identifier et de cibler les individus ne rapportant pas ou en totalité la richesse des individus provenant des activités du crime organisé;
- L'ajout de sanctions législatives permettant la prendre de mesures contre les individus et/ou organisation impliquée dans les activités criminelles dont le bill C-24 (loi antigang).¹¹⁷

¹¹⁵ Schneider, Stephen, Margaret Beare et Jeremy Hill, *Alternative Approaches to Combating Transnational Crime*. Rapport final, 31 mars 2000; http://ww2.ps-sp.gc.ca/Publications/Policing/TransCrime_e.pdf; Internet; consulté le 11 octobre 2008. p. 9-56.

¹¹⁶Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux, *Third mutual evaluation on anti-money laundering and combating the financing of terrorism of Canada*, [Rapport en ligne], 29 février 2008; <http://www.fatf-gafi.org/dataoecd/5/3/40323928.pdf>; Internet; consulté le 26 octobre 2008, p.6

¹¹⁷Canada. Ministère de la Justice, "Mesures de lutte contre..."

- L’ajustement de la politique étrangère canadienne visant à mettre de la pression, offrir des alternatives et dans certains cas, exercer l’action dans les pays favorisant l’effervescence du crime organisé transnational.¹¹⁸
- L’alignement institutionnel des agences de sécurité et de renseignement canadien visant à améliorer la coordination, effectuer une collation et fusion centralisées de l’information, et la dissémination du renseignement criminel.¹¹⁹
- La redéfinition du système de gouvernance étant clairement communiquée et visant l’intégration optimale de tous les participants contre le crime organisé.¹²⁰

3.3.2. Optimiser et/ou rationaliser les pratiques déjà existantes.

Le CNCCO¹²¹ continue à améliorer les approches déjà existantes d’application des lois au niveau stratégique via une coopération accrue multi juridictionnelle et multisectorielle des diverses agences incluant:¹²²

- Les sections et agences d’application de la loi à l’intérieur du gouvernement;
- les agences d’application de la loi domestique;

¹¹⁸Canada. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. “Énoncé de politique internationale du Canada - fierté et influence : notre rôle dans le monde”, Ottawa : Groupe Communication Canada, 2005, <http://geo.international.gc.ca/cip-pic/ips/ips-overview2-fr.aspx>; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

¹¹⁹Canada. Service canadien de renseignements criminels, “Service canadien de renseignements criminels”, http://www.cisc.gc.ca/index_f.html; Internet; consulté le 12 octobre 2008.

¹²⁰Canada. Ministère de la Sécurité publique, “Comité national de coordination sur le crime organisé”, <http://www.securitepublique.gc.ca/prg/le/oc/ccoc-fra.aspx>; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

¹²¹Relevant du Ministère de la Sécurité publique, le Comité national de coordination sur le crime organisé (CNCCO) vise à coordonner les organismes d’application de la loi et à superviser l’implémentation du plan d’action multilatéral de 2002. Ce comité constitue également un forum au niveau national où les intérêts et les inquiétudes des divers organismes provinciaux et municipaux chargés de l’application de la loi peuvent être entendues et être adressées par la suite. Canada. Ministère de la Sécurité publique, “Qui nous sommes”, <http://ps-sp.gc.ca/abt/www/index-fra.aspx>; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

¹²²Schneider, Stephen, Margaret Beare et Jeremy Hill, *Alternative Approaches to Combating Transnational Crime*. Rapport final, 31 mars 2000; http://ww2.ps-sp.gc.ca/Publications/Policing/TransCrime_e.pdf; Internet; consulté le 11 octobre 2008. p. 57-137.

- les agences d'application la loi de différents pays telle qu'Interpol, le FBI, etc;
- les unités et agences de renseignement criminel domestique et étranger;
- les agences d'application de la loi et de sécurité nationale ou agences de renseignement étranger;
- les divers corps de police provinciaux et municipaux;¹²³ et
- les compagnies de sécurité du secteur privé et les associations reconnues.

D'une perspective analytique, il faut certes se questionner sur l'efficacité au niveau stratégique des mesures implémentées et du mécanisme de surveillance et de consultation fournit par le CNCCO aux divers paliers de gouvernement visant à combattre le crime organisé. La prochaine section examine cette question.

3.4 L'efficacité du plan d'action stratégique canadien

À ce jour, plusieurs succès ont été enregistrés par la mise en œuvre du plan d'action de 2002. Le premier succès fut au niveau de la modification des lois canadiennes permettant un meilleur échange d'information entre les départements, une plus grande facilité à persécuter les suspects, l'amélioration du système de protection pour les témoins clés et finalement l'augmentation de la capacité des agences d'application de la loi à combattre les crimes utilisant des armes à feu.¹²⁴ Le deuxième succès réside dans la capacité du CNCCO à aviser les divers paliers de gouvernement et représenter le Canada sur la scène internationale visant à rencontrer nos engagements contre le crime organisé transnational de par sa participation au Forum des crimes

¹²³Jean-Paul Brodeur, "Le renseignement II. L'analyse en pratique : deux illustrations", extrait de *Traité de sécurité intérieur*, sous la direction de Maurice Cusson, Benoît Dupont et Frédéric Lemieux (Montréal : Cahiers du Québec – Collection Droit et Criminologie, 2007), p. 287-289

¹²⁴Canada. Ministère de la Sécurité publique, "Ensemble contre ...", p.7 à 9.

interfrontières entre le Canada et les États-Unis, ses efforts de lutte contre la drogue en Amérique du Sud de par la financement au CICAD (Inter-American Drug Abuse Control Commission) et finalement, de par sa participation au “G8 Lyon-Roma Anti-Crime and Terrorism Group” en Europe.¹²⁵ Finalement, le troisième succès du plan d’action stratégique de 2002 réside dans l’établissement d’une structure fonctionnelle de gouvernance qui a grandement amélioré l’efficacité intégrée des divers paliers de gouvernement à combattre le crime organisé au Canada.¹²⁶ Malgré les succès enregistrés précédemment, il existe encore des déficiences importantes à adresser au niveau stratégique.

Le plan d’action stratégique implémenté en 2002 démontre certes des lacunes au niveau la gouvernance, de l’éducation du public et finalement, de l’évaluation et la collecte de données associées aux diverses initiatives implémentées. Au niveau de la gouvernance, le CNCCO ne possède pas actuellement une structure intégrée combinant l’exécutif et les groupes consultatifs nuisant ainsi au climat de confiance entre les divers paliers de participants. De plus, le CNCCO n’inclut pas une représentation de tous les départements contribuant à la lutte contre le crime organisé et doit par conséquent être élargi, recevoir un financement supplémentaire et finalement, être appuyé par un secrétariat plus étoffé.¹²⁷ Par ailleurs, la lutte contre le crime organisé repose sur le renseignement de qualité et la prévention. À ce niveau, le plan d’action démontre des manquements importants au niveau de l’éducation du public. Par conséquent, les

¹²⁵Canada. Ministère de la Sécurité publique, “Ensemble contre ...”, p.6 à 7.

¹²⁶*Ibid.*, p.3.

¹²⁷*Ibid.*, p.4.

gouvernements doivent communiquer plus activement au public la réalité et les impacts du crime organisé, les initiatives des divers paliers de gouvernement, les efforts et succès opérationnels obtenus et finalement, améliorer la cohésion au niveau des quartiers entre les divers intervenants afin de projeter une image unifiée.¹²⁸ Finalement, il y existe des manquements importants au niveau de l'évaluation et de la collecte de données au niveau provincial et municipal visant à obtenir une visualisation commune nationale associée aux problèmes du crime organisé permettant le développement de stratégie adaptée et de son évaluation suivant son implémentation.¹²⁹ Une façon différente d'évaluer la performance du Canada au niveau stratégique contre le crime organisé transnational est d'analyser la rétroaction obtenue d'autres pays et/ou agences.

De la perspective américaine,¹³⁰ le Canada est proactif, mais demeure encore sur la liste des pays générant de l'inquiétude de par l'exportation importante de Marijuana et d'ecstasy aux États-Unis en provenance du Canada. Cependant, les États-Unis sont certes encouragés par l'effort antidrogue que le Canada a mis en branle particulièrement depuis octobre 2007 de par un renforcement de mécanisme de sécurité et un durcissement des lois. De plus, la coopération mutuelle entre les deux pays pour enrayer les cargaisons drogue en provenance de l'Amérique du Sud et la bonne fiche du Canada associée à la combattre la corruption sont des points très positifs. Par conséquent, il est donc juste d'affirmer que le plan d'action de 2002 a beaucoup amélioré l'efficacité du Canada à lutter contre le crime organisé au niveau stratégique, il reste encore du travail à faire

¹²⁸ *Ibid.*, p. 5.

¹²⁹ *Ibid.*, p.5 et 6.

¹³⁰ United States of America, State Department, "International Control Strategy Report – 2008", <http://www.state.gov/p/inl/rls/nrcrpt/2008/vol1/html/100777.htm>, Internet; consulté le 6 décembre 2008.

particulièrement dans l'intégration et la coordination des agences à divers niveaux pour faire face au crime organisé transnational moderne.

Bien que l'implémentation du plan d'action stratégique de 2002 affiche certains succès au niveau stratégique, le constat qui en résulte, appuyés par les données de l'Appendice 3 et de la perception américaine ci-haut indique que l'efficacité du plan d'action implémenté en 2002 est limitée, et se doit d'adresser les manquements soulevés précédemment en priorité. Par ailleurs, l'analyse des niveaux opérationnels et tactiques doit être également considérée afin d'évaluer en son entier l'efficacité globale du système canadien contre le crime organisé. Par conséquent, la prochaine section vise à analyser le mécanisme de sécurité canadien à ces niveaux.

3.5 Le mécanisme de sécurité canadienne au niveau opérationnel et tactique

“Les organismes d'application de la loi doivent trouver le moyen de s'adapter constamment afin de réagir efficacement aux groupes du crime organisé qui forgent des alliances afin d'atteindre leurs buts. Le renseignement est la clef du succès.”¹³¹

*Chef William Blair,
Service de police de Toronto*

Les sections 3.3 et 3.4 ont fourni un sommaire et une évaluation des diverses actions et initiatives implémentée depuis 2002 au niveau stratégique par les autorités canadiennes. La présente section a pour objectif d'analyser au niveau opérationnel et tactique le mécanisme de sécurité canadienne domestique auquel contribuent plusieurs agences à divers palier du gouvernement canadien

¹³¹Canada. Service canadien de renseignements criminels, “Rapport 2006 ...”, p. 21.

3.5.1 Gouvernance.

Au niveau opérationnel tel que décrit à la figure 4.1, le Ministère de la Sécurité publique du Canada¹³² (MSPC) est chargé de la sécurité des Canadiens collaborant avec cinq organismes et trois organes de surveillance nationaux visant à combattre entre autres, les activités du crime organisé transnational au Canada. L'interaction de tous ces participants œuvrant sous un commandement unifié assure l'intégration optimale des organismes fédéraux contribuant ainsi à la sécurité nationale, la gestion des urgences, l'application de la loi et des services correctionnels, la prévention du crime et des services aux frontières.

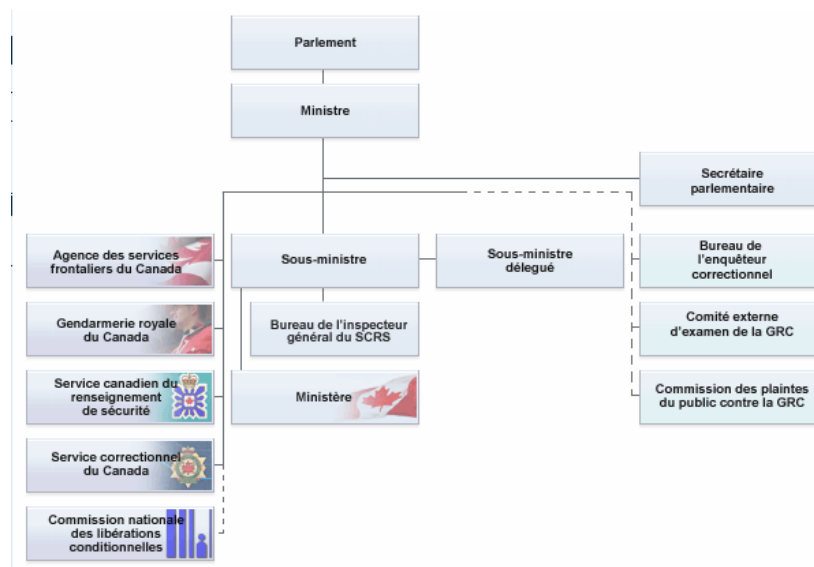


Figure 3.1 : Gouvernance au sein du Ministère de la Sécurité publique
 Source: **Ministère de la Sécurité publique**, Site internet, page principale¹³³

Les corps policiers, tant fédéraux, provinciaux et municipaux, de même que le SCRS assument pour leur part un rôle clé dans leurs juridictions respectives dans le

¹³²Canada. Ministère de la Sécurité publique, "Qui nous sommes..."

¹³³ *Ibid.*

combat contre le crime organisé. La GRC et les différents corps policiers assurent l'adhérence aux lois canadiennes, la prévention des crimes et le maintien de la paix, l'ordre et la sécurité travaillant étroitement avec les départements fédéraux, provinciaux et municipaux.¹³⁴ Par exemple, le SCRS se compose de plus de 380 organismes éparpillés au pays.¹³⁵ Le SCRS mène l'effort d'intégration et du renseignement contre le crime organisé utilisant le modèle de renseignement criminel servant d'outil de renseignement, d'analyse et d'alertes intégrés pour la communauté d'application de la loi.¹³⁶ Finalement, l'importance de l'intégrité et de l'étanchéité de la frontière canadienne avec les États-Unis¹³⁷ contre le crime organisé, sous la responsabilité du Département des Affaires étrangères et du Commerce international se veut essentielle à la prospérité économique du pays de même qu'au maintien de fortes relations diplomatiques.¹³⁸ À cet égard, les organismes du MSPC continuent à jouer un rôle déterminant contribuant aux échanges et forums de même que le respect des divers traités.¹³⁹

3.5.2 Stratégie d'application des lois contre le crime organisé.

“L'élément le plus critique dans l'application de la loi contre le crime organisé est la contribution faite par les officiers de police sur le terrain.

¹³⁴Canada. Gendarmerie royale du Canada, “The impact of Organized Crime”, http://www.rcmp-grc.gc.ca/organizedcrime/index_e.htm; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

¹³⁵Canada. Service canadien de renseignements criminels, “Service canadien de renseignements criminels”, http://www.cisc.gc.ca/index_f.html; Internet; consulté le 12 octobre 2008.

¹³⁶Canada. Service canadien de renseignements criminels, “Canadian Criminal Intelligence Model, 2007; http://www.cisc.gc.ca/products_services/ita_methodology/document/ita_methodology_2007_e.pdf; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

¹³⁷Canada. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. “Defence, Security and Foreign Policy”, <http://geo.international.gc.ca/can-am/main/defence/default-en.asp>; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

¹³⁸David Aguillar, US Department of Homeland Security, “Border Enforcement and Technology between the ports of Entry”, 28 April 2005.

¹³⁹Canada. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. “Defence, Security ...

Ces policiers, peu importe s'ils patrouillent de grandes municipalités ou des communautés rurales, des ports, des systèmes ferroviaires, aéroports, sont ceux qui fréquentent en première instance les effets du crime organisé. De par notre encouragement à ces policiers à maximiser les opportunités de collectes de renseignement, et en leur fournissant avec les outils requis pour communiquer la menace du crime organisé au public et au secteur privé, nous réduirons de façon significative les capacités du crime organisé à opérer au Canada.”

[Traduction libre]¹⁴⁰

Au niveau opérationnel, les différentes agences chargées de l'application de la loi balancent les priorités émergeant du renseignement sur le crime organisé de même que les priorités d'application de la loi prescrites par les autorités supérieures. D'un côté, le renseignement recueilli dicte certains impératifs opérationnels. De l'autre, ces agences doivent respecter les priorités nationales en priorité filtrant aux priorités locales par la suite. Lorsque réconciliées avec le temps et les ressources disponibles, les priorités sont ensuite confirmées et communiquées visant l'action municipale, provinciale et/ou nationale pour produire les effets escomptés. La figure 4.2 résume cette stratégie au niveau opérationnel et tactique.



Figure 3.2 : Stratégie d'application de la loi canadienne visant à combattre le crime organisé au niveau opérationnel et tactique

¹⁴⁰Canada. Gendarmerie royale du Canada, "The impact of Organized Crime", http://www.rcmp-grc.gc.ca/organizedcrime/index_e.htm; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

Source: **Gendarmerie royale du Canada**, Présentation, planche #3¹⁴¹

Au niveau tactique, la stratégie pour combattre le crime organisé repose sur un cycle continu entre l'analyse du renseignement obtenu et l'action policière ciblant des éléments du crime organisé afin d'obtenir un effet spécifique. Utilisant un système de production du renseignement très similaire à celui utilisé par les Forces canadiennes, le SCRS mène l'effort de collecte, d'analyse, d'évaluation et de distribution par la suite. À partir du renseignement, les priorités sont établies permettant ainsi de déterminer l'approche, l'effet et la composition de l'action policière requise. Suite à l'opération, un processus de rétroaction basé sur les résultats de l'opération s'enclenche recommençant le cycle jusqu'au point où l'effet désiré sur l'organisation criminelle est atteint. La figure 3.3 résume cette stratégie au niveau tactique. Essentiel au succès de cette stratégie est le besoin du maintien de la sécurité des opérations et une protection toute-épreuve contre l'infiltration criminelle et/ou la corruption.

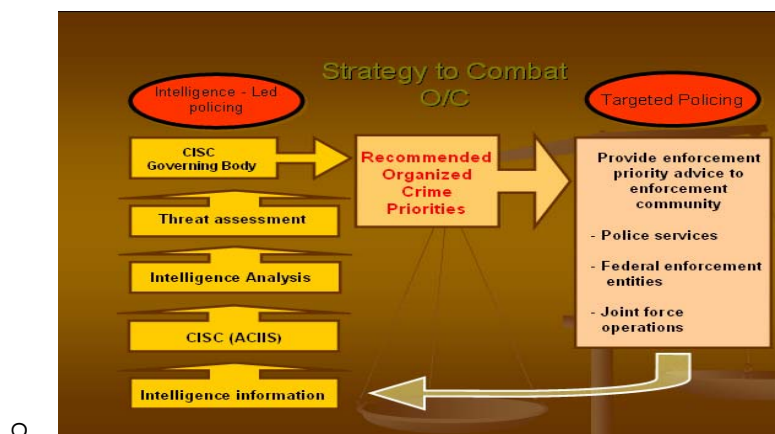


Figure 3.3 : Stratégie visant à combattre le crime organisé mené par le renseignement au niveau tactique

Source: **Gendarmerie royale du Canada**, Présentation, planche #4¹⁴²

¹⁴¹ Canada. Gendarmerie royale du Canada, "Using Intelligence led policing as a model to Prioritized Organized Crime Investigations – A Canadian Perspective", <http://scm.oas.org/pdfs/2007/DPT00005T.ppt>; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

Le mécanisme de sécurité canadien et les stratégies d'action au niveau opérationnel et tactique ont été conçus à ce jour en fonction du crime organisé et traditionnel visant les adultes. Au cours des derniers trois ans, le public a mis beaucoup de pression sur les autorités gouvernementales pour adresser le problème sans cesse croissant des gangs de rue. La question fut débattue à fond durant les élections fédérales de 2008 où deux camps émergèrent : le premier favorisant la prévention et l'autre, la répression des jeunes contrevenants.¹⁴³ La prochaine section vise à analyser comment contrer le problème des gangs de rue.

3.6. Contrer le problème des gangs de rue.

Au niveau opérationnel et tactique, l'échec des autorités canadiennes à gérer efficacement le problème des gangs de rue décrit aux chapitres 1 et 2 demande une révision de la stratégie actuelle mettant l'accent sur les stratégies d'application de la loi. Ces dernières visent principalement l'élimination des gangs et la modification des éléments du système pénal pour mieux lutter contre le problème des gangs. Or, les autorités gouvernementales disposent également de stratégies d'intervention individuelle/sociale qui ont été à ce jour sous-utilisées.¹⁴⁴ Au sein des stratégies d'intervention individuelle/sociale, il y a les programmes de prévention visant à

¹⁴² Canada. Gendarmerie royale du Canada, "Using Intelligence led policing as a model to Prioritized Organized Crime Investigations – A Canadian Perspective", <http://scm.oas.org/pdfs/2007/DPT00005T.ppt>; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

¹⁴³ Lors du débat des chefs, Gilles Duceppe préconisait une solution intégrée sociale versus une solution carcérale pour le problème des gangs alors que le Premier Ministre Harper favorisait un durcissement des lois contre les jeunes contrevenants. Canada. Société Radio-Canada, "Débat des chefs 2008 – Criminalité", 2008; http://elections.radio-canada.ca/elections/federales2008/debat/debat_plus.shtml; Internet; consulté le 13 octobre 2008.

¹⁴⁴ Dean Jones, Vince Roper, Yvonne Stys, Cathy Wilson. "Les gangs de rue : examen des théories et des interventions, et leçons à tirer pour le Service Correctionnel Canada." 2004, p. ii.

décourager l'adhésion à un gang, l'intervention communautaire visant à participer activement au contrôle du problème des gangs et finalement, l'intervention dans les écoles fournissant de l'information et des programmes aux membres de gangs en milieu scolaire. L'attention des deux prochains paragraphes sera portée sur la prévention prouvée comme étant la méthode la plus efficace à faire face au phénomène des gangs de rue lorsque bien communiqué au publique.

La stratégie de la prévention utilise principalement deux méthodes. La première méthode vise la réduction des probabilités que les jeunes qui ne sont pas affiliés aux gangs deviennent éventuellement membres.¹⁴⁵ La deuxième méthode consiste à réduire les facteurs de risque dans le milieu lorsque les gangs sont bien établis. Au Canada, les programmes d'intervention communautaire ont été particulièrement efficaces dans les endroits où le problème des gangs est nouveau, alors que les programmes de prévention et les programmes d'intervention dans les écoles ont été plus efficaces dans les endroits où les gangs sont établis. De par l'expérience canadienne, la prévention visant à empêcher les jeunes de s'affilier à un gang se veut beaucoup plus efficace que l'intervention étant supportée par divers programmes.¹⁴⁶ À la base de la méthode retenue est le besoin cibler l'intervention adapté au contexte situationnel.

¹⁴⁵*Ibid.*, p. 27-33

¹⁴⁶Les programmes primaires (39%) sont axés sur la sensibilisation ou sur l'éducation au phénomène de gang alors que les programmes secondaires (43%) visent à traiter les facteurs de risque rendant les jeunes plus susceptibles de participer à un gang, notamment la toxicomanie, les piètres relations familiales, etc., Les programmes de prévention tertiaire (15%) sont axée sur la présentation de stratégies existantes aux jeunes qui font déjà partie de gangs alors que les programmes de lutte proactive (3 %) visent les gangs aux trois niveaux. Brian Mellor, Leslie MacRae, Monica Pauls, Joseph P. Hornick. "Les Gangs de jeunes au Canada : examen préliminaire des programmes et des services" Rédigé pour le compte de Sécurité publique et Protection civile Canada (Calgary : Institut canadien de recherche sur le droit et la famille, 2005), p. 98-99.

Les recherches sur le phénomène des gangs au Canada indiquent clairement que chaque intervention requiert sa propre stratégie adaptée sur les facteurs de risque présent au niveau individuel, familial, communautaire, des amis et de l'école.¹⁴⁷ Malgré l'effort actuel, les programmes en place ne réussissent pas à freiner l'expansion et les problématiques associées aux gangs de rue.¹⁴⁸ Pour améliorer l'efficacité des programmes et renverser cette tendance, il y a un urgent besoin de recherche supplémentaire au Canada afin de développer des bases de données et statistique solide pour l'intervention.¹⁴⁹ Il y a certes un besoin urgent de créer une section gang de rue au sein de chaque organisation provinciale de sécurité publique afin de faciliter l'échange d'information au niveau national.¹⁵⁰ Finalement, il y a lieu pour les autorités canadiennes à considérer les nouvelles formes d'initiatives d'intervention américaines complétant les approches traditionnelles visant à cibler les structures et les processus de groupes des gangs de rue.¹⁵¹

En somme, il ne fait certes aucun doute qu'une approche multidimensionnelle articulée dans le cadre d'une stratégie nationale est requise au Canada intégrant tant les stratégies de prévention que d'application des lois.¹⁵² Certes, l'expérience acquise à ce

¹⁴⁷Tania Lafontaine, Myles Ferguson et J. Stephen Wormith, "Review of the Empirical Literature on Community and Corrections-Based Prevention, Intervention and Suppression Strategies", 2005, p. 5-6.

¹⁴⁸*Ibid.*, p. 6.

¹⁴⁹*Ibid.*, p.112

¹⁵⁰Maria Mourani, *La face cachée ...*, p. 167-169.

¹⁵¹Malcom W. Klein et Cheryl L. Maxson, *Street Gang Patterns and Policies*, New York : Oxford University Press, 2006, p. 246-263.

¹⁵²*Ibid.*, p. 105.

jour démontre clairement que les mesures répressives ne fournissent qu'un effet à court terme et devraient être considérées qu'en dernier recours.¹⁵³

3.7 L'efficacité du mécanisme de sécurité canadienne au niveau opérationnel et tactique

En tant que Canadien, il y a lieu de se questionner sur l'efficacité du mécanisme de sécurité au niveau opérationnel et tactique pour mener la lutte au crime organisé en sol canadien. Il se veut généralement très difficile de quantifier l'efficacité du mécanisme de sécurité canadienne étant donné les contraintes de sécurité, d'accès à l'information, au manque de transparence et finalement dû au fait que les statistiques n'existent simplement pas dans certains cas outre celles fournies à l'Appendice 3. Il est alors seulement possible d'évaluer l'efficacité du système en termes de forces et faiblesses de par une auto-évaluation subjective auprès des gens du milieu.

D'après certains experts, le Canada démontre certes de grandes forces au niveau opérationnel et tactique dans l'application de sa loi reflétant de fait le statut de pays moderne, industrialisé et membre du G8.¹⁵⁴ Parmi ses forces, le niveau de planification et de coordination régionales a certes accru au cours des années menant à la création de forces opérationnelles policières régionales bien intégrées et entraînées centrées surtout sur les grands centres urbains canadiens. De plus, les diverses ententes de coopération et de coordination formalisées entre les diverses agences et niveaux d'application de la loi ont grandement amélioré la qualité des interventions tout en diminuant le temps de

¹⁵³*Ibid.*, p. 110.

¹⁵⁴Schneider, Stephen, Margaret Beare et Jeremy Hill, *Alternative Approaches to Combating Transnational Crime*. Rapport final, 31 mars 2000; http://ww2.ps-sp.gc.ca/Publications/Policing/TransCrime_e.pdf; Internet; consulté le 11 octobre 2008. p. 187-188.

planification requis. Par ailleurs, la qualité et le passage du renseignement entre les divers paliers d'intervenants et de gouvernements s'améliorent sans cesse depuis 2002. Au niveau du financement, Le financement des différents programmes d'application de la loi est maintenant établi et garanti selon des priorités basé sur la menace et des programmes corporatifs. Malgré certaines lacunes en ressources personnelles, le niveau de dotation d'infrastructure et matériel dédiés aux agences d'application de la loi opérant au niveau opérationnel et tactique reflète l'intérêt des autorités gouvernementales à combattre le crime organisé. Finalement, les services gouvernementaux canadiens sont dotés de politiques de sécurité robuste, d'éthique professionnelle articulée et de relativement bons salaires agissant globalement comme mécanisme anticorruption¹⁵⁵. Bien que très enviable chez les autres pays, le mécanisme de sécurité canadien démontre quand même certaines lacunes faisant place à amélioration au niveau opérationnel et tactique.

Les faiblesses du mécanisme de sécurité canadien au niveau opérationnel et tactique relève principalement du manque d'alignement et la présence de barrières institutionnelles et juridictionnelles, la sous utilisation de certaines ressources et approches d'intervention et finalement, le manque de communication et de confiance entre certains intervenants.¹⁵⁶ Certains partenaires clés en dehors de la communauté d'application de la loi, dont les travailleurs sociaux, sont sous-utilisés lors du

¹⁵⁵ Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux, *Third mutual evaluation on anti-money laundering and combating the financing of terrorism of Canada*, [Rapport en ligne], 29 février 2008; <http://www.fatf-gafi.org/dataoecd/5/3/40323928.pdf>; Internet; consulté le 26 octobre 2008 , 19-20 et 97

¹⁵⁶ Stephen Schneider, Margaret Beare et Jeremy Hill, *Alternative Approaches to Combating Transnational Crime*. Rapport final, 31 mars 2000; http://ww2.ps-sp.gc.ca/Publications/Policing/TransCrime_e.pdf; Internet; consulté le 11 octobre 2008. p. 187-188.

développement de programme et stratégie contre le crime organisé. Le rôle de la garde côtière envers le crime organisé devrait être réévalué pour possiblement assumer un rôle plus robuste semblable à la garde côtière américaine. De plus, les mesures visant à dissuader ou prévenir les activités du crime organisé sont de nature généralement passive ne capitalisant à son plein potentiel sur l'appui général de la population à enrayer ce problème. Par ailleurs, il existe encore une sous utilisation des différentes disciplines de recherche et d'examen du crime organisé au pays visant à déterminer l'ampleur du problème au travers le Canada permettant par la suite l'établissement de priorité d'intervention ciblée. De plus, des mécanismes de vérification sur l'efficacité des aéroports, ports maritimes et points de traverses à détecter les transports de produit illicite doivent être mis en place évaluant méthodiquement de façon indépendante et centralisée les faiblesses du système et le potentiel de corruption. Sur la scène internationale, les besoins de divulgation dans le cas de certaines poursuites criminelles obstruent encore l'échange de renseignement et de l'application de la loi provenant d'autres pays. Finalement, il y a un besoin pressant de développer et d'implémenter une stratégie nationale à long terme visant à contrer le phénomène des gangs de rues mettant l'emphase sur l'action, la prévention et la réhabilitation.

Somme toute malgré, la majorité des agences et autorités d'application de la loi opérant contre le crime organisé au niveau opérationnel et tactique ont depuis 2002 sensiblement amélioré leur capacité, l'efficacité et l'intégration de leurs opérations. De plus, l'expérience acquise et les leçons enregistrées collectivement depuis 2002 au Canada et circulées par le CNCCO ont permis le développement de principes doctrinaux influençant l'entraînement le développement de tout initiative et/ou programme canadien

visant à combattre le crime organisé de la scène local jusqu'à la scène internationale.¹⁵⁷

La grande partie de ces agences et départements ont certes saisi l'opportunité des changements depuis 2002 pour optimiser leur gouvernance et maximiser l'utilisation de leurs ressources internes.¹⁵⁸ Cependant, les actions portées ce jour au niveau opérationnel et tactique ne sont pas suffisantes pour contrer l'expansion du crime organisé telle que supporté à l'appendice 3. Par conséquent, il est plus pressant que jamais d'adresser les manquements identifiés précédemment ayant un impact à court terme, mais faisant partie d'une stratégie d'intervention et d'éducation à long terme adaptée à la réalité canadienne.

3.8 Sommaire

Le présent chapitre analysa l'efficacité des actions gouvernementales au niveau stratégique, opérationnel et tactique contribuant au mécanisme de la sécurité canadienne visant à combattre le crime organisé tant domestique que transnational. La position du Canada contre le crime organisé transnational fut d'abord abordée suivi de la description et de l'analyse des divers plans d'action et stratégies actuelles tant au niveau stratégique qu'opérationnel/tactique. Bien que des progrès notables fussent enregistrés depuis 2002 à

¹⁵⁷Ces principes doctrinaux incluent la coopération et la coordination inter agences et multi secteurs au niveau domestique et international; l'application d'une approche stratégique, compréhensive et intégrée à toute initiative; la conduite d'opérations facilitées par de fortes capacités de renseignement coordonnées et intégrées du niveau tactique jusqu'au niveau stratégique; l'utilisation de méthodes et approches variées de ciblage contre le crime organisé; la complémentation d'application de la loi par des sanctions de contrôle, civiles et administratives, et l'application d'une stratégie multidimensionnelle combinant la prévention, de dissuasion et d'application de la loi adaptées à la situation. Schneider, Stephen, Margaret Beare et Jeremy Hill, *Alternative Approaches to Combating Transnational Crime*. Rapport final, 31 mars 2000; http://ww2.ps-sp.gc.ca/Publications/Policing/TransCrime_e.pdf; Internet; consulté le 11 octobre 2008. p. 185.

¹⁵⁸ Ceci se veut particulièrement vrai pour le département de la sécurité publique dans les secteurs tant fonctionnels que géographiques ciblant particulièrement les groupes criminels à haut risque Canada. Ministère de la Sécurité publique, "Qui nous sommes", <http://ps-sp.gc.ca/abt/www/index-fra.aspx>; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

ces deux niveaux, il fut démontré que les actions entreprises et stratégies adoptées contre le crime organisé ne parviennent pas à contenir son expansion incluant le phénomène des gangs de rue. Des réajustements aux programmes actuels de même que des approches novatrices multilatérales s'imposent donc rapidement visant à rectifier les lacunes soulevées dans ce chapitre et d'optimiser l'emploi de toutes les ressources disponibles au sein d'une stratégie nationale étant compréhensive et intégrant tous les paliers de gouvernements.

Une fois établie solidement, combattre les éléments du crime organisé requiert bien des ressources que peu de provinces et municipalités peuvent se permettre diminuant ainsi la sécurité des Canadiens. Tout comme le terrorisme, il est certes beaucoup plus efficace et économique pour le Canada à enrayer cette menace à l'extérieur du pays au sein d'un effort international visant à dissuader, intercepter et neutraliser le personnel et les marchandises illicites du crime organisé avant qu'elles entrent au Canada. Parallèlement, il est essentiel tel que démontré aux chapitres 2 et 3 de renforcer la capacité de surveillance, renseignement et d'application de la loi au niveau national maximisant l'utilisation de toutes les ressources stratégiques. À cet égard, il faut donc réévaluer le rôle de même que les tâches des FC en fonction de la menace décrite au chapitre 2 de même que les capacités et limitations du mécanisme de sécurité canadienne abordé au chapitre 3 opérant à l'intérieur et l'extérieur du Canada . Le chapitre 4, dernier chapitre de cette mémoire, vise donc à analyser cette question.

CHAPITRE 4. LES FC ET LE CRIME ORGANISÉ : UNE REDÉFINITION DU RÔLE ET DES TÂCHES?

“La Stratégie de Défense – Le Canada d’abord prévoit l’appui des Forces canadiennes à l’égard des objectifs du gouvernement en matière de sécurité nationale et de politique étrangère en maintenant la capacité de servir avec excellence au pays, d’être un partenaire fort et fiable en matière de défense de l’Amérique du Nord et de faire preuve de leadership à l’étranger en prenant une place importante dans les opérations outre-mer.”¹⁵⁹

L’Honorable Peter G. MacKay
Ministre de la Défense nationale

Ayant abordé le cadre du crime organisé transnational au chapitre 1, les activités du crime organisé au Canada au chapitre 2 de même que les actions et stratégies canadiennes visant à contrer le crime organisé au Canada au chapitre 3, il est donc à propos de réévaluer le rôle de même que les tâches des FC en fonction de la menace de même que les capacités et limitations du mécanisme de sécurité canadienne opérant tant à l’intérieur qu’à l’extérieur du Canada. Bien qu’un critique puisse soutenir les arguments que les FC prennent déjà part à ce genre d’opération s’avérant généralement très productives, que les ressources ne sont pas présentement disponibles en raison de la grande contribution canadienne sur la scène internationale et que l’entraînement pour la guerre nous prépare déjà pour ce genre d’opération à plus basse échelle, le constat évident des chapitres précédents est que les FC seront de plus en plus sollicités pour appuyer les diverses autorités canadiennes à combattre le crime organisé au Canada tant sur la scène domestique qu’internationale.

Afin de réévaluer le rôle et les tâches des FC au Canada contre le crime organisé, un cadre d’analyse rigide est requis. Pour ce faire, ce chapitre établira un tel cadre ciblant l’emploi des Forces canadiennes contre le crime organisé au niveau stratégique régissant.

¹⁵⁹ Canada. Ministère de la Défense nationale, “Stratégie de défense...”, p.2.

Par la suite, le rôle et les tâches des FC en appui aux agences directrices sera réévalué tenant compte de la transformation et de l'évolution des FC depuis 2001 en fonction de trois zones d'opération distinctes : extérieure, transit et domestique. Finalement, la dernière partie de ce chapitre portera l'analyse de l'efficacité institutionnelle des FC à supporter de telles opérations et le besoin, s'il y a, d'apporter des changements.

4.1 Cadre d'analyse pour contrer le crime organisé transnational au Canada

Le gouvernement canadien a clairement établi et communiqué sa position sur la sécurité du Canada de par sa Stratégie de Défense – Le Canada d'abord.¹⁶⁰ Ce document réaffirme certes le rôle des FC basés dans trois domaines précis en ordre de priorités étant la défense du pays, la sécurité accrue des Canadiens et finalement, les responsabilités et obligations du Canada sur la scène internationale. Des six missions assignées aux Forces canadiennes, trois d'entre elles, dont deux domestiques et une internationale, sont potentiellement applicables contre le crime organisé transnational.¹⁶¹ Le succès associé aux deux missions domestiques est critique dans le cadre de la stratégie "La Défense du Canada – l'Excellence au pays".¹⁶² Pour ce faire, le Commandement Canada¹⁶³ assure la conduite des opérations aux Canada contribuant ainsi à la stratégie d'action globale

¹⁶⁰Canada. Ministère de la Défense nationale, "Stratégie de défense...", p.6.

¹⁶¹ Les trois missions ayant un aspect contre le crime organisé transnational incluent les opérations quotidiennes de souveraineté et de sécurité continentale, l'appui aux autorités civiles en cas de crise au Canada, et finalement, la conduite d'opérations internationales importantes pour une période prolongée. Ibid., p.7.

¹⁶²Ibid., p.7.

¹⁶³Le Commandement Canada a été mis sur pied en 2006 dans le but d'assumer sans équivoque le leadership opérationnel à l'occasion des opérations en territoire national. Ce commandement travaille en étroite collaboration avec les ministères fédéraux, tel que Sécurité publique Canada, pour que les mesures nécessaires soient prises en cas de désastre naturel ou d'attaque terroriste. Ibid., p.7.

gouvernementale.¹⁶⁴ Cependant, il est important de noter que de par ses opérations sur la scène domestique et internationale, les FC contribuent de façon directe et indirecte à la lutte contre le crime organisé.

La contribution des FC contre le crime organisé s'analyse de façon optimale en créant trois zones d'opérations géographiques distinctes caractérisées par une réponse collective unique, mesurée et adaptée à la menace. Divers partenaires du mécanisme de sécurité canadien tel qu'abordé au chapitre 3, tant nationaux qu'internationaux contribuent à combattre cette menace dans ces zones selon leur mandat et capacité respective visant une contre-action globale et multilatérale.¹⁶⁵ Pour fin d'analyse, ces zones d'opérations seront divisée en trois zones : zone extérieure, de transit et domestique.

La zone extérieure sera définie comme la zone où les autorités canadiennes développent la connaissance de la situation et anticipe les menaces du crime organisé transnational le plus tôt et le plus loin possible du Canada utilisant le renseignement disponible au niveau international. C'est dans cette zone que s'effectue l'action régionale et dirigée des éléments expéditionnaires des FC déployées telles qu'en Afghanistan et dans les Caraïbes impliqué directement ou indirectement aux opérations internationales ciblant le crime organisé.

¹⁶⁴Jerry Walsh. "Les opérations nationales des FC – Vue d'ensemble ", extrait de *Les opérations nationales : Perspective de l'Armée de terre du Canada*, sous la direction du Capitaine Bob Martyn, Toronto : 2005, p. 3 à 5.

¹⁶⁵Joel Sokolsky et Phillipe Lagasse. "Suspenders and a Belt: Perimeter and Border Security in Canada-US Relations". Document présenté à *The Annual Meeting of the American Political Science Association*, (Washington, D.C., 4 September 2005), p. 4-8; [http://www.carleton.ca/csds/events/SokolskyLagasseAPSA\(Final\).doc](http://www.carleton.ca/csds/events/SokolskyLagasseAPSA(Final).doc); Internet; consulté le 11 octobre 2008.

Les zones de transit vers le Canada seront définies par les zones où les autorités canadiennes identifient et traquent la menace de par le renseignement, la surveillance¹⁶⁶ maritime et aérienne à l'intérieur des 200 miles nautiques canadiens dans le cadre de NORAD¹⁶⁷. Au besoin, les FC prennent action et/ou supportent les agences en charge d'intercepter ou de dissuader la menace en route vers les côtes canadiennes.

Finalement, la zone domestique sera définie comme le territoire même canadien ainsi que les eaux territoriales où les autorités appliquent les lois canadiennes contre le crime organisé. Les FC appuient alors les autorités civiles en fournissant de l'équipement, des capacités spécifiques et/ou des forces militaires visant à appréhender les criminels de groupe organisé. Au sein de cette zone, le mécanisme de demande officiel des FC en assistance aux agences de maintien de l'ordre tant fédérales que provinciales/territoriales. Avant d'analyser plus en détail la contribution des FC dans chacune de ces zones d'opérations, il est important d'apprécier les contraintes et restrictions imposées aux Forces canadiennes dans son rôle et ses tâches d'appui au sein des zones de transit et domestique.

¹⁶⁶Canada. Ministère de la Défense nationale, "Stratégie de défense, p.7.

¹⁶⁷ Le NORAD évolue de façon à pouvoir contrer toute nouvelle menace; lors du renouvellement de l'entente, en mai 2006, le commandement a reçu la nouvelle responsabilité de s'occuper des alertes maritimes. Ibid., p.8.



Figure 4.1 : Cadre d’analyse pour contre le crime organisé transnational au Canada

Source: Major P.J. Butler, Project Polar Epsilon: joint space-based wide area surveillance and support, p. 3.¹⁶⁸

4.2 L’emploi des FC au Canada contre le crime organisé transnational

Les FC peuvent être appelées au Canada à fournir leur soutien aux opérations civiles de différentes manières dans les zones de transit et domestique incluant l’assistance aux agences de maintien de l’ordre (ALEA) provenant du niveau fédéral ou des provinces, soutien aux autres ministères, aide au pouvoir civil, invocation de la Loi fédérale sur les mesures d’urgence et fourniture d’une aide humanitaire.¹⁶⁹ Étant donné la portée limitée de ce mémoire, ce chapitre se concentrera exclusivement sur l’analyse

¹⁶⁸(Major) P.J. Butler, , “Project POLAR EPSILON: Joint Space-Based Wide Area Surveillance and Support Capability”, <http://www.isprs.org/publications/related/ISRSE/html/papers/1000.pdf>; Internet; consulté le 12 janvier 2008.

¹⁶⁹Jerry Walsh. “Les opérations nationales des FC …, p. 3 à 5.

de l'appui des FC aux diverses agences de maintien de l'ordre ciblant le crime organisé. Dans la cadre de l'ALEA, les FC sont appelées en rôle d'appui à remplir certaines tâches contre des éléments du crime organisé, lorsque officiellement mandatées. Normalement, ce genre de demande d'assistance est pour une période limitée ciblant un talent unique ou spécialisé, une capacité particulière et/ou de l'équipement que seules les FC possèdent.¹⁷⁰ Il est certes essentiel de comprendre la complexité du processus de demande et d'approbation et, les contraintes et les restrictions applicables aux FC lorsqu'employées au niveau domestique avant d'effectuer toute forme d'analyse.

Les troupes déployées, dans le cadre d'opérations ALEA interviennent dans un rôle exclusivement d'appui, et respectant l'intégrité de la chaîne de commandement militaire. Par conséquent, toutes les activités domestiques entreprises par les FC sont assujetties aux lois canadiennes. Par conséquent, il existe des restrictions notables à cet égard particulièrement dans les domaines de la surveillance, collecte de renseignement, assistance aux autorités civiles et l'utilisation de la force.¹⁷¹ En termes de restrictions, les FC n'ont certes pas le mandat, l'équipement, niveau de formation et d'entraînement requis pour la conduite d'opérations policières telles que les opérations d'arrestation et de contrôle de foule incluant les gangs de rue. Dans ces cas précis, ces activités relèvent strictement de la fonction des agences d'application de la loi au Canada.¹⁷² Finalement, le mécanisme de demande utilisé varie dépendamment s'il s'agit d'une demande fédérale ou provinciale/territoriale.

¹⁷⁰Canada, Canada Command. CCDDO v1, Direction for Domestic Operations. Ottawa, ON: Canada Com J3. p. 1-4/8.

¹⁷¹*Ibid.*, p. 2/2.

¹⁷²*Ibid.*, p. 1-8/8.

Le traitement de demande d’ALEA fédérales et provinciales varie dans les mécanismes et niveaux d’approbation. Au niveau fédéral, les demandes d’assistance des agences d’application de la loi fédérale et autres départements du gouvernement fédéral peuvent être traitées en vertu d’un nombre d’instruments légaux incluant les protocoles d’entente.¹⁷³ Au niveau provincial, la plupart des demandes d’assistance aux FC provenant des agences d’application de lois provinciales sont soumises et autorisées en vertu du décret « Instruction sur l’assistance des FC aux corps policiers des provinces » et de la LDN.¹⁷⁴ Dépendamment de la nature de l’assistance demandée du provincial, des circonstances et du risque associé, la demande sera classifiée à une classe précise correspondant à un niveau d’approbation prédéterminé tel qu’indiqué à la figure 4.2. Ces demandes en provenance d’autorités provinciales sont normalement acheminées via les quartiers généraux interarmées régionaux¹⁷⁵ et coordonnées à leur niveau par la suite durant l’exécution.

¹⁷³Les instruments légaux incluent l’acte de la défense nationale, l’assistance selon les lois au service correctionnel canadien et les directions d’assistance des FC pour des capacités telle que la Force Interarmées 2 (FOI 2). Il existe également un certains nombre de protocole d’entente visant l’action rapide en cas de menace. Ces protocoles d’entente touchent particulièrement la lutte contre les activités du crime organisé de par les opérations anti-drogue de la GRC/FC, les équipes d’intervention contre la menace chimique, bactériologique, radioactive et nucléaire (CBRN) et finalement, l’appui au département des pêches et océans. *Ibid.*, p. 11-3/9.

¹⁷⁴Il existe au Canada six quartiers généraux interarmées dont celui du Pacifique à Vancouver, de l’Ouest à Edmonton, du Nord à Yellowknife, du Centre à Toronto, de l’Est à Montréal et de l’Atlantic à Halifax. Les composantes de ces QGs sont à la base semblable avec cependant des adaptations et composantes additionnelles/réduites selon la mission, spécificité et les besoins de chacune de ces régions. Canada. Ministère de la Défense nationale, “Welcome to Canada Command ”; <http://www.canadacom.forces.gc.ca/site/index-eng.asp>; Internet; consulté le 13 décembre 2008.

¹⁷⁵Le modèle financier utilisé par le MDN et la responsabilité financière des provinces requérant une demande d’ALEA des FC génère beaucoup d’inquiétude chez les provinces à cause des montants importants associés à de telles demandes. Par conséquent, les provinces font seulement recours au MDN en situation de crise. Par conséquent, la qualité du soutien et le nombre d’options d’appui envisageables à ce moment s’en veulent sévèrement dégradées. Canada, Canada Command. CCDDO v1, Direction ..., p. 11-5/9.

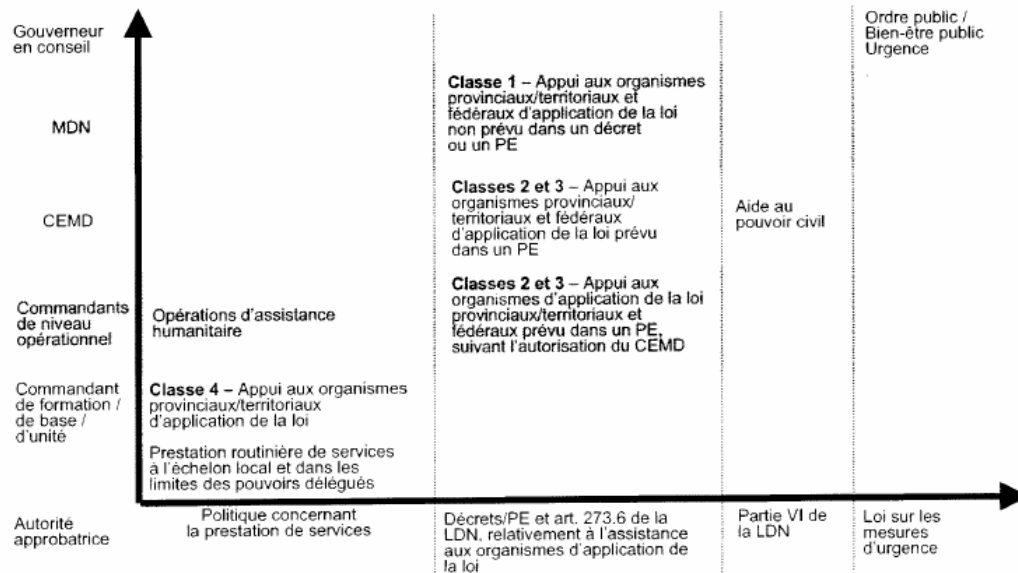


Figure 4.2 : Grille des autorités pour les opérations nationales des FC
Source: Opérations des Forces canadiennes, B-GJ-005-300/FP-000, p. 12-3

Ayant décrit le processus d'ALEA et les contraintes étant associé à l'utilisation des FC, Il est maintenant à propos d'analyser la contribution des FC contre le crime organisé dans les trois zones d'opérations identifiées précédemment à la section 5.1 commençant par la zone extérieure.

4.3 Les FC et la zone extérieure

L'engagement du Canada en Afghanistan vise à la reconstruction de ce pays permettant également l'éradication progressive de la production de stupéfiant destinée au marché européen contribuant indirectement à contrer le crime organisé transnational.¹⁷⁶ De plus, ce type d'intervention permet de limiter l'expansion de groupe criminalisé transnational et le financement aux groupes opposés aux efforts conjoints du

¹⁷⁶The United Nations Office on Drug and Crime, "Afghanistan Opium Survey 2008", 187 p. http://www.unodc.org/documents/crop-monitoring/Afghanistan_Opium_Survey_2008.pdf ; Internet; consulté le 13 décembre 2008, p. 2-3 et p.29

gouvernement afghan et des forces de coalition.¹⁷⁷ Par conséquent, ceci contribue à renforcer la gouvernance et la légitimité du gouvernement afghan étant un pré requis à la reconstruction de l’Afghanistan et la stabilisation de cette région.

Les efforts déployés par la communauté internationale en Afghanistan permettent également de réduire l’emprise des groupes criminels et terroristes sur les paysans de même que la corruption au niveau gouvernementale. En effet, l’emprise de groupe criminalisé sur la société et la problématique internationale associée à la production de drogues se veut deux constantes auxquelles les FC feront face dans de futurs théâtres d’opérations post Afghanistan.¹⁷⁸ En plus des rôles traditionnels militaires, les futurs théâtres d’opérations nécessiteront vraisemblablement l’emploi de soldats canadiens dans un rôle constabulaire et possiblement d’entraînement dans le cadre d’opération militaire découlant de l’incapacité des forces de sécurité locales à rétablir l’ordre et la sécurité. Ces impératifs sont certes des prérequis à l’établissement d’un minimum de sécurité permettant d’entamer l’effort de développement et de diplomatie. À l’exception de la police militaire, il n’existe pas d’entraînement et de formation au sein de l’Armée de terre dans le rôle constabulaire.

Un minimum de formation et d’entraînement au sein de la composante de l’Armée de terre dans les tâches constabulaires et du renseignement tactique appliqué au crime organisé augmenterait grandement l’efficacité des forces sur le terrain. En effet, ce genre de formation permettrait au personnel FC de mieux saisir la nature et la complexité

¹⁷⁷ Ashraf Ghani et Clarke Lockart, “Fixing Failed State – A framework for Rebuilding a Fractured World.” (New York: Oxford University Press, 2008). p. 81-82 et 193-194.

¹⁷⁸ The United Nations Office on Drug and Crime, “Afghanistan Opium Survey ...”, p. 2-3.

des problèmes associés au crime organisé transnational décrit au chapitre 2 permettant le développement d'une réponse plus adaptée à la situation et intégrant tous les intervenants en théâtre. Plus prêt de nous, le Canada contribue également à l'effort international visant à combattre le crime organisé incluant l'éradication de la drogue en provenance des caraïbes et destinée vers les marchés Nord-Américain.

Les FC participent depuis 2006 à l'Opération Carribe dans les caraïbes et le Pacifique Est supportant directement l'objectif du gouvernement canadien étant de renforcer les intérêts canadiens dans la région tout en adressant les inquiétudes communes avec nos alliés envers le crime organisé. Par conséquent, la contribution des FC consiste en la provision d'aéronefs de patrouille maritime à longue portée, vaisseaux de guerre et sous-marins fournissant ainsi d'excellentes capacités de surveillance visant à améliorer la capacité des autorités d'application des lois à localiser rapidement, traquer, et intercepter les criminelles impliquées dans le transport de produits illicites.¹⁷⁹ Le Canada se joint donc de par des déploiements de courte durée aux États-Unis, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Espagne et la France formant ainsi la Force interarmées et inter agences du Sud.¹⁸⁰ Cette participation active du Canada à l'effort international contre le crime organisé transnational a certes porté fruit permettant de réduire le volume total de drogue disponible sur le marché et les profits associés à une tel marché illicite.

¹⁷⁹Canada, Gouvernement du Canada, "Featured Allied : Lcol Mike Hogan", Canadian Ally.com; http://www.canadianally.com/ca/featured_ally_Lt_Col_Mike_Hogan-eng.asp; Internet; consulté le 13 décembre 2008.

¹⁸⁰Les États-Unis coordonnent la surveillance, le partage d'information et les activités d'application de la loi entre la garde côtière américaine, l'Agence antidrogue américaine, la CIA, le FBI, la marine et l'aviation américaine de même que les autres nations contributrices. Canada, National Defence and the Canadian Armed Forces, Auroras return from equatorial counter-drug patrols, sous la direction du capitaine Jeff Manney, Vol 11, no 12, 26 March 2008 http://www.mdn.ca/site/community/mapleleaf/article_e.asp?id=4255; Internet; consulté le 13 décembre 2008.

En plus de réduire l'acheminement de drogues vers l'Amérique du Nord,¹⁸¹ l'engagement des FC dans les Caraïbes permet de développer et parfaire l'expertise tactique et interarmes requise dans un contexte multi agence applicable aux opérations ciblant les activités du crime organisé et du terrorisme dans la zone de transit vers le Canada.

4.4 Les FC et la zone de transit

Depuis les attaques terroristes de 2001, le Canada a mis en place plusieurs initiatives bilatérales avec les États-Unis de même que ses propres initiatives visant à améliorer la sécurité nord-américaine globale dont plusieurs aspects profitent à la lutte contre le crime organisé. À l'intérieur de la politique de sécurité nationale du Canada,¹⁸² les Forces canadiennes contribuent un rôle clé dans les zones de transit visant à dissuader et interdire l'accès de contrebande d'armes, drogue et d'êtres humains. Le défi est certes imposant considérant que le Canada est un état côtier avec des intérêts maritimes caractérisé par le plus long périmètre du littoral côtier au Monde¹⁸³. À cet égard, la marine et les forces aériennes des FC jouent un rôle prédominant dans un contexte de

¹⁸¹La garde côtière américaine a prévenu l'acheminement de plus de 200 tonnes métriques de cocaïne de pays producteur vers les côtes nord américaines transportés principalement par de petites embarcations à hautes vitesses utilisées. De par les divers exercices en mers tenue dans ces régions, les FC ont contribué à la présence internationale dissuadant ainsi les trafiqueurs de drogue, assurant la sécurité globale maritime dans cette région et l'obtention de renseignements criminels contribuant indirectement à améliorer la sécurité même au Canada. Canada, Gouvernement du Canada, "Featured Allied ...

¹⁸²Canada, Bureau du conseil privé. "Protéger une société ouverte: la politique canadienne de sécurité nationale", Ottawa, 2004, Accessible en ligne à http://www.pco-bcp.gc.ca/docs/information/Publications/natsec-secnat/natsec-secnat_f.pdf; consulté le 13 décembre 2008. p. VII à XI.

¹⁸³Le Canada, bordé par trois océans, est le pays ayant la plus longue côte au Monde. Sa ligne de côte comprend le périmètre des îles marines. La longueur totale de la ligne de côte du Canada est de 243 042 kilomètres. Canada. Ministère des ressources naturelles, "Discover Canada through National Maps and Facts", http://atlas.nrcan.gc.ca/site/english/learningresources/facts/coastline.html/document_view; Internet; consulté le 13 décembre 2008.

défense inter agences¹⁸⁴ incluant NORAD.¹⁸⁵ Reconnaisant le succès marqué récemment des initiatives visant à améliorer la sécurité à la frontière canado-américaine incluant le contrôle des Grands Lacs, la maturité de nouvelle capacité résultant de la transformation de NORAD depuis 2001, de même que la portée limitée de cette mémoire, l'emphase sera ainsi mise sur l'analyse de la mission et des tâches des FC sur la surveillance et le contrôle des voies maritimes. Selon certains analystes et statiques recueillies, il porte à croire que cet aspect du combat contre le crime organisé constitue le tendon d'Achille du système de sécurité canadien.¹⁸⁶

“Je suis soulagé de ne pas avoir à m'asseoir avec mes anciens collègues des forces navales des États-Unis, et qu'on me dise: «Notre Garde côtière surveille les 200 premiers milles, et les forces navales s'occupent du reste. Comment fonctionnez-vous au Canada?» Je répondrais: «Je peux vous dire ce qui se produit après 200 milles, mais vous ne voulez pas savoir ce qui se passe dans les 200 premiers milles.”
 Contre-amiral (à la retraite) Bruce Johnston, ancien commandant, Forces maritimes du Pacifique – octobre 2003¹⁸⁷

Le Comité sénatorial permanent de la Sécurité nationale et de la défense analysa

¹⁸⁴Canada, Bureau du conseil privé. “Protéger une société ouverte . . . , p. VII à XI.

¹⁸⁵Canada, Comité sénatorial permanent de la Sécurité nationale et de la défense. Les côtes du Canada: Les plus longues frontières mal défendues au monde, Vol 1, 37^e législature, 2^e session, octobre 2003, , <http://www.parl.gc.ca/37/2/parlbus/commbus/senate/com-f/defe-f/rep-f/rep17oct03vol1-f.pdf>; Internet; consulté le 13 décembre 2008.

¹⁸⁶En 2005 sur la base de statistiques des saisies effectuées par la GRC, il semble que les moyens d'importation privilégiée et de produits illicites au Canada sont en ordre décroissant de priorité : les voies aériennes, les voies maritimes et finalement, les voies terrestres. Sur 1898 kilogrammes de cocaïne saisi en 2005 en provenance de l'étranger, 1,115 kilogrammes furent saisis dans les aéroports, 383 kilogrammes aux postes frontaliers provenant des États-Unis et 400 kg dissimulé dans des containers aux Port d'Halifax. Il est important de mettre ces statistiques en contexte car ils sont représentatif de l'efficacité des systèmes de renseignement et de détection pour chacun des moyen de transit et par conséquent, non pas représentatif des moyens de transit auxquels les criminelles utilise fortement dont vraisemblablement les voies maritimes. Canada, Gendarmerie royales du Canada, “Rapport sur la situation des drogues illicites au Canada 2005”, http://www.rcmp-grc.gc.ca/drugs/drugs_2005_e.htm; Internet; consulté le 13 décembre 2008.

¹⁸⁷Canada, Comité sénatorial permanent de la Sécurité nationale et de la défense. Les côtes du Canada ...

la sécurité sur les côtes du Canada comme étant “les plus longues frontières mal défendues au monde.”¹⁸⁸ Le manque important de surveillance et de vérification du trafic maritime en zone de transit visant à contrer la venue du terrorisme et du crime organisé au Canada combiné à l’ouverture éventuelle de la navigation dans le passage du Nord-Ouest et l’affirmation de la souveraineté canadienne élève cette problématique de sécurité nationale en zone de transit au niveau critique dans les années futures.¹⁸⁹ Par ailleurs, la garde côtière américaine a le mandat beaucoup plus robuste que la garde côtière canadienne incluant la dissuasion et l’interdiction de diverses menaces dirigées vers les États-Unis.¹⁹⁰ Au Canada, la garde côtière canadienne¹⁹¹ a un rôle exclusivement hydrographique étant orienté principalement sur la sécurité des transports et de la surveillance des activités de pêches dans les zones de transit n’ayant ainsi aucun mandat pour la protection armées des côtes canadiennes contre les menaces extérieures.

Cette faiblesse du mandat de la garde côtière dont la GRC doit par conséquent en assumer la charge est d’autant plus aggravée du fait qu’elle a peu d’entraînement et de capacités pour surveiller et contrôler les voies maritimes contre le crime organisé. Par ailleurs, la mission de la marine canadienne contient un élément important englobant maintenant la sécurité maritime nationale à partir de laquelle découlent plusieurs

¹⁸⁸Canada, Comité sénatorial permanent de la Sécurité nationale et de la défense. Les côtes du Canada ...

¹⁸⁹Canada, Ministère de la Défense nationale. “Securing Canada’s Ocean Frontiers – Charting the Course from Leadmark”; Ottawa : Directorate of Maritime Strategy, 2008. p.14-15.

¹⁹⁰United States, Department of Homeland Security, “United States Coast Guard – Missions”, <http://www.uscg.mil/top/missions/>; Internet; consulté le 13 décembre 2008.

¹⁹¹Canada, Pêches et Océans Canada, “Garde côtière canadienne” <http://www.ccg-gcc.gc.ca/eng/CCG/Mission>; Internet; consulté le 13 décembre 2008.

nouvelles tâches.¹⁹² En effet, il en revient à la marine et les forces aéronavales des FC de même que la FOI2, au besoin, d'assister à la GRC. Étant donné la grande étendue du territoire à couvrir, les ressources limitées et les manques inhérents à l'équipement pour optimiser les capacités requises visant à opérer dans les zones de transit et finalement, les priorités conflictuelles entre les besoins expéditionnaires et le besoin de maintenir des forces maritimes et aéronavales à haut niveau de préparation pour intervenir dans les zones de transit, la résultante est que les capacités maritimes et aéronavales des FC d'intervenir rapidement et efficacement sont par conséquent très limitées. De plus, une solution parfaite adressant la surveillance permanente des zones de transit appuyée par une capacité robuste d'interception est simplement irréaliste d'une perspective financière et technique considérant le problème de l'Arctique. Seule une stratégie globale et intégrée bien balancée est donc réalisable tenant compte des divers risques et du besoin de projection des forces navales sur la scène internationale.

Selon le comité sénatorial permanent de la Sécurité nationale et de la défense,¹⁹³ Une telle stratégie supportée par un plan d'action efficace est requise le plus rapidement possible visant à rectifier les lacunes suivantes:

- la nécessité de rendre les services du renseignement de sécurité plus efficaces,
- la nécessité d'une coopération internationale accrue,
- la nécessité d'établir une nouvelle structure de commandement,
- le manque de ressources pour assurer la sécurité sur les côtes du Canada,

¹⁹²Canada, Ministère de la Défense nationale. "Securing Canada's Ocean Frontiers – Charting the Course from Leadmark"; Ottawa : Directorate of Maritime Strategy, 2008. p.19.

¹⁹³Canada, Comité sénatorial permanent de la Sécurité nationale et de la défense. Les côtes du Canada ... p. 15 et 16.

- la nécessité d'une meilleure surveillance, et
- la nécessité de renforcer la capacité d'interception.

La Marine des FC supportée par les éléments aéronavals assume un rôle prépondérant et sans cesse croissant dans les quatre derniers secteurs ci-haut utilisant de l'équipement adapté pour les opérations en hautes mers et non optimisé pour l'emploi dans les eaux littorales. Avec plus de 1,700 navires opérant dans les zones de transit canadiennes quotidiennement, la posture, l'intégration et l'emploi de toutes les ressources du gouvernement se doivent de fournir une capacité d'intervention rapide, crédible et coordonnée visant à dissuader et interdire les éléments du crime organisé transnational opérant dans les zones de transit et dirigée à partir d'un des centres d'opérations de la sécurité maritime interdépartementale menés par les FC.¹⁹⁴ L'amélioration du système de surveillance existant telle que démontré ici-bas supporté par de nouvelles structures de commandement inter agences¹⁹⁵ permettra une amélioration marquée de la capacité de détection actuelle couvrant les approches principales vers les ports canadiens complémentés et élargi en 2010 de par la couverture satellite de Radarsat 2 sous le Projet POLAR EPSILON¹⁹⁶.

¹⁹⁴Canada, Gouvernement du Canada, "Le projet des Centres d'opérations de sécurité maritime" – Page d'accueil", <http://msoc-cosm.gc.ca/index-fra.asp>; Internet; consulté le 14 janvier 2009.

¹⁹⁵Ibid.,

¹⁹⁶(Major) P.J. Butler, , "Project POLAR EPSILON..."

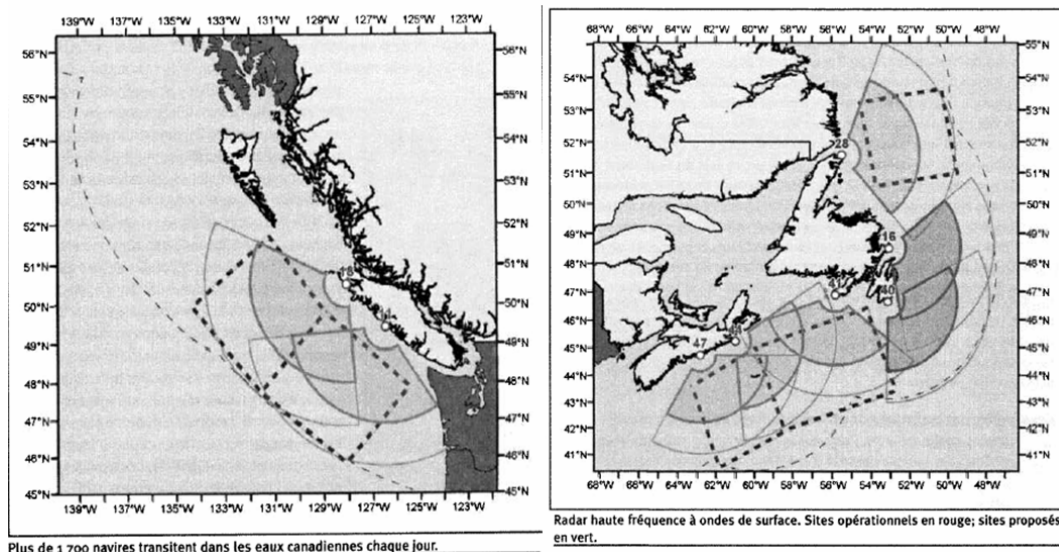


Figure 4.3 : Évolution du système de détection maritime dans la ZEE canadienne

Source: La sécurisation des frontières maritimes du Canada, B-GN-007-000/AG-001, p. 20-21

Le rôle et les tâches traditionnelles des FC au sein des zones de transit a certes évolué depuis 2001 avec les FC assumant un rôle de surveillance et d'interception plus accru en appui à la GRC contribuant ainsi à empêcher cette menace à parvenir sur les terres canadiennes. Malgré l'évolution de NORAD depuis 2001, l'engagement et le concept des FC à couvrir les approches aériennes ont évolué selon la menace, mais n'ont pas fondamentalement changé. L'emphase accrue d'opération dans les zones de transit origine principalement de la menace terroriste et du crime organisé aggravée par le présent mandat de la garde côtière. Au-delà des défis de géographie et de souveraineté canadienne de l'Arctique, les capacités maritimes sont insuffisantes pour mener à bien les opérations de surveillance et capacités d'intervention requises. Rectifier cette situation se veut donc essentiel afin d'empêcher les biens illicites du crime organisé de parvenir au Canada même, c'est-à-dire la zone domestique.

4.5 Les FC et la zone domestique

Cette section analysera le rôle et les tâches des FC dans le contexte domestique. Tel que décrit aux sections 4.2 et 4.3, la mission et les tâches des FC à combattre le crime organisé transnational incluant le phénomène des gangs au Canada se limitent présentement à un rôle d’ALEA. Ce rôle d’appui direct et/ou de contingence est présentement assumé par des composantes interarmées telles que la FOI 2 et des composantes aériennes incluant la provision de service d’hélicoptère en appui à l’Op Sabot¹⁹⁷, etc. Bien que l’Armée de terre maintienne des unités d’intervention rapides au sein de chaque secteur régional interarmées, ces unités se préparent à de multiples contingences, mais très peu en renfort aux activités traditionnelles effectuées par la police. Une redéfinition de la mission et des tâches de FC en zone domestique dépend certainement de l’évolution de la menace et de la capacité du mécanisme de sécurité canadien décrit au chapitre 3 à contenir cette dernière.

L’analyse stratégique de la menace posée par le crime organisé transnational et domestique aux chapitres 1 et 2 ne suggère pas une redéfinition fondamentale du rôle d’appui des FC et de ses tâches envers d’autres agences à ce moment. Étant donné la montée d’incidents reliés au crime organisé, la fréquence à laquelle les FC peuvent être appelés à appuyer les autorités civiles dans un rôle complémentaire va augmenter dans le futur. Il est fort possible que certains éléments des FC doivent assumer un rôle supplémentaire aux autorités lorsque les capacités policières ont été excédées. Ces

¹⁹⁷Depuis 1989, La GRC et le Ministère de la Défense se sont joints pour la conduite de l’Opération Sabot durant la période de culture estivale de marijuana au travers le Canada. Ce partenariat permet à la GRC d’utiliser le support aérien de l’aviation militaire pour localiser les plantations de marijuana sur des propriétés tant privées que publiques partout au Canada. En 2005, il y eu 163,845 plants de saisis, et plusieurs arrêts et charges portées sous la code criminel et l’acte de substances et drogues contrôlées. Canada, Gendarmerie royales du Canada, “Rapport sur la situation des drogues ...

projections sont basées sur les conclusions soulevées aux chapitres 2 et 3 à l'effet que le crime organisé continuera à opérer dans les secteurs physiques traditionnels avec une hausse des activités criminelles ainsi que du niveau de violence utilisée, une plus grande sophistication de leurs méthodes d'opérations et une plus grande adaptabilité supportée par une structure à réseau fluide. La possibilité existe également, bien que très faible à cause de la solidité du mécanisme de sécurité analysé au chapitre 3, que certains éléments du crime organisé et des gangs de troisièmes générations convergent avec des éléments terroristes. Dans de tels cas, l'intervention de la FOI 2 serait requise.

Contrairement à la zone de transit en milieu maritime, une analyse du rôle et des tâches des FC de la perspective de la menace du crime organisé transnational en zone domestiques utilisant l'évaluation de la menace identifiée au chapitre 1 et 2 de même que l'évaluation de la performance du système de sécurité canadien au chapitre 3 démontre qu'il n'y aura pas de changement majeur au rôle et aux tâches des FC à l'exception possible de la fréquence à laquelle l'appui des FC sera sollicité et de l'ajustement de certaines tâches en fonction de la menace. Tout comme soulevé au chapitre 3, il y a certes place à amélioration le niveau d'efficacité des FC à travailler et à s'intégrer aux divers intervenants opérants agissant dans les zones extérieures, de transit et finalement, domestiques.

4.6 Améliorer l'efficience et l'efficacité des FC

Les FC sont tenues responsables envers le gouvernement et la population canadienne d'assurer l'efficience de ses ressources et l'efficacité de leurs opérations. Pour ce faire, cette dernière analysera le besoin d'améliorer l'efficience et l'efficacité des FC au travers des trois zones d'opération se concentrant particulièrement contre la

menace du crime organisé. L'efficience et l'efficacité des FC peuvent être améliorées de par une stratégie globale basée sur quatre impératifs. Le premier vise à améliorer la contribution des FC au renseignement de sécurité au niveau national. Le deuxième est d'effectuer des alignements institutionnels visant à assurer l'unité de commandement et l'emploi optimal des ressources disponibles dans un contexte interagence.

Troisièmement, le besoin de contribuer au développement et à la communication d'une doctrine multi agence. Finalement, le dernier impératif est de renforcer la confiance et la culture opérationnelle multi agence chez les FC appuyées de par l'éducation du personnel et l'entraînement des unités. Ces points seront discutés plus en détails débutant par la contribution au système de sécurité.

Les diverses agences incluant les FC impliquées à combattre le crime organisé doivent augmenter leur capacité interne et augmenter leur interopérabilité au système de renseignement de sécurité globale canadien. Bien qu'il y existe présentement une multitude d'initiatives visant à améliorer la qualité, la quantité et la distribution rapide du renseignement de par l'optimisation des pratiques courantes et restructures des organisations existantes, il y a encore place à amélioration l'alignement institutionnel. Par exemple, il faut raffermir les relations de travail et promouvoir une culture multi agence à tous les niveaux entre le SCRS¹⁹⁸, ses contributeurs extérieurs, le Centre de sécurité des télécommunications Canada (CSTC)¹⁹⁹ et finalement, les agences du MDN incluant le Service de renseignement de la défense (SRD), le groupe de gestion de

¹⁹⁸Canada. Service canadien de renseignements criminels, "Service canadien ...

¹⁹⁹Canada. Centre de la sécurité des télécommunications Canada, "Centre de la sécurité des télécommunications Canada – Page d'accueil", <http://www.cse-cst.gc.ca/home-accueil/about-apropos/role-eng.html>; Internet; consulté le 17 décembre 2008.

l'information de la défense nationale (GGIDN),²⁰⁰ et les quartiers généraux interarmées régionaux au travers le Canada. L'information doit être partagée et circulée plus rapidement pour la prise de décision au niveau adéquat en temps de crise. Pour ce faire, il faut continuer à clarifier les délimitations de responsabilités entre les FC et les autres agences tout en formalisant des noyaux de communications et de liaisons intégrés aux divers niveaux de commandement.

Deuxièmement, les FC doivent continuer à effectuer et uniformiser les alignements institutionnels au sein de ses rangs visant à assurer l'unité de commandement et l'emploi optimal des ressources disponibles dans un contexte interagence. Une telle approche est essentielle lorsqu'on considère les opérations conduites contre le crime organisé aux niveaux fédéraux, provinciaux et municipaux où s'entremêlent souvent les questions de juridictions et de responsabilités entre les diverses composantes des mécanismes de sécurité provincial et fédéral. Une normalisation des ententes interdépartements telles qu'établie entre le MDN et la GRC pour la lutte antidrogue, et des relations fédérales/provinciales est essentielle à minimiser la friction institutionnelle lors d'opération et améliorer l'apprentissage institutionnel dégradé par le changement rapide de personnel au sein de positions départementales clés. Bien que l'échange d'officier de liaison des FC avec d'autres agences e porté fruits, il faut maintenant visant plus de par l'intégration de structure interarmes.²⁰¹ À plus court terme, plusieurs initiatives peuvent

²⁰⁰Canada. Ministère de la Défense canadienne, "Groupe de Gestion de l'information", <http://www.img-ggi.forces.gc.ca/au-ns/index-fra.asp>; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

²⁰¹ L'objectif n'est pas de circonvenir le système de commandement et contrôle du Commandement Canada mais plutôt de l'appuyer en situation de crise de par une meilleure coordination, communication et capacité de planification à multi niveau entre les intervenants.

être initiées au sein du MDN incluant les FC pour renforcer la confiance et la culture multi agence contre le crime organisé.

Troisièmement, les FC doivent activement contribuer au développement d'une doctrine interdépartementale bien développée et communiqué pour la conduite d'opérations contre le crime organisé dont la responsabilité réside à l'échelle national avec le Bureau du conseil privé²⁰². Une telle doctrine irait bien au-delà de simplement améliorer l'efficacité des opérations contre le crime organisé s'appliquant également à toutes les opérations de sécurité pangouvernementale tant domestiques²⁰³ qu'expéditionnaires. L'intégration d'une telle doctrine interdépartementale au niveau institutionnel des FC se veut essentielle au développement subséquent de concept d'emploi des capacités générées, l'établissement d'instructions permanentes d'opérations dans les opérations interdépartementales, l'emploi d'un langage et d'une terminologie commune. Il en résulterait ainsi une plus grande efficacité opérationnelle, connaissance de la situation et une visualisation commune de la situation. De telles lacunes doctrinaires sont présentement compensées par des initiatives locales étant appliquées dans les opérations routinières et les diverses ententes signées à ce jour au sein des FC. Lorsque développée, cette doctrine interdépartementale de défense canadienne doit être incorporée rapidement à l'entraînement des unités et l'éducation des membres des FC favorisant ainsi un climat de confiance interdépartemental accru lors d'opérations.

²⁰²Canada, Bureau du Conseil privé, "Bureau du Conseil privé", <http://www.cbc.ca/news/background/cdnmilitary/>; Internet; consulté le 28 janvier 2009.

²⁰³L'Opération Podium en est un exemple constituant la contribution des FC en préparation de la sécurité fournie durant la tenue des Jeux Olympiques d'hivers de Vancouver en 2010. Canada, LFCA 2010, "Op Podium (Canadian Forces support to the Vancouver 2010 winter games)", <http://www.cbc.ca/news/background/cdnmilitary/>; Internet; consulté le 28 janvier 2009.

Le renchérissement de la confiance et de la culture au sein des FC dans les opérations nécessitant un effort interdépartemental requiert de l'éducation formelle chez les militaires appuyées par de l'entraînement au niveau collectif.²⁰⁴ Le MDN a certes démontré de grands efforts au cours des dernières années prenant part à une multitude d'exercices interdépartementaux de contexte domestique incorporant au sein même de son effectif du personnel de liaison permanent et provenant d'autres départements dont la GRC. Présentement, les besoins éducationnels interdépartementaux des FC sont partiellement rencontrés de façon opportuniste et/ou suite à des initiatives locales. Il est temps d'incorporer ce besoin éducationnel de façon formelle au sein du curriculum des officiers et sous-officier des FC étant introduit au niveau de développement professionnel 2 visant l'application tactique, suivit du niveau 3 visant l'application au niveau opérationnel et finalement, au niveau 4 ciblant l'application au niveau stratégique.²⁰⁵ L'implémentation formelle d'un tel programme éducationnel complémenter par de l'entraînement collectif améliorerait sans aucun doute la capacité des FC à opérer et de s'intégrer rapidement dans les opérations interdépartementales visant entre autres le crime organisé au niveau domestique.

En somme, les actions et solutions implémentées à ce jour pour améliorer l'efficacité et l'efficacité des FC à opérer dans un environnement interdépartemental

²⁰⁴Canada, Canada Command. CCDDO v1, Direction for..., p. 3-11/16.

²⁰⁵Une solution optimale pour rencontrer le besoin des FC consisterait à optimiser l'éducation fournie au niveau DP 2 pour introduire les notions et composantes clés du contexte multi-agence canadien reflétant l'environnement opérationnel contemporain. Il faudrait également réajuster l'éducation fournie au niveau DP 3 pour couvrir en détail la contribution, les capacités et la planification conjointe des FC avec les agences canadiennes importantes telle que la GRC, etc. dans un contexte tant domestique qu'international. Finalement, il faut approfondir l'éducation aux niveaux 4 et 5 pour approfondir et pratiquer les connaissances acquises au niveau 3 tout en abordant le concept multi-agence au niveau internationale incluant les organisations internationales gouvernementales et non-gouvernementales. Canada, Ministère de la défense nationale, "Programmes et services de l'Académie canadienne de la Défense." <http://www.cda.forces.gc.ca/pro-ser/index-eng.asp>; Internet; consulté le 17 décembre 2008.

domestique sont souvent locales avec une portée à court terme au sein du MND. Il est grand temps de formaliser une approche délibérée pour se positionner avantageusement dans le contexte opérationnel inter agence à caractère multidimensionnel. La poursuite de ces quatre impératifs aidera certainement à améliorer la capacité des FC d'opérer non seulement contre le crime organisé au Canada, mais également dans l'accomplissement de ses missions outremer.

4.7 Sommaire

Le présent chapitre réévalua le rôle de même que les tâches des FC en fonction de la menace de même que les capacités et limitations du mécanisme de sécurité canadien opérant tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Canada. Pour ce faire, un cadre d'analyse fut établi utilisant un concept de trois zones d'opérations dans lesquelles le rôle et les tâches des FC furent analysés respectivement tenant compte de diverses contraintes d'emploi imposées. Finalement, la dernière partie de ce chapitre analysa l'efficience et l'efficacité des FC à supporter des opérations interdépartementales en sol canadien en fonction de quatre impératifs.

À la lumière de l'analyse effectuée dans ce chapitre et des chapitres précédents, le rôle et les tâches des FC envers le crime organisé demeureront essentiellement les mêmes. Cependant, la fréquence des demandes, le type d'appui requis et la complexité des opérations menées créeront cependant de nouveaux besoins d'entraînement, d'éducation, d'arrangements de commandement et contrôle interdépartemental, d'optimisation des capacités actuelles et finalement, l'acquisition de nouvelles capacités. Ceci s'applique particulièrement au niveau de la capacité de détection et d'interception dans les zones de transit et arctique.

CHAPITRE 5. CONCLUSION

Ce mémoire de maîtrise visait à réévaluer le rôle de même que les tâches des Forces canadiennes (FC) en fonction de la menace posée par le crime organisé au Canada tenant compte des capacités et limitations actuelles du mécanisme global de sécurité canadienne. Pour ce faire, le mémoire analysa initialement le crime organisé transnational suivi de l'évaluation de la menace posée par le crime organisé au Canada au chapitre 2. Le mémoire analysa au chapitre 3 les actions entreprises et stratégies implémentées depuis 2002 par les divers paliers de gouvernement canadiens. Finalement, le mémoire culmina au chapitre 4 une réévaluation du rôle et des tâches des FC sur les bases des chapitres précédant.

Il est clair à partir de l'analyse effectuée au chapitre 1 que le phénomène du crime organisé transnational est un phénomène global, particulièrement complexe et se voulant de plus en plus inquiétant. Moins spectaculaire et dramatique que le terrorisme international, les effets et l'évolution du crime organisé transnationale incluant les gangs sont pourtant omniprésents et de plus en plus inquiétants à la sécurité d'États faibles étant souvent liés à d'autres problèmes sociaux, le terrorisme et la corruption. À ce genre de problème sans passeports, une solution globale et multilatérale est requise supportée par une volonté politique et une solidarité internationale afin d'intensifier l'action collective vis-à-vis ce problème.

L'analyse de la menace engendrée au niveau stratégique par le crime organisé traditionnel et/ou transnational au Canada indique que les récentes tendances et l'augmentation marquée des activités du crime organisé en sol canadien sont inquiétantes particulièrement dans les grands centres urbains. Se chiffrant à près de 65 milliards par

année, les activités du crime organisé entachent la réputation du Canada sur la scène internationale de par l'exportation de Cannabis vers les États-Unis et faisant figure de plus important exportateur d'ecstasy au monde. En plus d'élargir ses champs d'activité maximisant l'accès à de nouvelles technologies, le crime organisé de par la prolifération des gangs de rue change de façon progressive, mais importante plusieurs aspects de la société canadienne souvent pour le pire dépassant dans certains cas la capacité des autorités, méthodes et approches traditionnelles à contrer efficacement cette menace. Par conséquent, un changement d'approche des autorités gouvernementales et d'application des lois est requis.

À partir de ce constat, le chapitre 3 porte sur l'efficacité des actions gouvernementales et stratégies employées au niveau stratégique, opérationnel/tactique visant à combattre le crime organisé tant domestique que transnational au Canada. Bien que des progrès notables fussent enregistrés depuis 2002, il fut démontré que les actions entreprises et stratégies adoptées contre le crime organisé ne parviennent pas à contenir son expansion et que des réajustements aux programmes actuels de même que des approches novatrices multilatérales s'imposent rapidement incluant une révision éventuelle du rôle de la garde côtière canadienne. Afin de freiner l'expansion du crime organisé, l'emploi et l'intégration de toutes les ressources des divers paliers de gouvernements seront requis au sein d'une stratégie nationale globale et unifiée.

Finalement, l'analyse effectuée au cours du dernier conclut que le rôle et les tâches des FC visant à combattre le crime organisé au Canada demeureront essentiellement les mêmes. Cependant, la fréquence des demandes, le type d'appui requis et la complexité des opérations menées créeront de nouveaux besoins

d'entraînement, d'éducation, d'arrangements de commandement et contrôle interdépartemental, d'optimisation des capacités actuelles et finalement, d'acquisition de nouvelles capacités. Ceci s'avère particulièrement critique au niveau de la capacité de détection et d'interception dans les zones de transit et arctiques qui pourraient être considéré le tendon d'Achille du mécanisme de sécurité canadienne. Il fut certes démontré de par l'analyse que la prévention et l'interdiction du crime organisé avant son implémentation au pays se révèlent la façon la plus efficace et économique d'endiguer ce problème considérant les contraintes sur les FC durant l'appui aux opérations d'ALEA.

Tel un cancer, le crime organisé affaiblit et gruge l'intégrité et la force de la société canadienne. Considérant, la sévérité et la complexité posée par le crime organisé moderne au Canada et l'émergence de nouveaux défis posée par l'ouverture éventuelle de voies maritimes dans l'Arctique, la sécurité du Canada en territoire domestique n'est plus qu'une affaire de police, mais bien, la responsabilité de tous. Il donc essentiel que tous les différents intervenants du système de sécurité canadienne emboîtent le pas et unissent leurs actions avant qu'ils ne soient trop tard. Les FC ont certes joué un rôle clé à ce jour et seront essentielles à la sécurité future du Canada contre la menace du crime organisé.

APPENDICE 1 - QUANTIFICATION DE L'IMPACT DU CRIME ORGANISÉ TRANSNATIONAL ET CANADIEN

Données sur le crime organisé transnational

L'information statistique disponible sur la scène mondiale²⁰⁶ suggère que les revenus globaux annuels d'activités criminelles illicites sont de l'ordre de \$1 052 milliards se distribuant comme suit :

- \$500 milliards(US) de revenu associé au trafic de la drogue,
- \$450 milliards (US) sur la scène internationale pour marché et fabrication de produits contrefaits,
- \$50 milliards de revenu associé à la vente de tabac illicite,
- \$24 milliards en pornographie infantiles. Au Canada seulement, Cybertip.ca a reçu un total de 9 145 rapports du public. Ces informations ont permis 17 arrestations, 972 site web étant fermé et plus de 700 investigations présentement en cours.
- \$12 milliards associé aux déchets électroniques et toxiques,
- \$9 milliards de revenue aux États-Unis et en Europe pour les activités associées au vol d'automobile, et
- \$7 milliards de revenue en trafic humain prenant rapidement de l'expansion sur la scène internationale avec le phénomène de la mondialisation.

Données sur le crime organisé au Canada

Selon divers statistiques disponibles au Canada, les transactions financières

²⁰⁶The United Nations, *A more secure world: our shared responsibility...*

associées au crime organisé suggère des transactions de \$63.4 milliards au Canada annuellement comme suit :²⁰⁷

- Selon le rapport du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux de 2008, le blanchiment d'argent au Canada se chiffre à environ \$55 milliards annuellement.²⁰⁸
- Le trafic de drogue continue à être la principale source de revenu pour la plupart des groupes organisés. Le marché de la drogue illicite au Canada est au-delà de \$10 milliards annuellement.
- Les fraudes sur les cartes de crédit et cartes de débit est estimé à \$200 millions annuellement.
- Les vols de véhicule motorisé représentent en pertes au Canadiens environ \$1 milliard annuellement. 170,000 véhicules sont ainsi volés avec 30% de ces derniers n'étant jamais retrouvés.
- En 2006, l'organisation "Phone-busters" fit rapport de 23 317 victimes d'arnaque au Canada, avec une valeur de perte rapportée à \$96 millions.
- En 2006, il y a eu 7 778 cas rapporté de vol d'identité au Canada d'une valeur globale de \$16 millions.

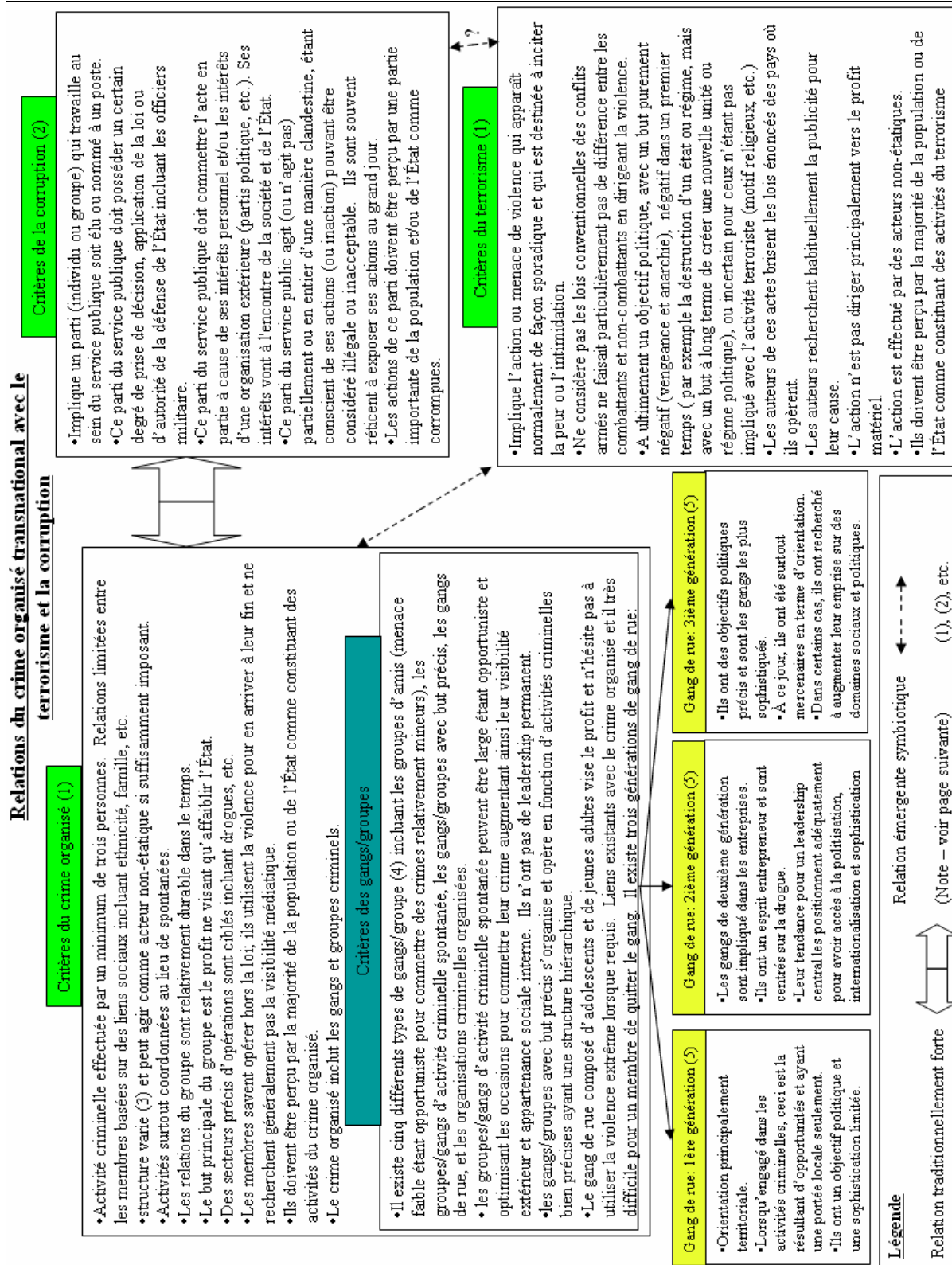
Les assureurs, entreprises et consommateurs payent pour ces activités associées au crime organisé. Le coût du crime est ainsi relégué aux firmes d'assurances au entreprises et par la suite aux consommateurs, se traduisant par un plus haut taux de franchise pour

²⁰⁷Kelowna Chamber of Commerce, *Briefing note on ...*, p.2 et 3.

²⁰⁸Canada. Service canadien de renseignements criminels, "Rapport 2006 ...", p.10

l'assurance au particulier. Le plus de crime, le plus il en coûte au payeur de taxe pour l'application de la loi, justice et des services correctionnels.

APPENDICE 2 - RELATION ENTRE LE CRIME ORGANISÉ, LE TERRORISME ET LA CORRUPTION



Notes:

1. Leslie Holmes, Terrorism, *Organized Crime and Corruption*.
Glos: Edward Elgar Publishing Inc, 2007, p. 10-12.

2. Leslie Holmes, Terrorism, *Organized Crime and Corruption*.
Glos: Edward Elgar Publishing Inc, 2007, p. 13.

3. Selon un sondage de l'UNDOC auprès de 40 groupes organisés établit dans plus de 60 pays, les structures normalement utilisées du crime organisé sont les suivantes:

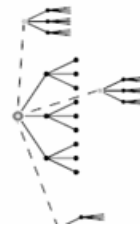
• **Hierarchie de base**

Un seul chef, hiérarchie bien définie, système fort de discipline interne, normalement désigné par un nom précis de groupe, souvent ont un identité sociale ou ethnique forte, la violence est essentielle aux activités du groupe et finalement, le groupe a une influence marquée sur un territoire précis.



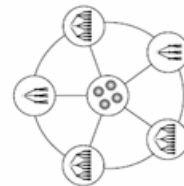
• **Hierarchie régionale**

Une seule structure de commandement, ligne du commandement à partir du centre, degré d'autonomie au niveau régional, distribution géo graphique/régionale, activités multiples, souvent ont un identité sociale ou ethnique forte et la violence est essentielle aux activités du groupe.



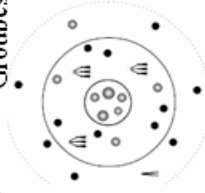
• **Hierarchie de groupes (Clustered hierarchy)**

Consiste de plusieurs groupes criminels, une structure de gouvernance présente pour les groupes, chaque groupe a une identité plus forte que la structure globale, degré d'autonomie existant pour les différents groupes, la structure globale lié au contexte social/historique et finalement, cette structure est plutôt rare de façon permanente



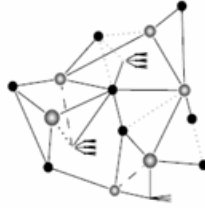
• **Groupes noyau (Core hierarchy)**

Groupe noyau entourés d'un réseau souple, nombre limités d'individus, structure è un niveau hautement organisé, sa grosseur limitée maintient la discipline, rarement a une identité sociale ou ethnique et finalement, ces groupes ont rarement un nom précis les nommant.



• **Réseau criminel**

Défini par les activités des personnes en charges, l'aspect dominant du réseau déterminé par les contacts/habilités, loyautés envers les personnes plus importantes que les identités sociales/ethniques, les connexions du réseau s'établissent autour de séries de projets criminels, évite l'attention du public et des médias étant rarement désigné par un nom précis et finalement, il y a des réformes lorsque le personnel en charges change.



Au sein de ces organisations criminelles, chacun des membres est habituellement assigné à un rôle très précis incluant par exemple le recrutement, le transport, la protection, la mise en marché, etc
The United Nations Office on Drug and Crime, "Results of a Pilot Survey of forty selected organized criminal group in 60 countries", http://www.unodc.org/pdf/crime/publications/Pilot_survey.pdf, Internet, consulté le 16 novembre 2008

4. Canada, Département de la Justice, Research and Statistics Division, "The Nature of Canadian Urban Gangs and their Use of Firearms: A Review of Literature and Police Survey", 2006.

5. John P. Sullivan, "Maras Morphing: Revisiting Third Generation Gangs", *Global Crime*, volume 7, no 3-4 (August-November 2006), p. 489-490.

APPENDICE 3 - LE CRIME ORGANISÉ ET LA CRIMINALITÉ

En terme de quantifier la criminalité au Canada²⁰⁹, l'information suivante est disponible sur le crime organisé.

- La police a déclaré 594 homicides au Canada en 2007, soit 12 de moins que l'année précédente. Le taux d'homicides a donc baissé de 3 % pour s'établir à 1,80 homicide pour 100 000 habitants.
- Contrairement au repli observé pour l'ensemble des taux, le nombre d'homicides attribuables à des gangs a continué d'augmenter en 2007, représentant environ 1 homicide sur 5 au Canada.
- Les armes de poing sont de plus en plus utilisées pour commettre des homicides, alors que les carabines et les fusils de chasse le sont de moins en moins. En 2007, les deux tiers des homicides commis avec une arme à feu l'ont été à l'aide d'une arme de poing.
- Après avoir atteint un sommet en 2006, le nombre de jeunes auteurs présumés d'homicide a baissé de 85 à 74 en 2007. Malgré cette dilution, le taux de jeunes auteurs présumés d'homicide noté en 2007 était le deuxième parmi les plus élevés enregistrés depuis 1961.

Enfin, la violence démontrée par les organisations criminelles notamment les gangs au sein des prisons fédérales en 2005 se veut particulièrement inquiétante. Cette tendance s'explique de par la compétition inter-gang pour non seulement dominer l'environnement carcéral mais également projeter leur influence dans la rue créant ainsi un environnement très imprédictible pour les agents carcéraux.

²⁰⁹ Canada, Statistiques Canada, "Statistiques de la criminalité..."

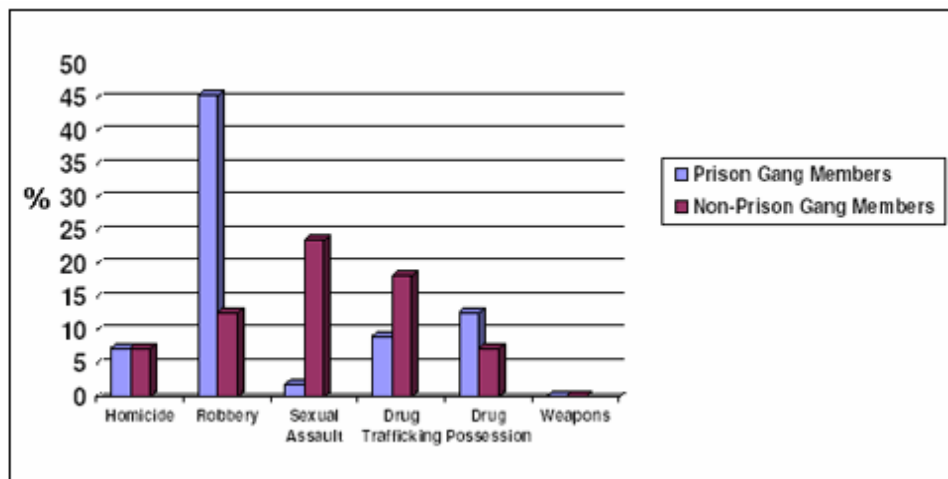


Figure A.3.1 : Offences perpétrés par les gangs dans les prisons fédérale

Source: Canada. Service correctional Canada, "Report of the Task Force on Security." Ottawa: ON. Correctional Service Canada. 2005

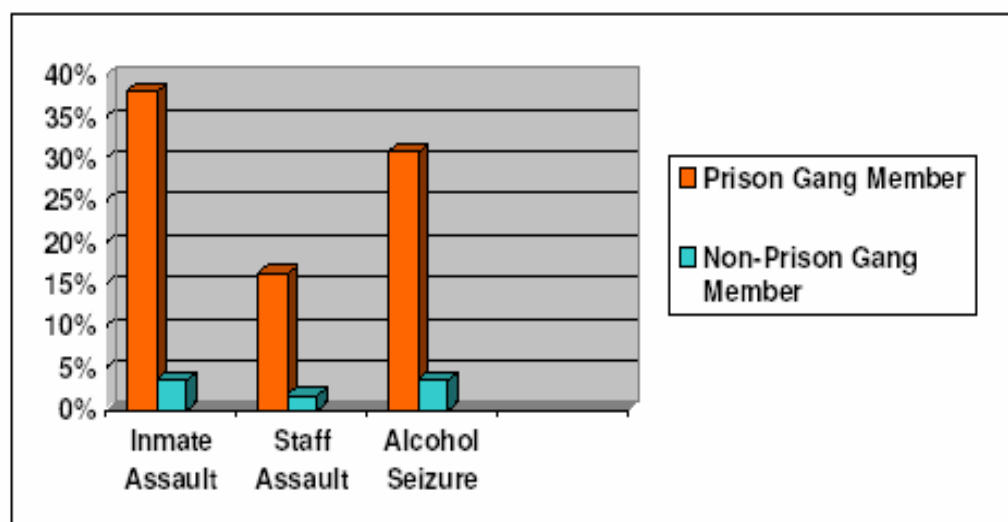


Figure A.3.2 : Inconduites institutionnelles des membres de gang dans les prisons fédérales

Source: Canada. Service correctional Canada, "Report of the Task Force on Security." Ottawa: ON. Correctional Service Canada. 2005

Sur la scène internationale, le Canada démontre un taux d'homicide en date de 2004 très bas (2 par 100,000 habitants) comparativement aux Etats-Unis (6 par 100,000 habitants) et Mexico (11 par 100,000 habitants).²¹⁰ Voir page suivante.

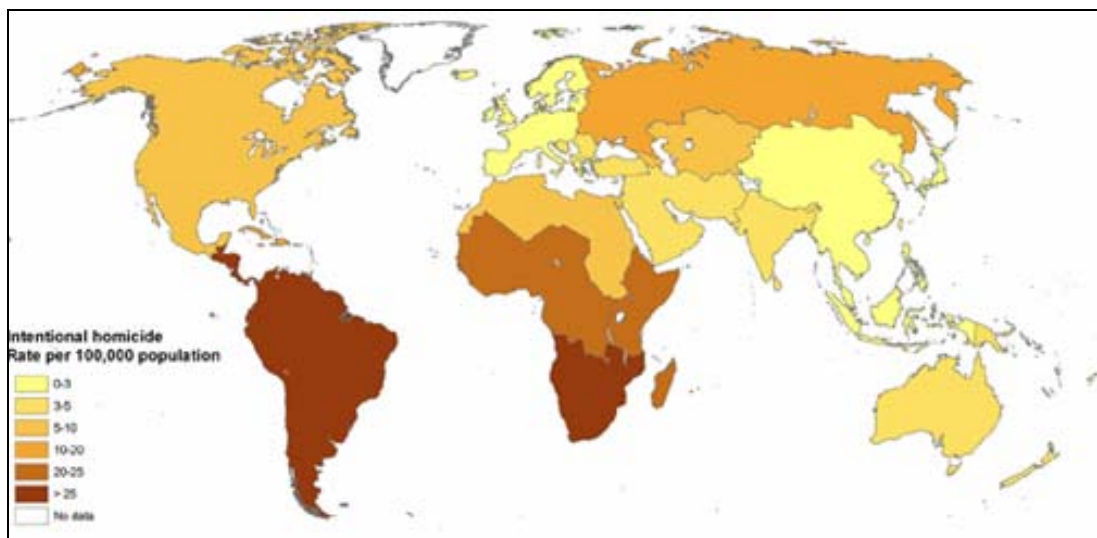


Figure A.3.3 : Homicide intentionnel sur la scène internationale par régions en date de 2004

Source: Nations Unies, "Homicide International Statistics for 2004." UNDOC 2009

²¹⁰The United Nations Office on Drug and Crime, *International Homicide Statistics*, <http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/IHS-rates-05012009.pdf>; Internet; consulté le 12 octobre 2008.

Acronymes

APC	Aide au pouvoir civile
ALEA	Assistance aux agences de maintien de l'ordre
CAAC	Centre d'appels antifraude du Canada
CBRN	chimique, bactériologique, radioactive et nucléaire
CNCCO	Comité national de coordination sur le crime organisé
CNUCOT	Convention des Nations-Unies contre le crime organisé transnational
CSTC	Centre de sécurité des télécommunications Canada
DAFCFPF	Directions d'assistance des Forces canadienne aux forces policières provinciales
FC	Forces armées canadiennes
FOI 2	Force interarmées 2
GGIDN	Groupe de gestion de l'information de la défense nationale
GRC	Gendarmerie royale canadienne
GTCO	Groupe de travail sur le crime organisé
LDN	Loi de la Défense canadienne
MDN	Ministère de la Défense nationale
MS-13	Mara Salvatrucha-13
MSPC	Ministère de la Sécurité publique du Canada
ONU	Organisation des Nations-unies
OTAN	Organisation du traité de l'Alliance du nord.
RICO	Racketeering Influenced and Corrupt Organizations
SCRC	Service canadien de renseignements criminels
SRD	Service de renseignement de la défense
UNDOC	United Nations Office on Drug and Crime
ZEE	Zone d'exclusion économique

BIBLIOGRAPHIE

- Aguillar, David, US Department of Homeland Security, “Border Enforcement and Technology between the ports of Entry”, 28 April 2005.
- Andreas, Peter. “Transnational Crime and Economic Globalization”, extrait de *Transnational Organized Crime and International Security – Business as Usual?*, sous la direction de Mats Berdal and Monica Serrano, Colorado : Lynne Rienner Publisher Inc, 2002, p. 37-52.
- Bell, Stewart. “The Snow Tigers”. Chapitre 2 extrait de *Cold Terror : How Canada Nurtures and Exports Terrorism Around the World*. Etibicoke: John Wiley & Sons Canada Ltd, 2007. p. 47-94.
- Berdal, Mats et Monica Serrano. “Transnational Organized Crime and International Security : The New Topography”, extrait de *Transnational Organized Crime and International Security – Business as Usual?*, sous la direction de Mats Berdal and Monica Serrano, Colorado : Lynne Rienner Publisher Inc, 2002, p. 197-207.
- Bouchard, Martin et Maia Leduc, “Dissuasion et contre-dissuasion ”, extrait de *Traité de sécurité intérieur*, sous la direction de Maurice Cusson, Benoît Dupont et Frédéric Lemieux , Montréal : Cahiers du Québec – Collection Droit et Criminologie, 2007, p. 517-530.
- Bovenkerk, Frank et Bashir Abou Chakra, “Terrorism and Organised Crime”, extrait de *Terrorism, Organised Crime and Corruption*, sous la direction de Leslie Holmes, Londres : Leslie Holmes, 2007, p. 29-41.
- Brafman, Ori et Rod A. Beckstrom, *The Starfish and the Spider*, London: Penguin Group, 2006.
- Brodeur, Jean-Paul, “Le renseignement II. L’analyse en pratique : deux illustrations”, extrait de *Traité de sécurité intérieur*, sous la direction de Maurice Cusson, Benoît Dupont et Frédéric Lemieux , Montréal : Cahiers du Québec – Collection Droit et Criminologie, 2007, p. 278-289.
- Butler, P.J., Major, “Project POLAR EPSILON: Joint Space-Based Wide Area Surveillance and Support Capability”, <http://www.isprs.org/publications/related/ISRSE/html/papers/1000.pdf>; Internet; consulté le 12 janvier 2008.
- Calvani, Sandro, “Transnational Organized Crime : a global concern”, *Advancing Security, Serving justice, building peace Background note to NATO Defense College* Accessible en ligne à http://www.unicri.it/www/staff/speeches/080519b_dir.pdf; Internet; consulté le 12 octobre 2008.

Canada, Bureau du Conseil privé, “Bureau du Conseil privé”, <http://www.cbc.ca/news/background/cdnmilitary/>; Internet; consulté le 28 janvier 2009.

Canada, Canadian Broadcast Cooperation, “Canada’s Military – Canadian Forces in the 21st Century”, <http://www.cbc.ca/news/background/cdnmilitary/>; Internet; consulté le 22 décembre 2008.

Canada, Canadian Broadcast Cooperation, “Violent MS-13 gang already operating in B.C., say police”, 6 June 2008, <http://www.cbc.ca/canada/toronto/story/2008/06/05/ms-13.html> ; Internet; consulté le 12 octobre 2008.

Canada. Centre de la sécurité des télécommunications Canada, “Centre de la sécurité des télécommunications Canada – Page d’accueil”, <http://www.cse-cst.gc.ca/home-accueil/about-apropos/role-eng.html>; Internet; consulté le 17 décembre 2008.

Canada, Département de la Justice, Research and Statistics Division, “The Nature of Canadian Urban Gangs and their Use of Firearms: A Review of Literature and Police Survey”, 2006. http://www.justice.gc.ca/eng/pi/rs/rep-rap/2007/rr07_1/p0.html, Internet; consulté le 17 décembre 2008.

Canada, Gouvernement du Canada, “Le projet des Centres d’opérations de sécurité maritime – Page d’accueil”, <http://msoc-cosm.gc.ca/index-fra.asp>; Internet; consulté le 14 janvier 2009.

Canada. Gendarmerie royale du Canada, “Plans et priorités stratégiques pour 2008-2009”, <http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2008-2009/inst/rcm/rcm02-fra.asp#crime>; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

Canada. Gendarmerie royale du Canada, “The impact of Organized Crime”, http://www.rcmp-grc.gc.ca/organizedcrime/index_e.htm; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

Canada, Gendarmerie royale du Canada, “Rapport sur la situation des drogues illicites au Canada 2005”, http://www.rcmp-grc.gc.ca/drugs/drugs_2005_e.htm; Internet; consulté le 13 décembre 2008.

Canada. Gendarmerie royale du Canada, “Using Intelligence led policing as a model to Prioritized Organized Crime Investigations – A Canadian Perspective”, <http://scm.oas.org/pdfs/2007/DPT00005T.ppt>; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

Canada, Gouvernement du Canada, “Featured Allied : Lcol Mike Hogan”, Canadian Ally.com; http://www.canadianally.com/ca/featured_ally_Lt_Col_Mike_Hogan-eng.asp; Internet; consulté le 13 décembre 2008.

Canada, LFCA 2010, “ Op Podium (Canadian Forces support to the Vancouver 2010 winter games)”, <http://www.cbc.ca/news/background/cdnmilitary/>; Internet; consulté le 28 janvier 2009.

Canada. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. “Énoncé de politique internationale du Canada - fierté et influence : notre rôle dans le monde”, Ottawa : Groupe Communication Canada, 2005, <http://geo.international.gc.ca/cip-pic/ips/ips-overview2-fr.aspx>; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

Canada. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. “ Défense, Security and Foreign Policy ”, <http://geo.international.gc.ca/can-am/main/defence/default-en.asp>; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

Canada. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. “Freedom from Fear – Canada’s Foreign Policy for Human Security”, Ottawa : Groupe Communication Canada, 2001, 20 p.

Canada. Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. “Global Partnership Program: A Tangible Canadian Contribution to Reducing the Threat of Weapons of Mass Destruction.” Ottawa, ON: Global Partnership Program, http://geo.international.gc.ca/cip-pic/library/GPX_AnnualReport_07-en.pdf, Internet; consulté le 11 octobre 2008.

Canada, Ministère de la Défense nationale, *Canada Command - Direction for Domestic Operations*. Ottawa, ON: Canada Com J3, 2006.

Canada, Ministère de la Défense nationale. B-GJ-005-300/FP-000, Opérations dans les Forces canadiennes. Ottawa, ON: J7 Doctrine 2, 2004, [http://www.cfd-cdf.forces.gc.ca/websites/Resources/dgfd/Pubs/CF%20Joint%20Doctrine%20Publications/CF%20Joint%20Doctrine%20-%20B-GJ-005-300%20FP-000%20Ch%202%20-%20CF%20Ops%20-%20EN%20\(15%20Aug%202005\).pdf](http://www.cfd-cdf.forces.gc.ca/websites/Resources/dgfd/Pubs/CF%20Joint%20Doctrine%20Publications/CF%20Joint%20Doctrine%20-%20B-GJ-005-300%20FP-000%20Ch%202%20-%20CF%20Ops%20-%20EN%20(15%20Aug%202005).pdf); Internet; consulté le 26 septembre 2008.

Canada. Ministère de la Défense nationale, “Stratégie de défense – Le Canada d’abord”. Ottawa : Adjoint du sous-ministre des affaires publiques, 2005, <http://www.forces.gc.ca/site/focus/first-premier/defstra-stradef-fra.asp>; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

Canada. Ministère de la Défense nationale, “ Énoncé de politique internationale du Canada (2005)”. Ottawa : Adjoint du sous-ministre des affaires publiques, 2005, <http://www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Fr/JUD-2107401-GV3>; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

Canada. Ministère de la Défense nationale, “ Diplomatie - Énoncé de politique internationale du Canada - Fierté et influence : notre rôle dans le monde”. Ottawa :

Adjoint du sous-ministre des affaires publiques, 2005, <http://geo.international.gc.ca/cip-pic/IPS/IPS-Diplomacy2-en.aspx>; Internet; consulté le 11 octobre 2008. V

Canada, Ministère de la Défense canadienne, Groupe de Gestion de l'information, <http://www.img-ggi.forces.gc.ca/au-ns/index-fra.asp>; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

Canada, Ministère de la Défense nationale, “Programmes et services de l'Académie canadienne de la Défense.” <http://www.cda.forces.gc.ca/pro-ser/index-eng.asp>; Internet; consulté le 17 décembre 2008

Canada. Ministère de la Défense nationale, “Welcome to Canada Command ”; <http://www.canadacom.forces.gc.ca/site/index-eng.asp>; Internet; consulté le 13 décembre 2008.

Canada, Ministère de la Défense nationale, “Securing Canada’s Ocean Frontiers – Charting the Course from Leadmark”; Ottawa : Directorate of Maritime Strategy, 2008.

Canada. Ministère de la Justice, “Mesures de lutte contre le crime organisé”, <http://www.justice.gc.ca/fra/pi/eval/rap-rep/04/mlco-mcoc/som-sum/p1.html>; Internet; consulté le 26 octobre 2008.

Canada. Ministère de la Sécurité publique, “Qui nous sommes”, <http://ps-sp.gc.ca/abt/www/index-fra.aspx>; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

Canada. Ministère de la Sécurité publique, “Comité national de coordination sur le crime organisé”, <http://www.securitepublique.gc.ca/prg/le/oc/ccoc-fra.aspx>; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

Canada. Ministère de la Sécurité publique, “Ensemble contre le crime organisé – Rapport public concernant les mesures prises dans le cadre du programme national de lu – le crime organisé”, http://www.publicsafety.gc.ca/prg/le/oc/fl/ogcrime06_f.pdf; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

Canada. Ministère des ressources naturelles, “Discover Canada through National Maps and Facts ”, http://atlas.nrcan.gc.ca/site/english/learningresources/facts/coastline.html/document_view; Internet; consulté le 13 décembre 2008.

Canada, National Defence and the Canadian Armed Forces, Auroras return from equatorial counter-drug patrols, sous la direction du capitaine Jeff Manney, Vol 11, no 12, 26 March 2008 http://www.mdn.ca/site/community/mapleleaf/article_e.asp?id=4255; Internet; consulté le 13 décembre 2008.

Canada. Service canadien de renseignements criminels, “ Le crime organisé et la traite intérieure des personnes au Canada”,

http://www.cisc.gc.ca/products_services/domestic_trafficking_persons/persons_f.html;
Internet; consulté le 12 octobre 2008.

Canada. Service canadien de renseignements criminels, “Service canadien de renseignements criminels”, http://www.cisc.gc.ca/index_f.html; Internet; consulté le 12 octobre 2008.

Canada. Service canadien de renseignements criminels, “Rapport 2008 sur le crime organisé”, 2008;
http://www.cisc.gc.ca/annual_reports/annual_report_2008/document/report_oc_2008_f.pdf;
Internet; consulté le 11 octobre 2008.

Canada. Service canadien de renseignements criminels, “Rapport et Publication du SCRC”, http://www.cisc.gc.ca/products_services/products_services_f.html; Internet; consulté le 12 octobre 2008.

Canada. Service canadien de renseignements criminels, “Rapport 2007 sur le crime organisé, 2007”;
http://www.cisc.gc.ca/annual_reports/annual_report_2007/document/annual_report_2007_f.pdf ; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

Canada. Service canadien de renseignements criminels, “Rapport 2006 sur le à crime organisé, 2006”;
http://www.cisc.gc.ca/annual_reports/annual_report_2006/document/annual_report_2006_f.pdf; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

Canada. Service canadien de renseignements criminels, “Canadian Criminal Intelligence Model, 2007”;
http://www.cisc.gc.ca/products_services/ita_methodology/document/ita_methodology_2007_e.pdf; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

Canada. Société Radio-Canada, “Débat des chefs 2008 – Criminalité”, 2008;
http://elections.radio-canada.ca/elections/federales2008/debat/debat_plus.shtml; Internet; consulté le 13 octobre 2008.

Canada, Statistiques Canada, “Statistiques de la criminalité au Canada”, 2007. Internet;
<http://www.statcan.ca/francais/freepub/85-002-XIF/2008009/article/10671-fr.pdf>,
Consulté le 26 octobre 2008

Canada, Département de la Justice, Research and Statistics Division, “The Nature of Canadian Urban Gangs and their Use of Firearms: A Review of Literature and Police Survey”, 2006.

Canada, Pêches et Océans Canada, “Garde côtière canadienne” <http://www.ccg-gcc.gc.ca/eng/CCG/Mission>; Internet; consulté le 13 décembre 2008.

Cochayne, James et Daniel Pfister, “Peace Operations and Organised Crime”, Extrait de *Geneva Papers*, International Peace Institute, Geneva: Geneva Centre for Security Policy, 2008, Accessible en ligne à http://www.gcsp.ch/e/publications/geneva_papers/geneva_paper_2.pdf; consulté le 29 novembre 2008.

Commission on Crime Prevention and Criminal Justice, Crime prevention and criminal justice responses to urban crime brief paper, sixteen session, Vienna, 23-27 April 2007, Accessible en ligne à http://www.unodc.org/pdf/crime/session16th/E_CN15_2007_CRP3_E.pdf; consulté le 29 novembre 2008.

Cusson, Maurice, “La prévention : les principes et la prévention policière”, extrait de *Traité de sécurité intérieure*, sous la direction de Maurice Cusson, Benoît Dupont et Frédéric Lemieux, Montréal : Cahiers du Québec – Collection Droit et Criminologie, 2007, p. 403-412.

Freedman, David, “The New Law of Criminal Organizations in Canada”, extrait de *La Revue du Barreau canadien*, vol 85, no 2 (2006): 171-219. http://post.queensu.ca/~freedmnd/crim_org.pdf; internet, consulté le 26 octobre 2008

Ghani, Ashraf et Clarke Lockart, “Fixing Failed State – A framework for Rebuilding a Fractured World.” New York: Oxford University Press, 2008. 254 p.

Giraldo, Jeanne et Harold Trinkunas. “Transnational Crime.” Extrait de *Contemporary Security Studies*, sous la direction de Alan Collins. New York: Oxford University Press, 2006, p. 346-366.

Groupe d’experts indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan. *Groupe d’experts indépendants sur le rôle futur du Canada en Afghanistan : Rapport final*, Ottawa : Travaux publics et Services gouvernementaux, 2008 : pages 3-45; p. 1-41. http://dsp-psd.tpsgc.gc.ca/collection_2008/dfait-maeci/FR5-20-1-2008F.pdf; consulté le 11 octobre 2008.

Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux, *Third mutual evaluation on anti-money laundering and combating the financing of terrorism of Canada*, [Rapport en ligne], 29 février 2008; <http://www.fatf-gafi.org/dataoecd/5/3/40323928.pdf>; Internet; consulté le 26 octobre 2008

Hagedorn, J.M. “The Global Impact of Gangs.” Extrait de *Journal of Contemporary Criminal Justice*, vol 21, no2, 2005. p.145-154.

Jones, Dean, Vince Roper, Yvonne Stys, Cathy Wilson. “Les gangs de rue : examen des théories et des interventions, et leçons à tirer pour le Service correctionnel Canada.” 2004

Kelowna Chamber of Commerce, *Briefing note on Organized Crime Task Force*, 2007, <http://www.chamber.ca/cmslib/general/20Crime.pdf>; Internet; consulté le 11 octobre 2008. p.2 et 3.

Klein, Malcom W. et Cheryl L. Maxson, *Street Gang Patterns and Policies*, New York : Oxford University Press, 2006

Lafontaine, Tania, Myles Ferguson et J. Stephen Wormith, “Review of the Empirical Literature on Community and Corrections-Based Prevention, Intervention and Suppression Strategies”, 2005, 137 p.

Léger marketing, *How Canadians perceive organized crime in Canada*. Rapport exécutif, Montréal, 2001. <http://www.legermarketing.com/documents/spclm/010806eng.pdf>; Internet; consulté le 5 novembre 2008

Lemieux, Frédérique, “Vers un renseignement criminel de qualité”, extrait de *Traité de sécurité intérieur*, sous la direction de Maurice Cusson, Benoît Dupont et Frédéric Lemieux, Montréal : Cahiers du Québec – Collection Droit et Criminologie, 2007, p. 290-299.

Lyman, Micheal D. et Gary W. Potter, *Organized Crime*, 4^{ième} édition, Upper Saddle River, NJ: Pearson Prentice Hall, 2007.

(The) Mackenzie Institute, “A Citizen’s Primer on Organized Crime in Canada”, Issue #9, Toronto, 1997. <http://www.fatf-gafi.org/dataoecd/5/3/40323928.pdf>; Internet; consulté le 26 octobre 2008

Manwaring, G., “Gangs and Coups D’Streets in the New World Disorder: Protean Insurgents in Post-Modern War”, *Global Crime*, volume 7, no 3-4 (August-November 2006), p. 505 à 542.

Manwaring, G., *Street Gangs: The New Urban Insurgency*, Leavenworth: Strategic Studies Institute, US Army War College, March 2005.

McDonough, James R., “Phil Williams’ View of Criminal Organizations and Drug Trafficking: Another Perspective”, extrait de *Transnational Threats : Blending Law Enforcement and Military Strategies*, sous la direction de Carolyn W. Pumphrey, Leavenworth : Strategic Studies Institute, US Army War College, 2000, p. 213-220

Mellor, Brian, Leslie MacRae, Monica Pauls, Joseph P. Hornick. “Les Gangs de jeunes au Canada : examen préliminaire des programmes et des services” Rédigé pour le compte de Sécurité publique et Protection civile Canada, Calgary : Institut canadien de recherche sur le droit et la famille, 2005, 107 p. http://www.sp-ps.gc.ca/res/cp/fl/ygreport_2005-fr.pdf, Internet; consulté le 11 octobre 2008

Morselli, Carlo, Mathilde Turcotte et Guillaume Louis, “Le crime organisé et les contremesures”, extrait de *Traité de sécurité intérieure*, sous la direction de Maurice Cusson, Benoît Dupont et Frédéric Lemieux, Montréal : Cahiers du Québec – Collection Droit et Criminologie, 2007, p. 185-198.

Mourani, Maria, *La face cachée des gangs de rue*, Montréal : Les éditions de l’homme, 2006

Prison Gangs.com. “A Snapshot of Prison Gangs and Youth Gangs in Canada: Well-known Gangs, Membership, Offences, Risk, and Reconviction”, <http://www.insideprison.com/prison-gangs-canada.asp>; Internet; consulté le 11 octobre 2008

Schneider, Stephen, Margaret Beare et Jeremy Hill, *Alternative Approaches to Combating Transnational Crime*. Rapport final, 31 mars 2000; http://www2.ps-sp.gc.ca/Publications/Policing/TransCrime_e.pdf; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

Serrano, Monica. “Transnational Organized Crime and International Security: Business as Usual? Extrait de *Transnational Organized Crime and International Security : Business as Usual?* sous la direction de Mats Berdal et Monica Serrano. Boulder: Lynne Rienner Publishers, 2002. p. 13-36.

Standing Group Organised Crime, “Organised Crime and Terrorism”, eNewsletter, Vol 5, Issue 2, 12 May 2006. http://www.essex.ac.uk/ecpr/standinggroups/crime/documents/SGOC_Vol5_2.pdf; Internet; consulté le 29 novembre 2008.

Sokolsky, Joel, and Phillippe Lagasse. “Suspenders and a Belt: Perimeter and Border Security in Canada-US Relations”. Paper presented to the Annual Meeting of the American Political Science Association, Washington, DC, 4 September 2005. , [http://www.carleton.ca/csds/events/SokolskyLagasseAPSA\(Final\).doc](http://www.carleton.ca/csds/events/SokolskyLagasseAPSA(Final).doc); Internet; consulté le 11 octobre 2008.

Sullivan, John P., “Maras Morphing: Revisiting Third Generation Gangs”, *Global Crime*, volume 7, no 3-4 (August-November 2006), p. 488-504.

Sterling, Claire, *Thieves World: The Threat of The New Global Network of Organized Crime*, Londres: Simon and Schuster, 1994

Télévision Quatre Saisons, “Le MS-13 à Montréal”, <http://www.tqs.ca/videos/infos/2007/06/le-ms-13-a-montreal-11373.php>; Internet; consulté le 12 octobre 2008.

Transnational crime and corruption centre (TraCC), George Mason University, *Page principale du site Web*, <http://policy-traccc.gmu.edu/>; Internet; consulté le 18 novembre 2008

The United Nations, “Dixième congrès des Nations unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants”,
<http://www.un.org/french/events/10thcongress/2088bf.htm>; Internet; consulté le 11 octobre 2008.

The United Nations, *Securing a Dangerous World*, 2005 World Summit Press Release,
<http://www.un.org/summit2005/presskit/Peace.pdf>; Internet; consulté le 26 octobre 2008.

The United Nations Office on Drug and Crime, *UNDOC and Organized Crime*,
<http://www.unodc.org/unodc/index.html>; Internet; consulté le 12 octobre 2008.

The United Nations Office on Drug and Crime, *International Homicide Statistics*,
<http://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/IHS-rates-05012009.pdf>; Internet; consulté le 12 octobre 2008.

The United Nations Office on Drug and Crime, *Results of a Pilot Survey of forty selected organized criminal group in 60 countries*,
http://www.unodc.org/pdf/crime/publications/Pilot_survey.pdf; Internet; consulté le 16 novembre 2008.

The United Nations Office on Drug and Crime, *The United Nations Convention against Transnational Organized Crime and its Protocols*,
<http://www.unodc.org/documents/treaties/UNTOC/Publications/TOC%20Convention/TOCebook-e.pdf>; Internet; consulté le 16 novembre 2008

The United Nations, *A more secure world: our shared responsibility - Report of the High-level Panel on Threats*, 2005; <http://www.un.org/secureworld/report.pdf>; Internet; consulté le 26 octobre 2008.

The United Nations Office on Drug and Crime, “Afghanistan Opium Survey 2008”, 187 p. http://www.unodc.org/documents/crop-monitoring/Afghanistan_Opium_Survey_2008.pdf; Internet; consulté le 13 décembre 2008

United States of America, State Department, “International Control Strategy Report – 2008”, <http://www.state.gov/p/inl/rls/nrcrpt/2008/vol1/html/100777.htm>, Internet; consulté le 6 décembre 2008.

United States, Department of Homeland Security, “United States Coast Guard – Missions”, <http://www.uscg.mil/top/missions/>; ; Internet; consulté le 13 décembre 2008.

Walsh, Jerry. “Les opérations nationales des FC – Vue d’ensemble”, extrait des *opérations nationales : Perspective de l’Armée de terre du Canada*, sous la direction du Capitaine Bob Martyn, Toronto : 2005, p. 1-11.

Williams, Phil, "Strategy for a new World: Combating Transnational Organized Crime", extrait de *Transnational Threats : Blending Law Enforcement and Military Strategies*, sous la direction de Carolyn W. Pumphrey, Leavenworth : Strategic Studies Institute, US Army War College, 2000, p. 185-202.

Williams, Phil, "Strategy for a New World: Combating Terrorism and Transnational Organized crime." Extrait de "in Strategy in the Contemporary World, edited by John Baylis, James Wirtz, Colin S. Gray, et Elliot Cohen. New York: Oxford University Press, 2007. p. 192 à 208.

Wilson, Gary I. et John P. Sullivan, "When Gangs and Terrorists Converge", *Agora's Magazine*, Volume 1, No 3, 2008, p. 19-22